

Le Monde

TÉLÉVISION-RADIO
MULTIMÉDIA

■ Télé: le dernier
Mondial pour tous
■ Internet,
un outil d'artistes



CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 16391 - 7,50 F - 1,13 EURO

DIMANCHE 31 MAI - LUNDI 1 JUIN 1998

FONDATEUR: HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR: JEAN-MARIE COLOMBANI

Familles: retour sur les allocations

Martine Aubry souhaite convaincre Lionel Jospin d'annuler la réforme de mise sous condition de ressources des allocations familiales. p. 6

Délinquance des mineurs: le recul

Le Conseil de sécurité intérieure sur la délinquance des mineurs a été une nouvelle fois reporté au lundi 8 juin. p. 8

Le casse-tête des déchets nucléaires

Le gouvernement s'intéresse désormais au stockage en surface. Un «rassemblement européen» contre l'enfouissement est prévu ce week-end à Bure (Meuse). p. 9



Mai 68, le roman

vingt-quatrième et dernier épisode du roman-feuilleton de Patrick Rambaud. 0 mai: de Gaulle dissout l'Assemblée; une marée humaine défie sur les Champs-Élysées. Les Aventures de Mai, publiées sous forme de livre en co-édition par Grasset/Le Monde, sont en librairie au prix de 94 F. p. 10 et 11

Reconnaissance du génocide arménien

Les députés ont voté, vendredi 12 l'annulation, la proposition de loi déposée par le groupe socialiste: «La France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915.» p. 6 et notre éditorial p. 13

Au temple l'honnêteté

Is près d'un siècle, chacun est le rapporter au Bureau des objets s, rue des Morillons à Paris, tout paré. Danielle Rouard raconte l'ère de ce musée des étourneaux. p. 12

Football: Bleus au Maroc

La Coupe Hassan II, Youri Djor, dans un entretien au Monde, le que «tous les paramètres sont le» pour que les Français remportent le Mondial. p. 18

Culture antillaise devoir de mémoire

Antillaise et en Guadeloupe, les luttes culturelles ont organisé des stades et expositions pour commémorer le 150^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage. p. 22

Version: 3 DMI; Auxilière: 8 F; Amérique: 45 F; Belgique: 45 F; Canada: 2,28 \$ CAN; Espagne: 225 PTA; Grande-Bretagne: 1 £; Grèce: 48 F; Italie: 1.000 L; Japon: 2.000 ¥; Liban: 1.000 L; Luxembourg: 200 F; Maroc: 10 DM; Norvège: 140 NOK; Pays-Bas: 48 F; Portugal: 200 PTA; République: 2.000 F; Royaume-Uni: 1 £; Suisse: 2,20 S; USA: 2,20 \$; USA: 2,20 \$.

M 0146 531 - 7,50 F



La nouvelle question des sans-papiers

● L'opération qui s'achève le 31 mai aura permis de régulariser environ la moitié des 145 000 dossiers déposés ● Le gouvernement va être confronté aux milliers de personnes rejetées dans la clandestinité ● Stéphane Hessel, médiateur lors du conflit de Saint-Bernard, se déclare «choqué»

LA PREMIÈRE phase de l'opération de régularisation des sans-papiers devait s'achever, dimanche 31 mai, onze mois après son lancement par le ministre de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement. Selon le ministre, environ 85 % des 145 000 demandeurs ont déjà reçu une réponse. Le taux d'acceptation devrait être voisin de 50 %. Toutefois, cette estimation globale masque de fortes disparités entre les départements. La grande masse des déboutés est composée de célibataires qui ont été victimes d'une application restrictive des critères. Face à ces refus, les recours se multiplient, dont l'examen doit constituer la deuxième phase de l'opération.

Les associations continuent de déplorer une «occasion manquée», tandis que le ministre de l'Intérieur se félicite que l'opération n'ait pas provoqué de polémique politique. Dans un entretien au Monde, Stéphane Hessel, porte-parole du «collège des médiateurs» lors du conflit des sans-papiers de Saint-Bernard, se déclare «choqué,



attristé et scandalisé» par la manière dont l'opération a été menée: «La crainte de paraître laxiste a prévalu sur le bon sens et l'humanité», estime-t-il. «Nous votés à nouveau en panne comme nous l'étions lors de l'occupation de

l'église Saint-Bernard», ajoute-t-il. Par ailleurs, après cinquante jours de mouvement, les dix grévistes de la faim algériens et tunisiens en lutte contre la «double peine» à Lyon ont mis fin, samedi 30 mai, à leur jeûne, en acceptant les propo-

sitions faites par Jean-Michel Galbert, chargé par le gouvernement d'une mission de médiation. Ils ont notamment obtenu d'être assignés à résidence avec droit au travail.

Lire page 7 et 26

Le Pakistan procède à deux nouveaux essais nucléaires

LE PAKISTAN a procédé, samedi 30 mai, à deux nouveaux essais nucléaires, deux jours après les cinq expériences réalisées dans le désert du Balouchistan, non loin des frontières d'Afghanistan et d'Iran. La puissance des nouveaux essais est de 18 kilotonnes, selon le ministre pakistanais de la défense, cité par l'agence américaine Associated Press. Dans un entretien accordé à un quotidien pakistanais, le chef du programme nucléaire, Abdul Quadeer Khan, avait déclaré, vendredi 29 mai, que les explosions de jeudi n'avaient pas été thermonucléaires, même si son pays en possédait la capacité. Le ministre de l'Information pakistanaise, Mushahid Hussain, avait affirmé, le même jour, qu'Islamabad «ferait ce qui est nécessaire pour sa défense, sa sécurité et sa souveraineté».

Lire page 2

Les confessions des hooligans britanniques s'arrachent en librairie

LES HOOLIGANS anglais auraient-ils des talents d'écrivains? Certains éditeurs britanniques en semblent convaincus. A l'heure où la France s'apprête à accueillir la Coupe du monde et s'inquiète de la violence de certains supporters anglais, plusieurs livres mettent à mal les efforts des pouvoirs publics pour marginaliser les fauteurs de troubles. La mode est en effet aux confessions d'anciens hooligans. De bagarres en agressions, ils racontent leurs faits d'armes sur le front des stades. Le lecteur s'offre ainsi une plongée dans la violence ritualisée des «football thugs» (les voyous du football). Le ton est souvent nostalgique, comme pour regretter les années 70-80.

Football Factory, de John King, publié en France par les éditions Alpha bête, est le plus connu des ouvrages accusés. Le style est vif, le verbe cru et les détails ne manquent pas - parfois jusqu'à la nausée - sur les exactions passées des fans de Chelsea ou les pratiques sexuelles de l'auteur.

Dans le même genre, on lira Gunnors (Les Chefs). L'auteur, Mickey Francis, a longtemps sévi dans le sillage de Manchester City.

Condamné à plusieurs reprises, il s'est assagi mais dédie son ouvrage à «toutes les bandes du football qui se sont battues dans les tribunes». Du temps où il fréquentait les travées, Francis était considéré comme un «top boy», autrement dit un chef hooligan chargé de planifier les opérations contre les groupes adverses. Il se défend d'inclure à la violence mais revendique le «plaisir» de la «poussée d'adrénaline».

«Je ne regrette pas ce que j'ai fait, écrit-il en guise d'introduction. Je me suis battu avec ceux qui voulaient se battre avec moi. Je n'ai pas frappé des parents avec leurs enfants. Je n'ai pas rossé des vieilles dames. Les gens dont il est question dans ces pages, ceux que j'ai attaqués et qui m'ont attaqué, étaient là pour la même chose que moi. Ils aimaient ça.»

«Top boy» ou pas, M. Francis est largement battu - tout au moins dans les librairies - par deux Londoniens au crâne rasé, les frères Dougie et Eddy Brimson. Ceux-ci en sont déjà à leur quatrième livre en deux ans. Sous leur plume, le hooliganisme relève du roman-feuilleton: un ouvrage sur l'équipe nationale

d'Angleterre (England my England), un autre sur Londres (Capital punishment), un troisième sur les derbies (Derby days). Leurs souvenirs personnels s'avèrent insuffisants, ils font souvent appel à d'autres supporters, plus ou moins violents, en mal de confessions.

Même si certains passages sont plutôt bien tournés et permettent aux lecteurs de découvrir ce milieu de l'intérieur, de nombreux supporters accusent les frères Brimson de promouvoir la violence. Ils s'en défendent, assurant au contraire qu'ils luttent, à leur manière, contre le hooliganisme et le racisme. Quant à leur éditeur, Headline Books, il ne se pose aucun problème de conscience.

«Contrairement à d'autres livres, ceux des Brimson transmettent un message positif, indique Ian Marshall, responsable du secteur «sport» chez Headline. Ils décrivent le hooliganisme tel qu'il existe encore aujourd'hui et donnent les solutions pour le combattre.» A ce jour, les deux frères auraient vendu 100 000 exemplaires de leurs différents ouvrages.

Philippe Broussard

Une voiture propre grand public

LA TOYOTA Prius est le premier véhicule «propre» à être commercialisé à grande échelle auprès du public. Considérée comme la pionnière d'un nouveau type de voitures, elle permet de concilier les impératifs de la lutte antipollution avec les caractéristiques d'une voiture à part entière: puissance, confort, autonomie, prix accessible. Elle est équipée d'un moteur hybride, électrique et thermique, les deux sources d'énergie fonctionnant simultanément, sans que le conducteur ait à s'en occuper. Le véhicule échappe ainsi aux contraintes de la voiture électrique classique. La Toyota Prius va s'attaquer aux marchés européen et nord-américain.

Lire page 20

GAL, le procès qui inquiète et accable Madrid

IL N'EST PAS facile de balayer devant sa porte. L'Espagne en fait la difficile expérience ces jours-ci. Car, à travers le procès de l'enlèvement de l'industriel français Segundo Marey, kidnappé «par erreur» en décembre 1983, à la place d'un chef supposé de l'organisation séparatiste basque armée, ETA, c'est à la question de fond qui sous-tend un des épisodes les plus obscurs de son récent passé qu'elle entend répondre. Qui a autorisé la série d'enlèvements et des vingt-huit assassinats, commis entre 1983 et 1987 dans les milieux basques radicaux en France, par les GAL (Groupes antiterroristes de libération), ces commandos composés de mercenaires et de policiers qui prétendaient combattre le terrorisme «avec ses propres armes»?

Inquietant et accablant. Comment désigner autrement le procès qui s'est ouvert lundi 25 mai à Madrid? Accablant, en raison de la personnalité des douze personnes jugées: tout l'état-major antiterroriste de l'ancien gouvernement socialiste de Felipe Gonzalez sur le banc des accusés, José Barriobueno, ancien ministre de l'Intérieur, en tête, suivi de son adjoint à la sécurité, Rafael Vera, qui risquent chacun vingt-trois ans de

prison pour «détention illégale, participation à bande armée et détournement de fonds publics».

Du jamais vu. Inquietant, car au cours des dépositions personne n'a été épargné: ni, bien sûr, l'opposition socialiste, qui hurla trop fort pour ne rien avoir à cacher, «au pur procès politique»; ni même le gouvernement conservateur, qui prétend le contraire.

Pis, si l'on prend au pied de la lettre la déposition, lundi 25 mai, de l'ancien policier Michel Dominguez, dont les révélations subites en 1994, après des années de silence, ont permis d'étayer la préparation de l'actuel procès, l'opinion juge Baltazar Garçon, chargé du dossier, n'aurait lui-même pas eu une attitude très claire. C'est lui, raconte Michel Dominguez, qui lui aurait pratiquement «extorqué» les fameuses confidences dans lesquelles il accusait le ministre socialiste de l'Intérieur José Barriobueno et son bras droit Rafael Vera d'avoir «couvert» l'enlèvement de Segundo Marey.

Marie-Claude Decamps

Lire la suite page 13

Le tombeur de Roland-Garros



MARAT SAFIN

APRÈS avoir battu Andre Agassi au tour précédent, le Russe Marat Safin a créé une nouvelle fois la surprise, vendredi 29 mai, en s'imposant face au Brésilien Gustavo Kuerten, en s'amusant. C'est la première fois qu'un joueur, issu des qualifications élimine un tenant du titre aux Internationaux de France de Roland-Garros. Agé de dix-huit ans, ce Moscovite d'origine tatare a perfectionné son tennis en Espagne.

Lire page 19

Internationaux	2	Flammarion	15
France	5	Albin Michel	7
Société	7	Mémoires	23
Caract	4	Jeu	21
Régions	3	Culture	22
Horizons	8	Guide culture	24
Entreprises	14	Radio-Télévision	25

العدد 16391

DÉFENSE Après les essais pakistans de jeudi 28 mai, les gouvernements d'Islamabad et de New Delhi sont désormais l'objet de sévères critiques de la part de leurs opposi-

tions. L'imposition de l'état d'urgence a été mal accueillie et le parti de l'ancien premier ministre Benazir Bhutto a accusé le gouvernement de vouloir imposer une « tyrannie ». En

fin ministre, Atal Behari Vajpayee a accusé par son opposi-tion la boîte de Pandore nucléaire. Sauf, alors que nous

boucons cette édition, le Pakistan a réalisé deux nouveaux essais. LA CHINE a exprimé son « profond regret » à la suite des essais pakistans mais soutient que la responsabi-

lité initiale incombe à l'Inde, accusée de nourrir des « ambitions hégémoniques ». D'AUTRES PAYS risquent désormais d'imiter les exemples indo-pakistans.

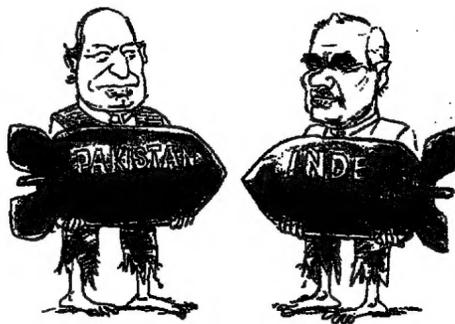
L'Inde et le Pakistan s'installent dans le face-à-face nucléaire

Les gouvernements d'Islamabad et de New Delhi sont aux prises avec les critiques de leurs oppositions au lendemain des expériences atomiques. Le « père » de la bombe pakistanaise indique que le programme atomique ne sera pas affecté par les sanctions

ISLAMABAD

de notre envoyée spéciale L'honneur de gloire du premier ministre pakistans, Nawaz Sharif, pourrait être encore plus court que celle de son homologue indien, Atal Behari Vajpayee. Si ce dernier a pu savourer une dizaine de jours la popularité qu'ont apportée à son gouvernement les cinq essais nucléaires des 11 et 13 mai, des critiques s'élevaient déjà à Islamabad au lendemain des tests, qui viennent, à l'heure où l'on boucle cette édition, d'être suivis pas deux nouveaux essais, réalisés samedi 30 mai dans le désert du Balouchistan.

Plus que l'opération elle-même, c'est l'état d'urgence décrété par le président Mohammad Rafiq Tarar qui est remis en cause. « Cette proclamation nocturne, sous prétexte du maintien de la paix et de la sécurité, peut se révéler une erreur fatale », écrit à la « une » le quotidien *The Muslim*. « Nawaz Sharif peut perdre une occasion en or d'entrer dans l'histoire comme le premier ministre qui avait bien répondu aux sentiments populaires en procédant aux essais nucléaires. » En suspendant les



droits fondamentaux inscrits dans la Constitution, le gouvernement a semé les graines de la discorde au moment le plus inopportun », renchérit *The Nation*, proche des autorités. « Le gouvernement doit apprendre à faire plus confiance au peuple », ajoute le quotidien.

Sans directement condamner les essais, Asma Jehangir, présidente très active de la Commission des droits de l'homme, souligne ainsi : « C'est extraordinaire qu'au moment où, d'un côté, le premier ministre appelle le peuple au sacrifice, d'un autre, il ne lui fait même

pas confiance. Personne ne doit se laisser sur l'euphorie qui a suivi les essais. Les réalités commenceront très rapidement à dégriser le peuple, comme cela a déjà commencé en Inde. L'opposition, elle aussi, fait entendre sa voix, et le Parti du peuple pakistans (PPP) de l'ancien premier ministre Benazir Bhutto a accusé le gouvernement de vouloir imposer « une tyrannie politique ». Reprochant au cabinet de n'avoir pas convoqué le Parlement à la suite des essais nucléaires, ce parti dénonce l'état d'urgence comme « gratuit, injustifié » et comme « une tentative de démanteler la démocratie ».

OFFRE DE DIALOGUE

Personne ne tente cependant de cacher les dures réalités qui attendent les Pakistanais à la suite des sanctions déjà annoncées par les Etats-Unis et le Japon. Le ministre des finances, Sartaj Aziz, a justifié l'état d'urgence pour des raisons essentiellement économiques. « Après avoir restauré la balance stratégique ébranlée par les tests nucléaires, sauvegarder la sécurité économique est le prochain objectif important du gouvernement », a-t-il dit. Justifiant le gel des comptes en devises étrangères, qui pourrait durer quatre mois, pour les seuls Pakistanais, résidents ou non résidents, le ministre a affirmé : « Nous avons besoin de chaque dollar pour faire face à nos besoins urgents de défense et pour des importations essentielles ».

L'heure semble toutefois être, à Islamabad comme à New Delhi, à la désescalade. Le premier ministre indien, Atal Behari Vajpayee, sérieusement bousculé par une opposition devenue très critique durant trois jours de débat houleux au Parlement, a annoncé, vendredi 29 mai, que les nationalistes hindous du BJP (Bharatiya Janata Party) étaient prêts à ouvrir des conversations avec le Pakistan. Mais il a ajouté : « Le Pakistan doit oublier l'idée qu'il peut capturer militairement le Cachemire. » Tentant de rassurer, M. Vajpayee a dit : « Nous ne voulons pas de mal au Pakistan. Je veux lever le doute

sur toute intention de notre part de détruire le Pakistan. »

Ancien premier ministre à l'initiative duquel le dialogue indo-pakistans avait repris, Inder Kumar Gujral avait peu auparavant adjuré le gouvernement de renoncer « à la course aux armes nucléaires ». « Vous avez fait ces tests pour des raisons politiques, pas pour des raisons militaires. Je le dis avec le plus haut sentiment de responsabilité : il n'y avait aucune jus-

Les chaînes de télévision, comme les journaux, soulignent avec une ampleur accrue ce décalage dans les priorités. Le problème est le même au Pakistan. Un professeur nous le disait peu avant les tests : « Un pays qui doit importer du blé pour nourrir mal sa population peut-il se permettre la bombe atomique ? » La différence est qu'ici, pour l'instant et majoritairement, la population a toujours le sentiment que le gouvernement

L'ONU « déplore vivement » les essais pakistans

Comme il l'avait déjà fait après les essais nucléaires indiens, le Conseil de sécurité de l'ONU s'est abstenu de condamner les expériences pakistans. Dans une déclaration présidentielle rédigée par les Etats-Unis et la Russie et adoptée le vendredi 29 mai, les quinze membres du Conseil ont « vivement déploré » les essais nucléaires pakistans et ont « prié très instamment l'Inde et le Pakistan de s'abstenir de procéder à de nouveaux essais ». Adoptée à l'unanimité, cette déclaration ne représente que le plus petit dénominateur commun entre les cinq pays membres permanents du Conseil qui étaient aussi, jusqu'au 11 mai, les seules puissances nucléaires reconnues.

A la demande de Washington, ces pays (Etats-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni) devraient se réunir la semaine prochaine au niveau ministériel pour consultations au sujet de la crise nucléaire d'Asie du Sud. - (Corresp.)

ification de sécurité », a poursuivi M. Gujral, avant d'ajouter : « Lorsque j'ai remis les rênes du pays [le 19 mars], nous ne faisons face à aucune menace. »

Refletant un sentiment qui s'exprime de plus en plus fort dans les rues, l'ancien ministre de l'intérieur communiste Indrajit Gupta a affirmé : « Ces tests sont une grande réussite pour l'Inde, mais nous ne pouvons même pas fournir de l'eau potable et de l'électricité aux habitants de ce pays. » La chaleur insupportable qui règne à Delhi, où le thermomètre voisine avec les 46 degrés, conjuguée à plusieurs heures quotidiennes de coupure d'électricité, a déjà provoqué plusieurs manifestations dans les rues de la capitale. Venues des taudis qui encercent Delhi, des foules en colère ont, cette semaine, envahi certains centres électriques de la capitale, détruisant les équipements et maltraitant les employés.

n'avait pas le choix et se devait de répondre à une menace sur sa sécurité.

L'offre conditionnelle de dialogue exprimée par M. Vajpayee n'a pas déclenché l'enthousiasme à Islamabad. Le ministre des affaires étrangères, Gohar Ayub Khan, a affirmé que, « pour le Pakistan, le problème fondamental [avec l'Inde] est le Cachemire ». Considérant qu'il n'y avait rien de nouveau dans la position indienne, M. Ayub Khan a estimé que les dirigeants indiens étaient « peu bavards » sur cette question. Désormais puissances nucléaires, l'Inde et le Pakistan restent tous deux opposés comme depuis cinquante ans sur ce petit territoire himalayen, cause tout autant que prétexte aux sentiments antagonistes nés d'une partition mal digérée.

Françoise Chipaux

Les explosions n'étaient pas thermonucléaires

ISLAMABAD

de notre envoyée spéciale Quarante-huit heures après ses premiers essais nucléaires, le gouvernement pakistans n'a toujours pas officiellement donné de détails techniques sur la nature et la puissance des explosions. Dans un entretien au journal *The News*, le père de la bombe pakistanaise, le Dr Abdul Qadeer Khan, affirme toutefois que le Pakistan n'a pas, comme l'Inde, fait exploser une bombe thermonucléaire. « Aucune des explosions n'était thermonucléaire. Nous poursuivons nos recherches et pouvons le faire si on nous le demande », affirme le Dr Khan avant d'ajouter : « Mais cela dépend des circonstances, de la situation politique et de la décision du gouvernement. »

Nos scientifiques ont eu besoin de quinze à seize jours ».

Cette dernière remarque confirme que, dès les explosions indiennes, le gouvernement pakistans s'était mis en position de pouvoir répondre et avait sans doute pris sa décision. Selon le Dr Khan, les explosions pakistans « étaient à fission améliorée utilisant de l'uranium 235. L'une des explosions était une bombe de forte puissance d'environ 30 à 35 kilotonnes, deux fois la bombe d'Hiroshima », affirme le scientifique, qui indique que « les quatre autres étaient de petites armes tactiques de faible intensité. Montées sur des petits missiles, elles peuvent être utilisées sur le champ de bataille contre des concentrations de troupes ».

DEUX FOIS LA BOMBE D'HIROSHIMA

Selon lui, le Pakistan peut procéder à ce type d'explosion « beaucoup plus vite qu'on ne le pense. Les Indiens essayent de faire croire que nous bluffons sur nos capacités. Nous avons démontré le contraire. Les scientifiques indiens ont mis un mois entre le feu vert du premier ministre et les tests », ajoute M. Khan.

Comme l'avait fait avant lui, le « père » de la bombe indienne, Abdul Kalam, M. Khan indique enfin que le programme nucléaire pakistans ne sera pas affecté par les sanctions. « Nous sommes totalement indépendants et tout est fait ici », assure-t-il.

Fr. C.

Plusieurs pays récusent le monopole du « club » des sept puissances

L'INDE, puis le Pakistan ont-ils ouvert la boîte de Pandore des essais nucléaires et vont-ils encourager indirectement d'autres Etats à les imiter en se lançant, à leur tour et de façon aussi ostensible, dans des expériences qui mettront en jeu le niveau de leurs recherches ? C'est la question à l'ordre du jour pour des pays qui pourraient s'interroger sur l'intérêt qu'ils auraient soit de ne pas ratifier, soit de dénoncer en fin de compte des traités internationaux déjà signés, tels le traité de non-prolifération ou le traité d'interdiction des essais nucléaires.

Car, outre les puissances nucléaires déclarées à la face du monde, désormais au nombre de sept, il existe toute une frange de pays soupçonnés de pouvoir déployer des armes opérationnelles non encore testées, ou bien de chercher à se doter d'une capacité de dissuasion, ou enfin de pouvoir disposer de l'un ou l'autre des moyens - charge explosive et missile ou avion nécessaire à son emport dans des conditions de sécurité reconnues - qui contribuent à rendre crédible un arsenal nucléaire.

Si on excepte le « club » des cinq puissances anciennes (la Chine, les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et la Russie), qui en sont membres pour avoir accompli des expériences avant 1945, et le cas unique d'Israël, qui a assis son rang en continuant de laisser planer le doute sur ses activités, il existe bien

d'autres exemples de pays qui appartiennent à cette frange d'Etats, en réalité assez incalculables.

L'un des plus connus est l'Irak, pays très avancé en la matière. Depuis les inspections de l'ONU sur le terrain après la guerre du Golfe, les experts des Nations unies se sont accordés pour estimer que Bagdad était en mesure de détenir quelques armes nucléaires avant même la fin de ce siècle. L'Irak est désormais soumis à un contrôle spécial à long terme. Mais le Proche et Moyen-Orient reste une zone sensible avec, probablement, des Etats, tels que la Syrie ou l'Iran, sur lesquels de graves soupçons pèsent, même s'il peut s'agir d'armes rudimentaires.

RISQUES DE TRAFIC

Dans d'autres parties du monde, il subsiste des menaces. La Libye a entrepris un effort pour se doter d'une capacité nucléaire. La Corée du Nord s'était lancée dans un programme comparable. Mais il semble que la pression des Etats-Unis, par le biais d'un programme de développement de l'énergie dans la péninsule coréenne et d'une déclaration, commune avec la Corée du Sud, de dénucléarisation, a abouti en 1995 à réfréner - pour combien de temps encore ? - l'ambition nucléaire de Pyongyang.

Au Maghreb, l'Algérie est, pour l'instant, un point d'interrogation. De même, en Amérique latine,

l'Argentine et le Brésil ont été de ces pays qui se sont livrés à une compétition quant à l'orientation de leurs programmes nucléaires. Le fait que ces deux Etats ont ratifié le traité de Tlatelolco (d'interdiction des armements nucléaires dans la région), qu'ils acceptent le régime de contrôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) de Vienne et qu'ils ont, à eux deux, une agence d'inspection mutuelle, n'empêche pas que certains observateurs se soient posés la question de connaître l'état exact de leurs recherches.

Il reste à élucider le cas, assez singulier, de trois Etats issus de l'implosion de l'ancienne URSS, la Biélorussie, le Kazakhstan et l'Ukraine. Certes, ces trois pays ont, depuis, adhéré au traité de non-prolifération et, en principe, leurs armes ont été transférées, si l'on en croit leurs dirigeants, à Moscou. Mais, vu l'état de désorganisation des forces armées russes et, en particulier, des unités stratégiques, on aimerait pouvoir se satisfaire d'une telle déclaration, notamment pour ce qui concerne le contrôle, par le pouvoir politique, des armes tactiques.

Ce que les spécialistes redoutent le plus, au-delà des risques d'une prolifération, c'est le développement anarchique des trafics de matières fissiles, et ce qui en découle, la menace du terrorisme nucléaire.

Jacques Isnard

La Chine cherche à jouer un rôle central dans l'équilibre stratégique de la région

PÉKIN

de notre correspondant

Le premier ministre pakistans Nawaz Sharif avait bien des raisons d'exprimer, jeudi 28 mai, lors de l'annonce des premiers essais de son pays, la « fierté » de son pays à avoir la Chine pour « grand voisin ». Depuis les essais nucléaires indiens de la mi-mai, l'amitié chinoise n'a pas fait défaut à Islamabad, au nom d'une solidarité stratégique datant de la guerre sino-indienne de 1962.

Les deux capitales ont été si proches ces derniers jours que l'ambassadeur chinois à Islamabad a été tenu dans la confidence de l'imminence des essais pakistans. Quelques jours plus tôt, une délégation militaire chinoise, conduite par le général Shi Yunglong, président du collège d'ingénieurs de l'Armée populaire de libération (APL), était en visite au Pakistan. Les 18 et 19 mai, c'est le secrétaire pakistans aux affaires étrangères, Shamsahad Ahmed, qui était à Pékin pour sonder les intentions chinoises une semaine après les essais indiens.

Une telle proximité explique la mollesse de la réaction chinoise à la riposte pakistanaise - Pékin s'est contenté d'exprimer son « profond regret » tout en rappelant que la responsabilité initiale incombait à l'Inde - et les velléités de manœuvres diplomatiques au sein du Conseil de sécurité à New York afin d'éviter une mise en cause trop sévère d'Islamabad.

Cette loyauté à la cause pakistanaise s'exprime quotidiennement à Pékin dans la presse officielle. Les éditoriaux ne cessent d'y fustiger les ambitions « hégémoniques » de l'Inde. La dénonciation la plus virulente a été publiée, le 19 mai, dans le quotidien de l'APL. « Depuis son indépendance, peut-on y lire, l'Inde poursuit une ligne militaire expansionniste. Alors que les autres pays ont mis à profit la fin de la guerre froide pour privilégier le développement économique, l'Inde a intensifié son équipement militaire et se prépare à la guerre. Son objectif stratégique est de dominer l'Asie du Sud, de contenir la Chine, de contrôler l'Océan indien et de s'affirmer dans le monde comme une puissance militaire. » On est loin du ton relativement courtois qui prévalait entre les deux géants asiatiques avant les explosions nucléaires indiennes.

AMBIGUITÉS

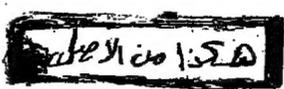
Il est encore trop tôt pour savoir quel rôle précis a joué la Chine dans les consultations qui ont précédé les essais pakistans. A-t-elle sincèrement tenté de dissuader Islamabad de répliquer ? Ou a-t-elle sciemment laissé faire afin de rétablir l'équilibre stratégique en Asie du Sud ? Il était certainement essentiel pour Pékin d'adresser un avertissement à New Delhi. Mais il est aussi dans son intérêt que l'escalade s'arrête là, sous peine de dégrader. En effet, dès le lendemain

des premiers essais indiens, la Corée du Nord a menacé, par le biais de son ambassadeur à Pékin, de reprendre son programme nucléaire, censé être gâté de 1994. Un dérapage de Pyongyang pourrait conduire Tokyo à dévoiler à son tour, ce que Pékin veut surtout éviter.

Stratégiquement placée au carrefour de l'Asie du Sud et de l'Asie du Nord-Est, les deux principaux foyers actuels d'instabilité nucléaire, la Chine va être amenée à jouer un rôle central dans les grandes manœuvres diplomatiques qui s'annoncent autour de la non-prolifération. Cette question devrait dominer la visite que Bill Clinton va effectuer en Chine, fin juin.

Les Américains ont jusqu'ici présent échoué à convaincre Pékin, soupçonné d'alimenter des équipements sensibles des puissances nucléaires, de s'abstenir d'adhérer au régime de contrôle de la technologie des missiles (CTCM). Les ambiguïtés chinoises ont une nouvelle fois été exposées, vendredi, par le quotidien israélien *Haaretz* qui affirme, d'après une source américaine, que Pékin a récemment envoyé vers Téhéran une cargaison d'acier pouvant entrer dans la fabrication de missiles. La crise actuelle permettra-t-elle de lever l'équivoque permanente de la Chine en matière de prolifération ?

Frédéric Bobin



Joseph Estrada officiellement proclamé président des Philippines

JOSEPH ESTRADA, soixante et un ans, vice-président sortant, a été officiellement proclamé président des Philippines, vendredi 29 mai, devant le Parlement, à l'issue du scrutin du 11 mai (Le Monde du 9 mai). Le dépouillement des suffrages de l'élection, effectué à 99 %, donne à M. Estrada 39,8 % des voix contre 15,8 % à Jose de Venecia, le candidat de l'administration sortante du chef de l'Etat Fidel Ramos.

Glória Macapagal Arroyo, économiste de formation et fille d'un ancien président philippin, a été proclamée vice-présidente.

Ancien acteur de cinéma populaire, Joseph Estrada avait été sa campagne électorale sur la lutte contre la pauvreté et la criminalité. Il succédera le 30 juin prochain à M. Ramos, celui-ci achevant un mandat de six ans que la Constitution ne lui permettait pas de renouveler.

Comme il l'a souvent répété, pour M. Estrada, cette élection le confirme dans le « plus beau rôle » de sa vie. Mais l'ancien comédien prendra le pouvoir sous le regard attentif de milliers d'affaires dont beaucoup doutent de ses capacités réelles à gouverner. Adulé par les foules, il se moque que les critiques le traitent de bouffon, voire d'homme à femmes, en avouant qu'il a eu de très nombreuses compagnes et qu'il est père d'une ribambelle d'enfants illégitimes.

De son vrai nom Joseph Marcelo Ejercito, le futur président est né en 1937, huitième des dix enfants d'un ingénieur en travaux publics. Doué d'une impressionnante capacité de contact avec les foules, il a réussi à mener de front une carrière cinématographique et la fonction de maire de son quartier de San Juan, à Manille. Il a acquis la réputation d'un administrateur excentrique mais efficace et, en 1972, il a été décoré pour avoir été l'un des « 10 meilleurs jeunes administrateurs du pays ».

Joseph Estrada devint sénateur en 1967 avant d'être élu en 1992 vice-président aux côtés de Fidel Ramos. Il a tenu, ces dernières années, un rôle discret, dirigeant notamment une commission gouvernementale chargée de combattre la criminalité. Le nouveau président a maintenu dans son cabinet deux ministres-clés du gouvernement sortant : le ministre des affaires étrangères Domingo Siazon et le gouverneur de la banque centrale Gabriel Singson. Le programme du nouveau chef de l'Etat promet d'augmenter la production agricole, une réduction « sous 100 jours » des taux d'intérêt et la « restauration de l'ordre public sous six mois ».

La tâche s'annonce cependant difficile pour la nouvelle administration alors que quatre millions de personnes souffrent de malnutrition dans le sud de l'archipel en raison du phénomène de réchauffement climatique El Niño, qui a provoqué une baisse de la production normale de riz de 13,4 % pendant le premier trimestre de l'année. Le FMI, qui a fait l'éloge de l'administration sortante, a averti que des « risques subsistent » pour l'économie des Philippines en raison d'une baisse des revenus fiscaux due à la chute des profits des entreprises. (AFP)

Chaque lundi, l'actualité européenne

7 Jours Europe

La lettre hebdomadaire de la Représentation en France de la Commission européenne

Pour recevoir gratuitement, pendant 3 semaines 7 Jours Europe, remplissez ce coupon-réponse (sans engagement de votre part)

Nom : _____ Prénom : _____ Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

A renvoyer à : Citron Press - 44, rue Cassini - 75001 Paris - Tél. 01 42 96 90 30

Les Colombiens élisent dimanche leur président

Alors que le président Ernesto Samper se retire sur un échec, illustré par la lassitude de la population pour la violence et la corruption, une candidate inattendue a surgi, Noémi Sanin, qui pourrait troubler le jeu traditionnel de la bipolarisation

Treize candidats se présentent aux suffrages des électeurs colombiens qui sont appelés, dimanche 31 mai, à élire leur président de la République. Face aux candidats des deux partis traditionnels de la politique colombienne - le Parti libéral d'où est issu le président sortant, Ernesto Samper, et le Parti conservateur dont le candidat, Andrés Pastrana, est soutenu par l'écrivain Gabriel García Márquez - a surgi une candidate inattendue,

Noémi Sanin, ancienne ministre des affaires étrangères, dont les chances sont désormais sérieuses. Lassés par des années de violence ininterrompue, par la corruption et par la drogue, les Colombiens aspirent à la paix et

pourraient porter leurs suffrages sur cette candidate de la « troisième voie » qui rompt avec la bipolarisation traditionnelle et place en première place la moralité et le renouveau de la politique colombienne.

BOGOTA

de nos envoyés spéciaux
« Ils parlent de créer un million et demi d'emplois et ils quittent le pouvoir en nous laissant un million et demi de chômeurs. Ils parlent de faire un gouvernement plus honnête et ils finissent avec le gouvernement le plus corrompu de toute l'histoire de la Colombie. Ils parlent d'apporter la paix en Colombie, alors que la violence n'a jamais été aussi forte. »

Ce réquisitoire d'Andrés Pastrana, candidat conservateur à l'élection présidentielle du dimanche 31 mai, est largement partagé par les vingt-deux millions d'électeurs colombiens.

Emploi, corruption, violence : en quatre années, le gouvernement du libéral Ernesto Samper a échoué dans ces trois domaines. L'économie est déprimée, la corruption de la classe politique par l'argent de la drogue a atteint la légitimité du président, la violence, politique et de droit commun, connaît une intensité sans précédent. La paix s'est donc imposée comme la première préoccupation de tous les citoyens. Andrés Pastrana a multiplié les déclarations pour convaincre les électeurs de sa volonté de remplacer « cette dure culture de la mort par la culture de la vie », obtenant sur ce thème le soutien inattendu de Gabriel García Márquez. Grande figure de la gauche, colombienne et latino-américaine, le prix Nobel de la paix

s'est dit sensible à la promesse du candidat conservateur « de faire la paix », assurant qu'il était prêt à travailler avec lui « sans salaire, ni dimanches ».

Hormis les guérilleros et les paramilitaires qui les combattent, les Colombiens aspirent tous à en finir avec la violence qui ravage leur pays au rythme d'un homicide toutes les quinze minutes. Pour la seule année 1997, les autorités ont relevé 288 massacres, dans lesquels 1 420 personnes ont trouvé la mort. Les candidats à l'élection présidentielle n'évoquent que ce thème. Et l'élu sera celui qui aura été jugé le plus apte à en finir avec une situation qui empêche la Colombie de tenir son rang.

FIDÉLITÉ SANS FAILLÉ

An cours des trois dernières années de son mandat, le président sortant, Ernesto Samper, a cristallisé tous les mécontentements. Le candidat qu'il s'est choisi pour lui succéder, l'ancien ministre de l'Intérieur Horacio Serpa, risque de payer cher la fidélité sans faille qu'il lui a témoignée. « Samper c'est Samper et Serpa c'est Serpa », tente d'expliquer, sans beaucoup de succès, Horacio Serpa à tous ceux qui lui rappellent qu'il a été l'un des seuls à soutenir sans faille Ernesto Samper lorsque ce dernier, emporté dans le scandale du financement de sa campagne électorale par l'argent de la drogue, était

pressé de démissionner par les responsables de sa formation politique, le Parti libéral, par les dirigeants des entreprises et même par l'Église. Même s'il représente l'aile gauche de son parti et si, contrairement aux dirigeants traditionnels colombiens, il est issu d'un milieu populaire, Horacio Serpa est désormais perçu comme un politicien classique.

Face au jeu politique traditionnel qu'incarnent parfaitement Andrés Pastrana et Horacio Serpa, a surgi une trouble-fête en la personne d'une candidate indépendante, dissidente du Parti conservateur, ancienne ministre des affaires étrangères, Noémi Sanin. Cette dernière pourrait créer la véritable surprise de cette élection. Alors que les deux candidats traditionnels vantent chacun le « changement », Noémi Sanin bouclic le bipartisme en vigueur depuis cent cinquante ans et ridiculise ses adversaires : « Encore ça, pendant quatre ans ? », demande-t-elle dans ses annonces publicitaires à la télévision. « Pour la première fois depuis huit ans, explique un analyste politique, nous allons avoir une élection avec une véritable incertitude qui justifie les deux tours de scrutin. »

Entre l'indifférence provoquée par le discours politique traditionnel et l'obsession de vivre enfin en paix, la candidature de l'ancienne ministre des affaires étrangères, pur produit de l'élite colombienne, soulève l'adhésion des Colombiens. Elle est soutenue par la plupart des grandes figures de l'intelligentsia et de la culture, comme par les entrepreneurs, conservateurs ou libéraux, qui ont confiance dans ses capacités de gestionnaire. Trois fois ministre, brillante ambassadrice de la Colombie à l'étranger, Noémi Sanin est secondée par l'original Antanas Mockus, mathématicien, philosophe, ancien maire de Bogota aujourd'hui candidat à la vice-présidence. Un « ticket » qui a fait oublier les accusations de « frivolité » qu'elle suscitait chez certains observateurs.

CRÉDIBILITÉ

En deux mois de campagne, M^{me} Sanin a doublé les intentions de vote en sa faveur. Sa progression continue dans les sondages inquiète les conservateurs, mais surtout les libéraux, premières victimes de son fulgurant succès. Selon les dernières enquêtes d'opinion, elle fait presque jeu égal avec Horacio Serpa. « Elle est sur une pente ascendante depuis un mois, analyse un sondeur, et pourrait distancer au premier tour le candidat libéral. Dans ce cas, au deuxième tour, elle bénéficierait d'un report massif des serpistes et aurait de grandes chances d'être la première femme présidente de la République colombienne. »

Le nom de son mouvement, Option vie, souligne ce qui constitue la première préoccupation des Colombiens : la paix. Son irruption dans la compétition électorale amorce une nouvelle donne dans la vie politique du pays. Soucieuse de marquer sa différence, Noémi Sanin a bien précisé qu'il n'existe pas la moindre possibilité qu'elle conclue un quelconque accord avec Andrés Pastrana ou Horacio Serpa après le premier tour. Sa conduite depuis trois ans, après sa démission de son poste d'ambassadeur à Londres, en 1995, à la suite des accusations portées contre le président Samper, est ressentie comme crédible par la population. « Je ne pouvais plus, explique-t-elle, représenter un pays et un gouvernement dont le président n'était plus légitime. » Et depuis ce moment-là, elle n'a pas dévié de cette ligne, plaçant en première place la moralité et le renouveau de la politique colombienne.

L'émergence de cette nouvelle force politique changera-t-elle les vieilles habitudes politiques locales ? Désabusés, les Colombiens, d'habitude, s'abstiennent en masse (en 1994, 64 % des électeurs n'avaient pas voté au premier tour de l'élection présidentielle et 57 % au second), le protestant contre le clientélisme, les « achats de vote », l'absence d'alternative, et l'absence d'opposition. Celle qui s'exprimait hors du cadre traditionnel a été éliminée physiquement au cours des quinze dernières années. 3 000 membres de l'Union patriotique, branche politique des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, le mouvement de guérilla le plus important du pays, d'obédience communiste), ont été tués en dix années. De même, tous les leaders politiques qui, dans l'histoire du pays, ont proposé une alternative différente à celle de la politique traditionnelle qu'exprime le couple libéral-conservateur ont été assassinés : Jorge Eliecer Gaitán (1948), Jaime Pardo Leal (1987), Luis Carlos Galán (1989), Bernardo Jaramillo (1990), Carlos Pizarro (1990).

Quel que soit le résultat de l'élection, l'apparition d'une troisième force exprime d'ores et déjà un profond changement. « Nous voulons récupérer l'espérance du pays et nous unir pour construire le futur, sans haine ni polarisation », affirme aujourd'hui Noémi Sanin.

Alain Abellard et Arne Proenza

Le bilan calamiteux d'Ernesto Samper, président sortant

BOGOTA

de notre correspondant
Rarement la fin d'un mandat présidentiel aura été aussi attendue que dans le cas du libéral Ernesto Samper, quarante-huit ans, président de la République colombienne depuis juin 1994. Prisonnier d'un énorme scandale narco-politique, pressé maintes fois de démissionner - par les Etats-Unis, la classe dirigeante, l'Église et de nombreux secteurs de la société - l'entame ce 31 mai sa dernière ligne droite : la passation de pouvoir.

Pendant quatre ans, la vie politique colombienne a eu des allures de bataille rangée. Éditoriaux, déclarations, livres, procès et injures ont opposé « fidèles » et « traîtres », samperistes et antisamperistes. La déception des anciens partisans du président Samper - dont nombre, tels Gabriel García Márquez, soutiennent aujourd'hui son rival conservateur d'alors - était à la hauteur de l'espérance suscitée par son élection.

Pour les libéraux, Ernesto Samper, issu de l'élite intellectuelle, incarnait l'intelligence et l'honnêteté. Il promettait une politique plus sociale que son prédécesseur, le libéral Cesar Gaviria. Mais il se révéla où il était le moins attendu : en stratège

politique cauteleux, capable de résister à toutes les tentatives.

Son élection, il l'avait gagnée en devançant d'un cheveu son rival, le conservateur Andrés Pastrana. Son premier discours, qui promettait un « bond social » et une paix négociée avec la guérilla, annonçait de profondes réformes.

MARCOCORRUPTION

Quatre ans plus tard, le bilan est douloureux : face à la faiblesse d'un gouvernement perçu par de nombreux Colombiens comme illégitime, la violence s'est généralisée, les violations des droits de l'homme se sont multipliées, les réformes promises n'ont pas été engagées, et l'économie, jusque-là épargnée, commence à montrer des signes d'essoufflement. Le taux de chômage atteint 14 %, l'inflation est à 20 %, et les investissements étrangers, qui croissaient de manière continue depuis 1990, devraient diminuer en 1998.

Car, entre-temps, le plus grand scandale de marocorruption qu'ait connu la Colombie a été rendu public. Entre les deux tours de l'élection de 1994, le cartel de Cali avait injecté dans la campagne du futur président Samper l'équivalent de

36 millions de francs. Dès le lendemain du second tour, les premières accusations commencent à poindre.

Elles devaient conduire, un an plus tard, à l'inculpation de vingt et un parlementaires - douze ont déjà été condamnés - et aux condamnations du directeur et du trésorier de la campagne, Fernando Botero et Santiago Medina. Le procès du président devait suivre, mais il fut sauté par les parlementaires, ses pairs, qui estimèrent qu'il n'avait rien su de ces sombres histoires d'argent.

Accusé, interdit d'entrée aux Etats-Unis, M. Samper, comble d'ironie, dut faire de la lutte antidroque le fer de lance de sa politique. « Je restai jusqu'à la dernière seconde de la dernière minute du dernier jour de mon mandat », aimait-il à répéter au pire moment de la crise politique. Il expliquait aussi que, ayant survécu à dix balles dans l'estomac lors d'un attentat en 1989, il était en mesure de résister à toutes les pressions. C'était vrai, mais la Colombie a chèrement payé cette aptitude.

A. Pr.

Cour effrénée pour vendre des avions au Chili

SANTIAGO

de notre correspondant
Trois jours après son homologue américain William Cohen, le ministre français de la défense, Alain Richard, a débarqué pour une courte visite à Santiago, vendredi 29 mai, bien décidé à se faire entendre de l'armée de l'air chilienne en passe de renouveler ses avions de combat. Le marché, qui porte sur douze à vingt-quatre appareils, se monte à quelque 4 milliards de francs. Trois pays sont sur les rangs pour remplacer les vieux A-37 chiliens : la France, qui propose son Mirage 2000-5, les Etats-Unis, avec les F-16 et F-18, et la Suède, avec le Gripen.

Si la visite du secrétaire américain à la défense a fait penser à une nouvelle opération de lobby - ce dont M. Cohen s'est aussitôt défendu en affirmant qu'il était venu « plaider » et non pas exercer une quelconque pression -, c'est bien parce que les Etats-Unis sont partis en retard dans la compétition. Chez de nombreux militaires chiliens, les Américains soulèvent quelques préjugés, voire une franche antipathie, à cause de l'application de l'amendement Kennedy qui, de 1978 jusqu'au retour de la démocratie, en 1990, avait frappé d'embargo les ventes de matériels de guerre dont le régime du général Pinochet avait alors grand

besoin, notamment à cause de la tension avec ses voisins argentins. Ce contexte explique pourquoi Bill Clinton avait tenu à plaider lui-même la cause américaine lors du récent sommet des Amériques. La visite entreprise de M. Cohen, en début de semaine, est la poursuite de cette démarche.

Curieusement, l'offre suédoise est, elle aussi, entachée de la méfiance qui frappe les Etats-Unis. Le Gripen est en effet propulsé par un réacteur de General Electric d'origine américaine, ce qui ravive les craintes des militaires chiliens à l'encontre de Washington. Pour emporter le marché, les Suédois, roi Gustav en tête, auraient mis sur la table des négociations l'accueil réservé par leur gouvernement aux réfugiés chiliens durant la dictature.

La France, qui a délégué à Santiago plusieurs émissaires du gouvernement chargés de conforter les efforts de l'équipe de Dassault-Aviation, n'a pas été en reste. Cette entreprise de séduction s'est accompagnée de contacts multiples établis à haut niveau par les officiels français avec l'armée de l'air chilienne dont le commandant en chef, le général Fernando Rojas Vender, qui a été décoré de la Légion d'honneur.

Eduardo Olivares

EP PEQUIGNET

Mouvement d'exception pour homme d'exception. Cette montre PEQUIGNET a été conçue et réalisée par un maître horloger suisse, le célèbre horloger de précision Edouard Pequet, fondateur de la manufacture de 250 exemplaires à l'occasion du 25^{ème} Anniversaire des Maîtres PEQUIGNET. Elle est dotée d'un cadran en argent massif, pourcentage comme il se doit, les autres sont en platine.

Renseignements et liste des points de vente :
Tél. 01 81 67 30 66

Au Monténégro, l'opposition à Slobodan Milosevic se mesure à l'occasion des législatives

Une République insoumise au maître de Belgrade pourrait sortir des urnes

Des élections législatives et municipales ont lieu dimanche 31 mai au Monténégro, la République qui, avec la Serbie, forme la République fédérale yougoslave (RFY). L'enjeu est le score qu'obtiendront les opposants au président de la RFY, Slobodan Milosevic, qui ont déjà conquis la présidence monténégrine. Une nouvelle crise pourrait s'ajouter, pour l'homme fort de Belgrade, à celle du Kosovo.

PODGORICA
de notre envoyé spécial
A trois reprises, sur la place centrale de la capitale du Monténégro, d'imposantes sonnes ont diffusé les derniers discours de campagne des trois principaux candidats qui s'affrontent aux élections législatives et municipales du 31 mai. Les rassemblements politiques ont eu lieu sur fond de liesse populaire et de concerts de klaxons. Mais cette ambiance bon enfant contraste avec les discours très alarmistes des observateurs et dirigeants politiques de cette petite République de 600 000 habitants qui forme, avec la Serbie voisine (10 millions d'habitants), la République fédérale de Yougoslavie (RFY).

« Ces élections ne sont pas simplement destinées à élire les députés qui désigneront le futur gouvernement du Monténégro », explique Srdjan Darmanovic, qui dirige le Centre pour la démocratie et les droits de l'homme. « Il s'agit en fait, dit-il, d'une lutte féroce entre le président du Monténégro, Milo Djukanovic, et celui de la RFY, Slobodan Milosevic, dont le représentant local est son homme de paille, Momir Bulatovic. »

SITUATION UBUESQUE

De cet affrontement qui date de plus d'un an découle déjà une situation ubuesque. Slobodan Milosevic ne reconnaît pas la récente élection à la présidence du Monténégro de Milo Djukanovic. Ce dernier refuse, lui, d'accepter la nomination - dans des conditions douteuses - de son rival malheureux au scrutin présidentiel, Momir Bulatovic, comme premier ministre de la République fédérale. Un imbroglio que les résultats des élections de dimanche devraient compliquer encore si, comme il est probable, elles marquaient une

nouvelle victoire pour l'ennemi de Slobodan Milosevic. « Il s'agit non pas d'une crise à l'intérieur du Monténégro, mais bien de celle de la République fédérale de Yougoslavie », explique Milica Pejancovic-Djurisic, la présidente du Parti populaire socialiste de Milo Djukanovic, car Slobodan Milosevic veut maintenir le Monténégro sous sa férule. Il refuse de reconnaître la validité de l'élection de notre président, pas plus qu'il ne reconnaît notre future victoire aux élections législatives. En fait, il n'admet pas que le processus démocratique en cours au

Milosevic vu par son homme de paille

Fidèle allié de Slobodan Milosevic et premier ministre de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro), Momir Bulatovic explique : « On peut aimer ou pas Slobodan Milosevic, mais il représente une réalité incontournable en Yougoslavie. Son pouvoir ne provient pas de sa position de président de la RFY ou d'autre chose, mais du fait qu'il est à la tête du parti le plus important en Serbie. C'est la personnalité numéro 1 en Yougoslavie et, même s'il n'était que le chef du Parti socialiste, il rencontrerait toujours les interlocuteurs les plus importants. Je ne pense pas que son pouvoir dépasse le cadre de la Constitution et, comme l'on ne peut pas se permettre de ne pas collaborer avec lui, il faut rester en situation de dialogue. Cela a été, et reste, ma position. Lorsque, en 1993, j'avais, moi aussi, reçu des signaux de l'Occident me demandant de me désolidariser de lui, je n'avais pas accepté. à l'inverse de Milo Djukanovic aujourd'hui. »

Monténégro puisse lui être défavorable. Cet antagonisme ne conduit pourtant pas - pas encore - les partisans de Milo Djukanovic à envisager une prochaine indépendance de leur République. « La sécession, comme le rattachement pur et simple à une "Grande Serbie", conduirait inévitablement à une guerre civile », assure Milica Pejancovic-Djurisic, et la seule voie possible pour l'instant, c'est la lutte pour l'égalité de droits entre le Monténégro et la Serbie dans le cadre de la République fédérale. Le Parti libéral, proche du président Djukanovic, même s'il multiplie les critiques de despotisme à son encontre, n'adhère pas, lui, à faire campagne pour l'indépendance. « Nous savons que l'indépendance, ce n'est pas une rupture radicale, et qu'il faut une rupture radicale avec le passé. Il n'y a pas d'autre voie que la séparation et l'indépendance », assure le président du parti - troisième force politique du pays - Slavko Perovic. Il explique que la « République fédérale de Yougoslavie

metre fin à son pouvoir. Mais il en est incapable, et les gouvernements occidentaux ont parié sur un mauvais cheval ; sur un homme qui poursuit une prétendue modernisation économique avec des activités illégales comme le trafic de cigarettes, grâce à l'appui de la police qu'il contrôle. » Dans ce contexte d'affrontement entre les deux Républiques, par dirigeants interposés, les rumeurs se multiplient, représentations des inévitables tensions qui découleront du scrutin de dimanche : déclaration d'état d'urgence par la République fédérale pour étouffer cette « rébellion », reprise en main au niveau fédéral des polices serbe et monténégrine, unification des deux télévisions nationales - dont les informations divergent actuellement en tous points -, pressions économiques de Belgrade pour tenter d'apaiser Podgorica.

SITUATION DE NON-DROIT

« Ce qui est certain », assure Srdjan Darmanovic, c'est que la crise se prolongera après les élections. Bien sûr, Slobodan Milosevic restera au pouvoir, mais il aura, en plus de la crise dramatique du Kosovo, un autre problème difficile à gérer. Dans ce contexte, ajoute-t-il, il est très difficile d'envisager des scénarios, quand tout ou presque peut se produire. Car il ne faut jamais oublier que Slobodan Milosevic fait régner dans la République fédérale, en fonction de son bon vouloir, une perpétuelle situation de non-droit. » « Le Monténégro ressemble en fait, ironise Milan Popovic, qui dirige un institut de politique internationale, à un nain qui lutte contre un cyclope dont les coups ne sont pas très précis, mais toujours destructeurs. »

est la propriété privée de Slobodan Milosevic et un Etat fictif de profiteurs de guerre, créé pour dissimuler les crimes de ses responsables. » Pour Momir Bulatovic, premier ministre fédéral et allié de Slobodan Milosevic, cette crise au Monténégro reflète surtout la volonté de la communauté internationale de mettre fin à l'hégémonie de Slobodan Milosevic. « Milo Djukanovic a acquis la sympathie de l'Occident en s'opposant à Slobodan Milosevic, et en disant qu'il parviendrait à

réorienter vers l'Ouest. A en croire les statistiques officielles, la Slovaquie serait ainsi parvenue à surmonter le double choc créé par l'effondrement du Comecon et la séparation avec la République tchèque. Vladimir Meciar s'attribue volontiers ces résultats. L'actuel chef de gouvernement est en poste presque sans interruption depuis la chute du communisme. Il ne le doit pas seulement à un populisme qui flatte une partie non négligeable de l'électorat, celle déboussolée par les transformations de la société slovaque qui est sensible aux sirènes d'un chef charismatique. Son clientélisme fait aussi merveille. « Une partie du système de Meciar repose sur les retours d'ascenseur et la fidélité : les meilleures sociétés privatisables sont bradées à des proches, qui sont en-

Vers un huitième tour de l'élection présidentielle

Le 7^e tour de l'élection présidentielle slovaque a tourné court, vendredi 29 mai, faute d'un quorum suffisant à la chambre de Bratislava. Seuls 83 des 150 élus ont pris part au vote alors que la Constitution slovaque exige une participation de 90 députés au moins. Le seul candidat en lice, Vladimir Abraham, 49 ans, un entrepreneur qui se présentait sous une étiquette indépendante et sans appui politique, n'a recueilli que 13 voix. Un nouveau scrutin, le huitième, se tiendra le 11 juin mais le gouvernement et l'opposition semblent trop divisés pour s'accorder sur un candidat. Dans l'intervalle, les pouvoirs présidentiels ont été transférés au premier ministre, Vladimir Meciar. Indépendant depuis janvier 1993 après la scission de la Tchécoslovaquie, la Slovaquie (5,5 millions d'habitants) est sans chef d'Etat depuis le 2 mars, date de la fin du mandat de Michal Kovac, le président sortant. Ce manque de crédibilité de la démocratie slovaque a exclu le pays des négociations d'adhésion à l'Union européenne et à l'OTAN, et limité les investissements étrangers.

« Les subventions cachées », s'interroge Peter Schutz. Les mêmes questions se posent à l'échelle du pays. L'endettement extérieur de la Slovaquie est passé à 2 000 dollars par habitant, contre 683 dollars quatre ans plus tôt. Le pays reste dépendant de l'exportation de produits semi-finis et ne réussit pas à attirer les investisseurs étrangers. Il reste que la Slovaquie affichait, fin 1997, la plus forte croissance économique (6 %) et la plus faible inflation des pays de la région. Les échanges ont été

Clientélisme et passe-droits, piliers du néo-capitalisme slovaque

KOSICE
de notre envoyé spécial
Dans les tourbillons de la transition économique en Slovaquie, la fulgurante réussite d'Alexander

REPORTAGE
Le groupe industriel VSZ est un parfait exemple du système mis en place par M. Meciar

Rezes illustre le système de pouvoir orchestré de main de maître par le premier ministre, Vladimir Meciar. Economie et politique s'y entremêlent dans un même échec. M. Rezes, principal actionnaire du premier groupe industriel slovaque, VSZ - dont il était un simple directeur il n'y a pas si longtemps - est également un ancien ministre des transports, et il dirige la campagne électorale du parti au pouvoir pour les prochaines élections législatives de cet automne. Le cas de VSZ est exemplaire. L'ancien fleuron de l'industrie lourde au temps de la Tchécoslovaquie est tombé dans l'escarcelle de M. Rezes un jour de 1994. L'affaire fut rondement menée. Le lendemain, Vladimir Meciar devait, provisoirement, quitter ses fonctions. « Une partie du capital lui a été attribuée de gré à gré pour le tiers de sa valeur, qu'il n'a d'ailleurs jamais payé », assure Peter Schutz, journaliste politique respecté et spécialiste du dossier VSZ. L'entreprise, située dans la deuxième ville du pays, Kosice, ne serait pas la

seule dans ce cas. L'opposition accuse le gouvernement d'avoir illégalement privatisé un tiers des sociétés. « Les privatisations ne sont pas toutes illégales, mais elles sont presque toutes immorales », ironise Peter Schutz, qui dénonce le sentiment d'impunité qui prévaut dans les rangs du pouvoir et des nouveaux riches. Le fils de M. Rezes ne vient-il pas d'être nommé, début mars, à la tête du conseil d'administration de VSZ alors qu'il n'a pas trente ans ? « Operation de rajustement », explique-t-on, avec embarras, au service de presse de VSZ. « C'est le début de la dynastie Rezes », rétorque-t-on à la rédaction du quotidien local Korzar.

Au siège de VSZ, on explique que l'entreprise est « normale, privée, capitaliste ». Pour preuve, assènent les « managers » dont les luxueuses berlines allemandes trônent devant l'entrée des bureaux. VSZ vient en quelques semaines de conclure un accord de partenariat avec le géant américain US Steel et de racheter pour 1 dollar symbolique un concurrent en Hongrie (DAM Diosgyor Rt). Et le groupe s'est lancé dans une diversification boulimique : céramique, mécanique, électronique, banque, assurance et commerce. Ultime symbole de cette conversion à l'économie de marché, il s'est transformé début mars en holding, avant même que les législateurs slovaques n'adoptent un texte sur cette nouvelle identité juridique. Officiellement, ça marche. VSZ a dégagé, en 1997, un confortable bénéfice de quelque 1,5 milliard de couronnes slovaques (environ 300 millions de francs), « pèse » 12 % du PNB et 20 % des exportations nationales. La grappe sociale au sein de ce groupe de 25 000 personnes ne menace pas l'équilibre de l'économie. « Les employés gagnent plus que la moyenne alors que le pays connaît un taux de chômage de 13 % », rappelle Stefan Kubak, président de Metalurg, le syndicat maison, unique - comme au temps du socialisme - mais actionnaire à hauteur de 10 % de VSZ, selon les règles du néo-capitalisme slovaque.

« Une partie du système de Meciar repose sur les retours d'ascenseur et la fidélité : les meilleures sociétés privatisables sont bradées à des proches, qui sont en-

SANTÉ INSOLENTE

Contrairement à nombre de mastodontes industriels slovaques, tels ceux de l'armement, qui ont sombré, VSZ affiche une santé insolente, suspecte pour certains. « Nous ne connaissons pas la hauteur de leurs dettes, de la fraude fis-

CompuServe Allemagne condamné pour diffusion à caractère pédophile

MUNICH. L'ancien patron de CompuServe Allemagne, Félix Somn, a été condamné le 28 mai à deux ans de prison avec sursis par un tribunal de Munich pour diffusion à caractère pédophile sur Internet, à l'issue du premier procès du genre en Allemagne. Le tribunal n'a suivi ni le parquet, ni la défense, qui avaient tous deux réclamé l'acquiescement. M. Somn, trente-quatre ans, devait répondre de la diffusion de documents pornographiques à caractère pédophile, zoophile ou violent, par des clients de la filiale allemande du serveur américain CompuServe en 1995 et 1996. Le parquet estimait que la société avait les moyens techniques de filtrer le contenu des services, ce que la défense contestait en expliquant que CompuServe n'avait pas la possibilité en Allemagne de faire le tri entre les documents. Un expert de l'Office fédéral pour la sécurité des techniques d'information a expliqué au cours du procès que, en tant que diffuseur n'ayant pas son propre serveur, CompuServe n'avait pratiquement aucun moyen de contrôle sur les données. - (AFP)

Le FMI va débloquer 670 millions de dollars pour la Russie

MOSCOU. Le FMI a promis, vendredi 29 mai, que la tranche de 670 millions de dollars du crédit en cours à la Russie sera « débloquée d'ici quelques semaines, en tout cas avant fin juin ». Un communiqué du Fonds a salué le plan anti-crise du nouveau gouvernement, révélé en détails vendredi. Il comporte l'annulation de la baisse promise des taxes sur les pétroliers, obligés de payer en juin tous leurs arriérés d'impôts, de même que vingt grosses entreprises menacées de faillites. Des lois seront aussi proposées pour obliger Gazprom, le géant du gaz, à payer ses taxes à la production et non après paiement, et pour permettre de taxer plus lourdement certains terrains. Boris Eltsine, qui soutient fermement le gouvernement, a renvoyé le chef des impôts Alexandre Potchouk, remplacé par un ancien ministre des finances, Boris Fedorov. Mais la Bourse a encore cédé à la baisse vendredi, perdant 15 % cette semaine. - (Corresp.)

Le FMI assouplit ses conditions en Indonésie

DJAKARTA. Le Fonds monétaire international (FMI) va allonger les délais de mise en œuvre des vastes réformes économiques qu'il demande à l'Indonésie en contrepartie d'un plan international de sauvetage, a annoncé samedi 30 mai le directeur Asie-Pacifique du FMI, Hubert Neiss. M. Neiss a passé quatre jours à Djakarta à réévaluer la situation économique du pays et doit recommander au conseil d'administration du FMI un éventuel déblocage d'un versement de 1 milliard de dollars suspendu la semaine dernière, au lendemain de la démission du président Suharto. « Il faut être pragmatique et allonger les délais quand certains d'entre eux n'ont plus de sens », a déclaré M. Neiss. En avril, le FMI et la Banque mondiale avaient menacé l'Indonésie d'une suspension des versements du plan international de quelque 40 milliards de dollars si elle ne respectait pas les délais fixés. La situation sociale reste très fragile, notamment à Java où se sont déroulés de nouveaux troubles dans la journée de vendredi. - (AFP)

DÉPÊCHES

- **AFRIQUE DU SUD** : le général Siphivhe Nyanda est devenu le premier chef d'état-major noir de l'armée sud-africaine, vendredi 29 mai. La priorité de cet ancien chef du mouvement de la guérilla contre l'apartheid, le Umkhonto we sizwe, branche armée du Congrès national africain (ANC), sera de compléter la transformation de l'armée engagée en 1994 avec l'intégration de huit mouvements de libération aux forces régulières. - (AFP Reuters)
- **COMORES** : le président comorien Mohamed Taki Abdoukarim a destitué son premier ministre et le gouvernement, vendredi 29 mai, selon la radio officielle Radio Comores. Il y a une semaine, le président Taki avait dénoncé « l'incompétence » de ses collaborateurs, alors que les Comores sont confrontées à une crise sociale qu'il a ajoutée aux velléités de sécession de l'île d'Anjouan. En mars, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale avaient dénoncé la gabegie régnant aux Comores, relevant notamment que « plus de 70 % des dépenses publiques ont été affectées à la superstructure politique » en 1997. - (AFP)
- **NICARAGUA** : le juge d'instruction de Managua a rejeté, vendredi 29 mai, la plainte de la fille adoptive de Daniel Ortega, Zolamirica Narvaez Murillo, pour attentat à la pudeur, harcèlement sexuel et viol, pour vice de forme. La plaignante a encore la possibilité de déposer une nouvelle plainte. La fille adoptive de Daniel Ortega, ex-président du Nicaragua et actuel secrétaire général du Front sandiniste de libération nationale (FSLN), principale formation de l'opposition, accuse Daniel Ortega d'avoir abusé d'elle « de façon répétée » depuis l'âge de onze ans. - (AFP)
- **CORÉE DU SUD** : la police a arrêté cent neuf étudiants et bouclé l'université de Séoul pour tenter d'empêcher les étudiants de rejoindre les syndicats protestant contre les licenciements massifs provoqués par la crise de grands groupes coréens. Les arrestations ont eu lieu au cours de manifestations dans la nuit de vendredi à samedi, durant lesquelles les étudiants ont occupé des rues et des stations de métro de la capitale, criant des slogans et distribuant des tracts. - (AFP)
- **KOSOVO** : un policier a été tué et un autre grièvement blessé vendredi 29 mai lors d'une attaque par des séparatistes albanais contre un poste de la police serbe, dans l'ouest du Kosovo, a indiqué le centre d'information (serbe) à Pristina. C'est le quinzième policier tué depuis le début de l'année dans la province serbe à majorité albanaise. La police a repris vendredi en fin de matinée le contrôle de la route Pec-Djakovica, qui était bloquée depuis plusieurs jours par les séparatistes, selon la même source. En revanche, la route Pristina (centre)-Pec a été fermée à la suite de nouveaux affrontements à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Pristina, chef-lieu de la province. - (AFP)
- **LUXEMBOURG** : l'OTAN et l'Ukraine ont conclu, vendredi 29 mai, un accord pour l'établissement d'un officier de liaison militaire de l'Alliance à Kiev, a annoncé le secrétaire général de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe, le ministre ukrainien de la Défense, Leonid Kuchma, qui accueille déjà un centre de documentation et d'information de l'Alliance, est le premier membre du partenariat (qui compte vingt-huit adhérents au total, neutres et est-européens) à bénéficier d'une mission de liaison militaire. - (AFP)
- **LIBAN** : le président Jacques Chirac est arrivé vendredi soir 29 mai au Liban pour effectuer une troisième visite depuis 1995. M. Chirac a été accueilli à l'aéroport international de Beyrouth par le président Elias Hraoui, le président de la Chambre des députés, Nabih Berré et le premier ministre Rafic Hariri. M. Chirac devait inaugurer samedi la résidence des Pins, siège de l'ambassade de France, entièrement rénové, et ouvrir dimanche les travaux de l'Association internationale des maîtres francophones (AIMF). - (AFP)
- La deuxième étape des élections municipales au Liban, les premières depuis trente-cinq ans, devait se dérouler dimanche 31 mai dans la préfecture du Liban du Nord. Le scrutin se poursuivra le dimanche suivant à Beyrouth et au Liban du sud, et se terminera dans la plaine orientale de la Bekaa le 14 juin. - (AFP)

ESEC
Diplôme homologué par l'Etat
École du cinéma, de la vidéo et du numérique
Accès direct bac - 2
01 43 42 43 22

مركز الأبحاث

Plui
UNE tuée des du Fort sur non sud-ouest front m donnant gence.
Bretaj Normal éclairci avec que de les n avec des maxima gues.
Nord-Centre, demnes Ardennent les cles rev leurs, le matin, l'apparti averses. l'après- Chan

La fr
Le PCF et le MD

PRÉVIS
ville par et rétat c ; coupe
ALGERIE
BARRIS
BOURGE
BREST
CAEN
CHERBOU
CLEMONT
DUCHE
GRENOBL
LILLE
LIMOGES
LYON
MARSEIL

PRAT
La gauche veut « se »
La bataille de se
tants contre les pré
conseils régionaux à
ans vout du N. P.
comme une manifest
baix. La journée de m
organisée le 31 juin à
terradie autonome et
tance d'associations
du 30 mai se transp
journée nationale ave
de responsables polit
tionaux et de militan
régions. Il pourrait
même d'un rassemble
vu en septembre. à
Christophe L'ambassa
taire national du PS, p
création d'un comité
pour la démission de
présidents de région, q
rait des personnalités

QUA
vée la
le 1
chico.
30 juin
catho
n'imp
pris d
de vac
La r
la moi
transf
chemi
ère a
ra les
polyur
et am
domné
et le c
sur la
doivent
rés ni
d'chaus
Des
réalis
flux
est pr
mag
calise
moir
poire
dette

Mi
Dans les h
vigilance à l'ég

BRUNO GOLLNISC
du groupe Front ré
conseil régional Rhon
mètre-d' à menta
Après s'être opposé
Boues accorderes au
pour un semur à l'arr
Mende du 26 juin, il
bispect les crédits affect
vestis. L'ons-l'union
d, en effet, violente
motion adoptée à l'un
7 mai, par les trois conse
établissement qui, rapp
principes de « l'écolog
l'écologie », l'interdicit
sion idéologique du F
tous les établissements
l'hygiène régularité
révis, d'enseignement
chèque » du conseil ré
« ne s'engage dans une
l'union ou dans une
l'union, aux princip
de l'Université », la
directeur général du F
finances : « Le ré
signataires de ce
doivent se présenter
tion régionale la
la main droite ten

Les enseignants de l'
male supérieure de l'
Saint-Cloud n'ont pas
sion-membres. Bourl
savoir qu'ils ne voula
accepter les 2 à 3 mill
promis par Charles M
Participer à l'installa
cette prestigieuse sc
2000 (Le Monde du 4
La menace preser
Université Jules-Vie
l'usqu'à présent, et
s'était contenté d'ap
to à la présence d'un
du conseil régional de
membre du FN. Depuis

RÉGIONS La majorité gouvernementale peine à maintenir son unité dans les quatre régions - Bourgogne, Languedoc-Roussillon, Picardie et Rhône-Alpes - dont les prési-

dents ont été élus grâce au soutien du Front national. Elle s'est déjà divisée à Montpellier. ● LES SOCIALISTES ne veulent rien faire qui puisse aider la droite à banaliser une

alliance avec l'extrême droite et espèrent une mobilisation nationale pour contraindre ces quatre présidents à démissionner. ● LES COMMUNISTES et les amis de Jean-

Pierre Chevènement doutent qu'une opposition systématique soit compréhensible par les électeurs et craignent que cela ne se traduise par la non-réalisation d'équipements at-

tendus par les habitants. ● MATIGNON a réuni les responsables des élus PS, PRG, MDC et Verts de ces régions pour coordonner leur stratégie avec celle du gouvernement.

La fragile unité de la gauche dans les régions sous arbitrage du FN

Le PS veut maintenir un « cordon sanitaire » autour des quatre présidents élus grâce aux voix de l'extrême droite.

Le PCF et le MDC préfèrent se prononcer en fonction des dossiers, les aides de l'Etat ne pouvant se substituer systématiquement aux subventions refusées

MARDI 26 MAI, un déjeuner a réuni à Matignon des représentants des groupes de la gauche « plurielle » des régions dirigées par une alliance droite-FN. Ces élus PS, Verts, PRG et MDC (le PCF ayant décliné l'invitation) se sont retrouvés en présence du chef de cabinet du premier ministre, du directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur et de celui de la ministre de l'Environnement et de l'aménagement du territoire. Lionel Jospin est venu saluer les convives à la fin du repas, consacré principalement aux relations de l'Etat avec ces régions.

Les participants ont notamment débattu de la préparation des prochains contrats de plan Etat-régions et de la situation des associations privées de subventions ou les refusant. Il a été souligné qu'il ne fallait pas s'attendre à une substitution systématique de l'Etat aux conseils défallants. Ma-

tignon estime qu'« il ne faut pas que ces conseils régionaux tiennent le beurre et l'argent du beurre ». Pour le gouvernement, toutefois, les élections de Charles Millon (Rhône-Alpes), Jean-Pierre Solson (Bourgogne), Jacques Blanc (Languedoc-Roussillon) et Charles Baur (Picardie) avec le soutien des conseillers d'extrême droite modifient les conditions du dialogue républicain.

Cette situation pose aussi des problèmes difficiles aux quatre chefs de file du Parti socialiste dans ces régions, qui ont pris l'habitude de se rencontrer, tous les quinze jours, rue de Solferino, pour harmoniser leur comportement. Pour le moment, ils ne remettent pas en cause la stratégie retenue dès le 20 mars : pas de compromission avec la droite qui se commet avec le Front national ; pas de « front républicain », qui « valorise la posture et nourrit les thèses du FN », selon l'expression de Laurent Fabius ; faire en sorte de provoquer la démission des présidents en bloquant les décisions.

Mais ce positionnement, ce « cordon sanitaire », disent les socialistes, n'est pas toujours facile à justifier auprès des électeurs. Il a, par exemple, conduit la gauche de Rhône-Alpes à refuser en bloc tous les dossiers présentés par M. Millon lors de la commission permanente du 20 mai. Ont ainsi été rejetées des subventions pour Rhône-Alpes Cinéma, des organismes culturels, ou des mesures pour la politique de la ville (Le Monde du 26 mai).

Le principe de ces votes négatifs a été longuement discuté, à Lyon, par les conseillers de gauche. Les communistes étaient plutôt partisans d'une non-participation au scrutin afin de permettre l'adoption de certains dossiers. Ces élus pensaient principalement aux

subventions pour les quartiers de communes souvent dirigées par le PCF. Car toute opération est engagée grâce à des financements croisés (Etat, région, département, ville). Le blocage d'une source peut ainsi empêcher la réalisation de l'équipement attendu.

Finalement, après bien des débats, les élus de la gauche en Rhône-Alpes ont fait front commun. Cela n'a pas été le cas, en revanche, vendredi 29 mai, à la commission permanente de Languedoc-Roussillon : le PS a maintenu son opposition systématique, les deux élus PRG ont refusé de participer au vote ; mais les communistes et l'élu MDC ont voté en fonction des dossiers présentés. « Qu'on le veuille ou non, l'exécutif est en place, et les décisions de la région engagent la vie des gens », s'est justifié un élu communiste. Le poids du PCF est cependant relatif, puisque

M. Blanc dispose, avec les voix de droite et celles du FN, d'une majorité absolue.

A la commission permanente de la région Picardie, réunie lundi 11 mai, la gauche a voté systématiquement unie contre tous les dossiers, y compris celui sur les crédits de formation des emplois-jeunes. Résultat, ce dossier, cher à la gauche, a été le seul à ne pas être adopté. « Nous nous sommes fait piéger par le Front national, qui a tout fait passer ce jour-là sauf ce qui touchait les emplois-jeunes », concède Laurence Rossignol, conseillère régionale du PS.

ÉVITER LA BANALISATION

Les composantes de gauche vont à nouveau se concerter avant la prochaine commission permanente, prévue le 5 juin. Au MDC comme au PCF, on se demande s'il ne faudrait pas assez rapidement moduler la stratégie d'opposition

afin d'être plus « lisible » pour les électeurs. Michel Vignal, secrétaire national du MDC, président du groupe MDC-Verts de Picardie, et Gilles Mazure, président du groupe PCF, seraient favorables à des « actions symboliques » et à une offensive sur certains dossiers comme les transports. « Il faut obliger le FN à se démasquer en prenant en compte l'intérêt des Picards », explique M. Mazure. « Voter pour certains dossiers reviendrait à servir de majorité de rechange à M. Baur », soutient, en revanche, M^{me} Rossignol. Gérard Collomb, maire socialiste du 9^e arrondissement de Lyon et conseiller régional, explique qu'aidé M. Millon à faire adopter des textes, « c'est banaliser son accord avec l'extrême droite ». « Notre position est difficile politiquement, psychologiquement », reconnaît Bernard Soulage, président du groupe de la gauche « plurielle »

en Rhône-Alpes. Mais, poursuit-il, « elle a pour objectif de mettre en évidence que le Front national est le maître du jeu ».

En Rhône-Alpes, comme en Picardie, la gauche « plurielle » compte sur le revirement de quelques élus de droite pour pousser les présidents à la démission tout en ne se faisant guère d'illusions. Conscients que leur stratégie de blocage ne pourra être tenue longtemps, les responsables de la gauche espèrent une réaction des « citoyens » et leur mobilisation. L'objectif premier est d'éviter « la banalisation de l'alliance droite-FN », car, pour M. Soulage, « ne rien faire, c'est ouvrir la porte à des ministres léninistes dans quatre ou cinq ans ».

Bruno Caussé et Christiane Chombeau (avec Jacques Morin à Montpellier)

Mobilisation nationale

La gauche veut « nationaliser » la bataille de ses représentants contre les présidents de conseils régionaux élus grâce aux voix du FN. Présentée comme une manifestation régionale, la journée de mobilisation organisée le 13 juin à Amiens par Picardie citoyenne et une trentaine d'associations (Le Monde du 30 mai) se transforme en journée nationale avec la venue de responsables politiques nationaux et de militants d'autres régions. Il pourrait en être de même d'un rassemblement prévu en septembre à Lyon. Jean-Christophe Cambadélis, secrétaire national du PS, prépare la création d'un comité national pour la démission de ces quatre présidents de région, qui réunirait des personnalités diverses.

Dans les lycées et les universités, vigilance à l'égard des « compromissions »

BRUNO GOLLNISCH, président du groupe Front national au conseil régional Rhône-Alpes, mettra-t-il sa menace à exécution ? Après s'être opposé, le 20 mai, aux bourses accordées aux étudiants pour un séjour à l'étranger (Le Monde du 26 mai), il envisage de bloquer les crédits affectés à l'université Louis-Lumière (Lyon-II). Il a, en effet, violemment réagi à la motion adoptée à l'unanimité, le 7 mai, par les trois conseils de cet établissement qui, rappelant les principes de « l'éthique universitaire (...) incompatibles avec les options idéologiques du FN », invite tous les établissements à « développer une vigilance accrue quant à toute dérive de la politique culturelle, d'enseignement et de recherche » du conseil régional et à « ne s'engager dans aucune collaboration ou projet qui porterait atteinte aux principes fondamentaux de l'Université ». La réplique du secrétaire général du FN a été sans nuances : « Je ne pense pas que les signataires de ce texte extravagant osent se présenter devant l'institution régionale le poing gauche levé et la main droite tendant la serviette ».

Les enseignants de l'École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud n'ont pas encore été ainsi menacés. Pourtant, ils ont fait savoir qu'ils ne voulaient plus accepter les 2 à 3 millions de francs promis par Charles Millon pour participer à l'installation à Lyon de cette prestigieuse école en l'an 2000 (Le Monde du 4 avril).

La menace pèsera-t-elle sur l'université Jules-Verne d'Amiens ? Jusqu'à présent, cet établissement s'était contenté d'opposer son veto à la présence d'un représentant du conseil régional de Picardie membre du FN. Depuis la téléco-

munication de Charles Baur, avec le soutien des voix d'extrême droite, un pas a été franchi. A l'unanimité, les membres du pôle de recherche en sciences humaines et sociales ont manifesté, lundi 25 mai, « leur volonté de trouver des financements non entachés de compromission avec le Front national ». Cette décision n'est pas sans conséquence. Parmi les six unités de ce pôle, associant l'université de technologie de Compiègne, certaines dépendent uniquement de l'aide régionale. Tout en comprenant la position des chercheurs, Paul Perronne, président de l'université d'Amiens, regrette que « ce retrait évite au conseil régional d'avoir à se prononcer sur des axes de recherche que [nous] avons eu quelque difficulté à faire reconnaître ».

MANIFESTATION À RENNES

Dans les lycées, les réactions hostiles se poursuivent contre la présence d'élus FN dans les conseils des établissements. Près d'un millier de manifestants ont défilé, vendredi 29 mai, dans les rues de Rennes, pour protester contre les délégations attribuées aux élus d'extrême droite dans les lycées et les universités. Pour éviter les « dérives » éventuelles, le Syndicat national des chefs d'établissement (SNPDEN) a mis en place un comité de vigilance et recommande aux proviseurs de suspendre les conseils « où la ligne jaune serait franchie ». La Fédération syndicale unitaire craint toutefois que « ce débat ne soit dépassé » et qu'il faille faire preuve « de vigilance à l'égard de la politique éducative et des limitations des crédits annoncées dans les conseils régionaux sous la pression du FN ».

Michèle Delberghe

quelqu'un que vous aviez oublié

THERAPIES MARINES
PROGRAMMES DE RELAXATION
SÉJOURS COMBINÉS
HOTELS ET THERMES
SOINS DE BEAUTÉ
FITNESS-CLUB

4 100 F

INFORMATIONS : 00 377 92 16 49 40

et 670 millions

Russie

Mardi 26 mai, un déjeuner a réuni à Matignon des représentants des groupes de la gauche « plurielle » des régions dirigées par une alliance droite-FN. Ces élus PS, Verts, PRG et MDC (le PCF ayant décliné l'invitation) se sont retrouvés en présence du chef de cabinet du premier ministre, du directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur et de celui de la ministre de l'Environnement et de l'aménagement du territoire.

ses conditions

Mardi 26 mai, un déjeuner a réuni à Matignon des représentants des groupes de la gauche « plurielle » des régions dirigées par une alliance droite-FN. Ces élus PS, Verts, PRG et MDC (le PCF ayant décliné l'invitation) se sont retrouvés en présence du chef de cabinet du premier ministre, du directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur et de celui de la ministre de l'Environnement et de l'aménagement du territoire.

Mobilisation nationale

La gauche veut « nationaliser » la bataille de ses représentants contre les présidents de conseils régionaux élus grâce aux voix du FN. Présentée comme une manifestation régionale, la journée de mobilisation organisée le 13 juin à Amiens par Picardie citoyenne et une trentaine d'associations (Le Monde du 30 mai) se transforme en journée nationale avec la venue de responsables politiques nationaux et de militants d'autres régions.

Dans les lycées et les universités,

vigilance à l'égard des « compromissions »

BRUNO GOLLNISCH, président

du groupe Front national au conseil régional Rhône-Alpes, mettra-t-il sa menace à exécution ? Après s'être opposé, le 20 mai, aux bourses accordées aux étudiants pour un séjour à l'étranger (Le Monde du 26 mai), il envisage de bloquer les crédits affectés à l'université Louis-Lumière (Lyon-II).

Les enseignants de l'École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud n'ont pas encore été ainsi menacés.

La menace pèsera-t-elle sur l'université Jules-Verne d'Amiens ?

Jusqu'à présent, cet établissement s'était contenté d'opposer son veto à la présence d'un représentant du conseil régional de Picardie membre du FN.

Depuis la téléco-

munication de Charles Baur,

avec le soutien des voix d'extrême droite, un pas a été franchi.

A l'unanimité, les membres du pôle de recherche en sciences humaines et sociales ont manifesté, lundi 25 mai, « leur volonté de trouver des financements non entachés de compromission avec le Front national ».

Cette décision n'est pas sans conséquence. Parmi les six unités de ce pôle, associant l'université de technologie de Compiègne, certaines dépendent uniquement de l'aide régionale.

Tout en comprenant la position des chercheurs, Paul Perronne, président de l'université d'Amiens, regrette que « ce retrait évite au conseil régional d'avoir à se prononcer sur des axes de recherche que [nous] avons eu quelque difficulté à faire reconnaître ».

Dans les lycées, les réactions hostiles se poursuivent contre la présence d'élus FN dans les conseils des établissements.

Près d'un millier de manifestants ont défilé, vendredi 29 mai, dans les rues de Rennes, pour protester contre les délégations attribuées aux élus d'extrême droite dans les lycées et les universités.

Pour éviter les « dérives » éventuelles, le Syndicat national des chefs d'établissement (SNPDEN) a mis en place un comité de vigilance et recommande aux proviseurs de suspendre les conseils « où la ligne jaune serait franchie ».

La Fédération syndicale unitaire craint toutefois que « ce débat ne soit dépassé » et qu'il faille faire preuve « de vigilance à l'égard de la politique éducative et des limitations des crédits annoncées dans les conseils régionaux sous la pression du FN ».

Michèle Delberghe

Martine Aubry souhaite revenir sur la mise sous conditions des allocations familiales

Les partenaires sociaux préfèrent une réforme du quotient familial

Tenue par la solidarité gouvernementale, Martine Aubry n'a jamais critiqué la décision de Lionel Jospin de supprimer les allocations familiales

aux familles aisées. Mais elle ne cache pas à ses interlocuteurs qu'elle espère convaincre le premier ministre de revenir sur cette réforme en

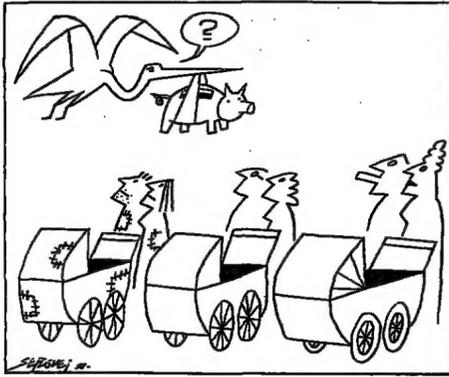
échange d'un abaissement du plafond permettant de profiter du quotient familial dans le calcul de l'impôt sur le revenu.

LORS DE LA CONFÉRENCE nationale sur la famille, qui réunira les partenaires sociaux et les associations familiales à Matignon, vendredi 12 juin, Lionel Jospin pourrait annoncer sa décision de revenir sur la mise sous conditions de ressources des allocations familiales. Annoncée par le premier ministre, sans débats préalables, le 19 juin 1997, dans sa déclaration de politique générale, cette mesure avait suscité les critiques de l'ensemble des partenaires sociaux, d'autant plus que l'économie d'environ 4 milliards de francs n'a pas servi à accroître les aides aux ménages modestes mais à réduire le déficit important de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF).

Si l'arbitrage définitif n'est pas rendu, les pressions sur le chef du gouvernement se font de plus en plus fortes. M. Jospin pourrait donc annoncer, le 12 juin, une baisse du plafond du quotient familial, réforme globale mieux acceptée par les syndicats et les associations. La ministre de l'emploi et de la solidarité plaide en ce sens.

Si Martine Aubry n'a jamais exprimé publiquement son opposition au plafonnement des allocations en fonction des revenus - solidarité gouvernementale oblige -, elle affirme volontiers qu'elle a toujours été hostile à cette mesure. Lors de ses rencontres, vendredi 29 mai, avec les responsables de FO et de l'Union nationale des associations familiales (UNAF), dans le cadre de la préparation du «sommet» sur la famille, elle n'a pas caché qu'elle souhaitait revenir sur cette mesure.

Ramener le plafond du quotient familial de 16 300 francs (par demi-part) à 11 000 francs - hypothèse retenue par l'UNAF et le rapport Thélot-Villac (*Le Monde* du 21 mai) - ferait rentrer environ 4,1 milliards dans les caisses de l'Etat. Dès lors, la question se pose : où affecter cette somme afin d'alléger la branche famille de la Sécurité sociale. M^{me} Aubry a



mis à l'étude la solution suggérée dans le rapport Thélot-Villac : le transfert sur le budget de l'Etat de l'allocation de parent isolé versée aux adultes seuls et sans ressources qui éteint des enfants. Son coût (4,6 à 4,9 milliards) est actuellement supporté par la CNAF.

Les simulations de l'UNAF

L'UNAF a simulé les effets d'une baisse du plafond du quotient familial de 16 300 francs à 11 000 francs (par demi-part). Pour une famille avec un enfant, il n'y a pas de hausse d'impôt en dessous de 36 000 francs de revenu net mensuel. Entre 36 100 francs et 55 400 francs, le surcroît d'impôt est progressif : de 0 à 448 francs par mois. Les couples ayant deux enfants récupéreraient les «alocs» (680 francs par mois), et, avec moins de 39 000 francs de revenus par mois, la famille n'aurait pas de hausse d'impôt. Entre 39 000 francs et 48 000 francs, la hausse est progressive (jusqu'à 680 francs par mois), mais compensée par les allocations. De 48 000 francs à 56 000 francs, la perte de revenu serait progressive pour atteindre 2 576 francs par an au maximum. Avec trois enfants et moins de 43 600 francs, le gain annuel est de 18 672 francs (aucune hausse d'impôt et 1 556 francs d'allocations par mois). Cet avantage décline jusqu'à 61 500 francs de revenus. Au-delà, le surcroît d'impôt va de 0 à 2 848 francs par an.

tion de ressources des allocations. Le président de l'UNAF, après son entretien avec M^{me} Aubry, estime qu'elle a été sensible à ses arguments. Hubert Brin a fait cheminer quelques idées chères au mouvement familial, comme la création d'un délégué interministériel à la famille et celle d'un comité interministériel qui se réunirait deux fois par an. Le gouvernement, qui souhaite l'appui des associations, l'a obtenu vendredi : à l'unanimité des membres présents, le conseil d'administration de l'UNAF a réaffirmé la proposition qu'il avait faite, en juillet 1997, de remplacer la mise sous condition de ressources par un abaissement du plafond du quotient.

« UN DROIT DE CHAQUE ENFANT »

Lundi 25 mai, le groupe communiste à l'Assemblée nationale avait jugé que « les allocations familiales sont un droit de chaque enfant », et que le maintien de conditions de ressources « irait à l'encontre de ce principe ». Vendredi, la CGT et la CFDT ont à leur tour plaidé auprès des conseillers de la ministre de l'emploi et de la solidarité pour un retour à l'universalité des allocations et une réforme du quotient familial. Sur ce point, il faudra toutefois vaincre les résistances du ministère des finances, hostile à une réforme qui va se traduire par une hausse, même modeste, des prélèvements obligatoires.

Bercy juge qu'un tel changement ne peut s'inscrire que dans le cadre d'une réforme d'ensemble de l'impôt sur le revenu, qui n'est pas à l'ordre du jour. Politiquement, cette mesure a aussi l'inconvénient de pénaliser des familles qui ne l'étaient pas jusqu'à présent, notamment certains couples avec un enfant. Selon les calculs de l'UNAF (lire ci-contre), cette réforme serait socialement plus juste qu'un maintien des conditions de ressources.

Jean-Michel Bezat

L'UNSA veut « faire coexister culture du service public et culture d'entreprise »

Parmi les délégués présents au 2^e congrès de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA), qui a achevé ses travaux, vendredi 29 mai, à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), l'« antiblondisme » était une valeur sûre. La CFDT, la CGT et la CFE-CGC ont, en revanche, répondu positivement à l'invitation qui leur avait été faite d'assister aux travaux des congressistes.

Le nouvel exécutif de l'UNSA, à la tête duquel Alain Olive, de la FEN, a été reconduit pour trois ans, assisté par Jacques Mairé (ex-FO), traduit bien cette alliance entre les composantes d'origine de l'UNSA et les dissidents de FO qui viennent de se rejoindre. Sur les neuf membres du secrétariat, trois sont des anciens adhérents de FO. Outre M. Mairé, Jean Grosset, ex-numéro deux de l'Union FO de Paris, est chargé de la syndicalisation du secteur privé, et Jean-Pierre Yonnet, ancien représen-

tant de FO auprès de la Commission européenne à Bruxelles, prend en main les relations internationales. La résolution générale, adoptée à près de 99 %, prévoit d'engager l'UNSA dans « un syndicalisme capable tout à la fois de protester, de proposer [et] de négocier ». Refusant « le clivage convenu entre réformistes et protestataires », elle entend mettre l'accent sur « un syndicalisme de contrat ».

REFLECTIR À LA FAIBLESSE DU SYNDICALISME

Avec ce deuxième congrès, l'UNSA s'est transformée en une « organisation interprofessionnelle », tournée vers le secteur privé et basée sur le « respect de l'autonomie » de ses syndicats. Pour Jean-Paul Roux, secrétaire général de la FEN, cela « va faire coexister la culture de service public et la culture d'entreprise, qui ne sont pas antagonistes ». La résolution s'engage « à faire de la lutte pour l'emploi et contre la pré-

carité les objectifs prioritaires d'action ». Les délégués confirment leur volonté d'« aboutir à la semaine de 32 heures sur 4 jours ». Ils affirment aussi que la réduction du temps de travail doit être « obtenue sans perte de salaire », et demandent un « renforcement » du contrôle sur « les licenciements pour causes économiques ».

Enfin, l'UNSA a renouvelé son attachement aux services publics, à « la pérennité de la protection sociale » et au régime de retraites par répartition. Dans ce texte intitulé « Un syndicalisme pour une nouvelle démocratie sociale », la nouvelle union interprofessionnelle dénonce enfin « la faiblesse du syndicalisme » français, qui « interdit d'officialiser un rapport de forces suffisant », et « appelle toutes les organisations syndicales à réfléchir ensemble » sur de nouveaux critères de représentativité.

Alain Beauvrière-Méry

Forte de ses succès électoraux, Lutte ouvrière ouvre sa fête

LES FÊTES DE la Pentecôte se suivent et se ressemblent. Depuis 1971, les militants de Lutte ouvrière deviennent autant de spécialistes des fêtes, de préposés aux frais, et accueillent, dans une ambiance familiale et bon enfant, les visiteurs fidèles. Les samedi 30, dimanche 31 mai et lundi 1^{er} juin, sur le grand podium installé dans le parc du château de Presles (Val-d'Oise), propriété de l'organisation trotskiste, Jacques Higelin et Marc Jolivet, mais aussi le jeune chanteur Thomas Fersen, se succéderont au micro.

Seuls quelques « accros » de la politique guetteront, dans les trois discours traditionnels d'Arlette Laguiller, le petit signe d'inflexion, l'imperceptible gage d'ouverture que la porte-parole de LO pourrait envoyer à ceux qui, à gauche, lorgnent sur ses succès électoraux. Ces derniers, dont l'organisation trotskiste s'est fait un point d'honneur de ne pas se glorifier, pourraient en effet donner un peu

de piment politique à la fête. Depuis que LO a confirmé, aux élections régionales, où l'extrême gauche dans son ensemble a obtenu 4,4 % des voix, le bon score de sa porte-parole lors de la présidentielle de 1995 (5,3 %), les communistes et les autres mouvements trotskistes lorgnent en direction de Lutte ouvrière, tandis que les socialistes, d'abord dubitatifs, surveillent désormais avec attention les velléités d'alliance des deux sœurs trotskistes, la LCR et LO.

DIVERGENCES STRATÉGIQUES

Le 7 mai, le bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire a ainsi rencontré, à sa demande, une délégation de Lutte ouvrière. Les principaux dirigeants de la Ligue, tels Alain Krivine ou Christophe Aguiton, préchent en effet au sein de leur formation - hésitante - pour une liste commune LO-LCR aux élections européennes qui auront lieu en

1999. Comme chaque année, la Ligue disposera de son stand à la fête, au cours de laquelle seront coorganisés, comme à l'habitude, deux débats politiques. L'occasion, avant une nouvelle rencontre entre les deux formations, en juin, de mesurer les différences de stratégie et d'analyse.

Le vote en faveur de l'extrême gauche aux élections régionales ? Une « première traduction de la radicalité sociale », pour la LCR, tandis que, pour LO, le mouvement des chômeurs n'est pas un mouvement social, celui-ci ne pouvant démarrer que dans les entreprises. Une politique de front commun antifasciste ? Une perte de temps et d'indépendance pour LO. Pour celle-ci, enfin, qui compte désormais vingt conseillers régionaux, il n'y a pas de différence entre un président de région de droite ou de l'extrême droite et un président de gauche qui n'a pas la majorité. Le 20 mars, en Picardie, l'un des trois élus LO, Roland

Szpirko, s'est maintenu au deuxième tour de scrutin, qui a vu l'élection de Charles Baur (UDF) avec les voix du FN.

Cette année, pourtant, Lutte ouvrière a choisi d'organiser un troisième débat - « Où va le PCF ? », dimanche - avec la Gauche communiste. Cette tendance ultra-transversaire dirigée par Jean-Jacques Karman, conseiller général communiste de Seine-Saint-Denis, adjoint au maire d'Aubervilliers, est en passe de fédérer, avant le prochain congrès du PCF, toutes les oppositions orthodoxes à Robert Hue au sein d'états généraux des communistes, qui seront lancés le 4 juin. Une reconnaissance inédite de la part de LO. Surtout quand on sait que M. Karman dirige avec Daniel Gluckstein, secrétaire général du Parti des travailleurs, le Comité pour l'abrogation du traité de Maastricht, créé par les lambertistes.

Ariane Chemin

Le gouvernement annonce une refonte de la législation sur la détention d'armes

Une première proposition a été adoptée

POUR la première fois dans l'histoire parlementaire, les députés ont débattu, vendredi 29 mai, du régime de l'acquisition et de la détention des armes. Cette « anomalie historique », selon l'expression du secrétaire d'Etat à l'Outre-mer, Jean-Jack Queyranne, a été partiellement corrigée, vendredi, lors de l'examen d'une proposition de loi de Bruno Le Roux (PS, Seine-Saint-Denis), dont le contenu a été profondément remanié à la demande du ministre de l'Intérieur, qui, pourtant, a préféré ne pas expliquer lui-même publiquement sa position (*Le Monde* du 29 mai). Les députés auront toutefois l'occasion de débattre à nouveau de ce sujet : « Le premier ministre a demandé au ministre de l'Intérieur de préparer une refonte de cette législation qui pourra être débattue en début d'année prochaine », a en effet indiqué M. Queyranne.

Le secrétaire d'Etat a annoncé pour le « début de l'été » la publication d'un décret reprenant plusieurs propositions contenues dans le rapport que lui a remis, en avril, Claude Cancès, inspecteur général de la police nationale. Il s'agit notamment de subordonner « l'acquisition d'armes et de munitions de chasse à la présentation du permis de chasser », de créer un fichier national des armes et de soumettre « toutes les armes de poing et tous les fusils à pompe »

au régime d'autorisation administrative.

Sans attendre ces échéances, les députés de la majorité ont adopté la proposition de loi de M. Le Roux, qui stipule que « l'acquisition et la détention d'armes à feu, d'armes à blanc et de munitions sont interdites », tout en prévoyant plusieurs exceptions. L'opposition s'est prononcée contre ce texte qu'Henri Plagnol (UDF, Val-de-Marne) a jugé « bâclé et démagogique », tandis que Jean-Claude Lemouine (RPR, Manche) l'estimait « inefficace, insuffisant, incomplet et contradictoire ».

Après avoir obtenu en amont de limiter la portée de la proposition initiale de M. Le Roux, le gouvernement a poursuivi dans cette voie en plaçant à nouveau le réalisme. « Nul ne peut se satisfaire de poser un principe de contrôle administratif fort, qui restera lettre morte, faute d'être préparé, expliqué et compris », a souligné M. Queyranne, qui a demandé un « délai suffisant » avant la mise en œuvre d'un régime nouveau. Acceptant cette requête, les députés ont adopté des amendements identiques, l'un de la droite, l'autre du gouvernement, reportant du 30 juin 2 000 au 30 juin 2 002 la date à laquelle le stock d'armes en circulation sera soumis à la nouvelle législation.

Jean-Baptiste de Montvalon

Pour rendre justice aux Arméniens les députés ont été unanimes

DANS UNE BRASSERIE proche du Palais-Bourbon, vendredi 29 mai, un homme, qui porte encore sur sa veste le badge d'accès aux tribunes de l'Hémicycle, lit et relit avec émotion l'article unique du texte voté quelques instants plus tôt par les députés : « La France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915 ».

Comme d'autres représentants de la communauté arménienne, il est venu assister au débat et au vote, à l'unanimité, de cette proposition de loi déposée par le groupe socialiste. Il y a de jours où l'Assemblée vit « des moments particulièrement importants », et prend « des décisions qui l'honorent », s'était félicité Guy Hemier (PCF, Bouches-du-Rhône), avant de saluer les Français d'origine arménienne, comme le résistant « Missak Manouchian » et « son groupe L'Affiche rouge », qui ont donné « leur cœur au temps ». Et le député communiste de citer, parmi les souffrances du peuple arménien, « les épreuves du stalinisme » aux côtés du génocide, de l'exil, et du tremblement de terre de 1988.

D'origine arménienne, Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine) a « hésité » à prendre la parole. « C'est beaucoup d'émotion, beaucoup trop même », observe-t-il. Mais en lisant les réactions hostiles de la Turquie, ces derniers jours, il s'est dit que « la voix chérie des enfants des survivants » devait être entendue. Il y a des maïns, comme ça, où il n'y a plus « ni droite, ni gauche », a poursuivi M. Devedjian, qui a conclu son intervention en lançant : « Vive la France ! »

EXERCICE PÉRILEUX

Pour le gouvernement, l'exercice était périlleux. « Ciselé » par Matignon, le discours a été interprété par le secrétaire d'Etat aux anciens combattants, Jean-Pierre Masseret. Pas de ministre des affaires étrangères, sur un sujet si hautement diplomatique ! Comment ménager la Turquie tout en donnant l'impression, aux députés de la majorité, de respecter une promesse de campagne du candidat Lionel Jospin ? Le gouvernement prend donc « acte » de « l'intention politique » de l'Assemblée - qui en a « pris la responsabilité » - et promet de transmettre le texte au Sénat. Mais est-ce bien le rôle de la loi de « qualifier l'histoire ? », s'interroge M. Masseret.

Un seul regret, pour certains dé-

putés communistes et du groupe UDF : aucun de leurs amendements visant à désigner les responsables du génocide, ou à modifier la rédaction de l'article unique, n'a été adopté. Le bras de fer a déjà été assez fort avec le gouvernement, confie un député socialiste. Du coup, le président d'honneur de l'association Jeunesse arménienne

Pour le président turc, « une distorsion »

Ankara a réagi négativement à la proclamation par l'Assemblée nationale de la reconnaissance du génocide arménien. Le président turc, Süleyman Demirel, a qualifié de « distorsion des réalités historiques » ce vote. Le ministre des affaires étrangères, Ismail Cem, a annoncé qu'une telle reconnaissance aurait des « effets néfastes sur les relations turco-françaises ». Son homologue chargé des affaires chypriotes et de l'Union européenne, M. Sukru Sinel Gural, a renchéri en déclarant que la décision des parlementaires français « pourrait avoir des répercussions sur les relations de la Turquie avec d'autres pays européens ». Plusieurs sociétés françaises ou européennes, comme la firme d'armement franco-allemande Eurocopter ou le consortium européen Airbus Industries, pourraient se voir exposer des appels d'offres dans les secteurs militaire, énergétique ou de l'aviation civile. - (AFP)

Clarisse Fabre

Lire aussi notre éditorial p. 13

Le R gagi

Le benja a éliminé tenant d'on pu

EN SEULE

Roland-Garri

Le benja a éliminé tenant d'on pu

EN SEULE

Roland-Garri

Le benja a éliminé tenant d'on pu

EN SEULE

Roland-Garri

Le benja a éliminé tenant d'on pu

EN SEULE

Roland-Garri

Le benja a éliminé tenant d'on pu

EN SEULE

Roland-Garri

Le benja a éliminé tenant d'on pu

EN SEULE

Roland-Garri

Le benja a éliminé tenant d'on pu

EN SEULE

Roland-Garri

Le benja a éliminé tenant d'on pu

EN SEULE

Roland-Garri

Le benja a éliminé tenant d'on pu

IMMIGRATION

phase de l'opération

tion des sans-papiers

ver, dimanche 31 mai

après son lancement.

La moitié

Alors une

UNE MOITIÉ DE sans

claire, une autre partie

desse, une autre partie

de l'opération

tion des sans-papiers

ver, dimanche 31 mai

après son lancement.

D'Evry à Nanterre

d'église aux

LE HAVRE. Nantes, Clermont

Ferrand et Provins, Lille, La

Robert, Argenteuil et Nanterre

ont participé à la manifestation

de la suite de l'annonce de la



IMMIGRATION La première phase de l'opération de régularisation des sans-papiers devait s'achever, dimanche 31 mai, onze mois après son lancement. **SELON** le mi-

nistère de l'intérieur, environ 85 % des 145 000 demandeurs ont déjà reçu une réponse. Le taux d'acceptation devrait être voisin de 50 %. Toutefois, cette estimation globale

masque de fortes disparités entre les départements. **LA GRANDE MASSE** des déboutés est composée de célibataires qui, à l'inverse des familles, ont été victimes d'une appli-

cation restrictive de critères. Face à ces refus, les recours se multiplient. **DANS** un entretien au Monde, Stéphane Hessel, médiateur lors du conflit des sans-papiers de Saint-Ber-

nard, se déclare « choqué, attristé et scandalisé » par la manière dont l'opération a été menée. « La crainte de paraître laxiste a prévalu sur le bon sens et l'humanité », estime-t-il.

La moitié des demandes de régularisation des sans-papiers seront rejetées

Alors que l'examen des 145 000 dossiers déposés depuis onze mois devait s'achever, dimanche 31 mai, les associations déplorent une « occasion manquée ». Le ministère de l'intérieur se félicite que l'opération n'ait pas provoqué de grands remous politiques

UNE MOITIÉ de sans-papiers régularisée, une autre partagée entre désespoir, recours juridiques et occupations d'églises : onze mois après son lancement, l'opération de régularisation des sans-papiers achève sa première phase et annonce des lendemains incertains. A la veille de la date butoir du 31 mai, on affichait, au ministère de l'intérieur, la satisfaction d'avoir mené dans les temps et sans grands remous politiques une opération impensable voilà encore un an. Du côté des associations et des collectifs de sans-papiers, on oscillait entre la colère et le regret, le sentiment d'avoir été trahi par la gauche et l'amertume d'une « occasion manquée ».

Selon le ministère de l'intérieur, environ 85 % des quelque 145 000 demandeurs ont déjà reçu une réponse. L'instruction des dossiers est pratiquement achevée dans toutes les préfectures. Seules les notifications ont pris du retard à Paris, dans les Bouches-du-Rhône et en Seine-Saint-Denis. Mais aucun chiffre global n'a été rendu public. On se contente, place Beauvau, de réaffirmer que le taux d'acceptation sera voisin de 50 %.

Ce résultat global cache des situations très différentes. Alors que le département des Bouches-du-

Rhône frise les 60 % de réponses positives, que d'autres comme la Seine-et-Marne et les Yvelines s'établissent autour de 53 %, la Seine-Saint-Denis se caractérise par un taux voisin de 45 %. Des résultats que l'administration explique par le rôle de « sas d'entrée » joué par la banlieue nord de Paris. Les associations y voient plutôt la traduction d'une politique restrictive menée à Bobigny. Quant aux 100 % de régularisations affichés par la préfecture du Cantal, personne ne s'en inquiète. Il est vrai que deux demandes seulement y avaient été déposées.

En vérité, la ligne de partage des eaux sépare surtout les célibataires des familles. Conjoints de Français ou d'étrangers réguliers, parents d'enfants nés ou vivant en France ont reçu un accueil bienveillant. Pour eux, les critères ont été souvent appréciés avec une grande souplesse. Les « célibataires » - ceux qui n'ont pas de famille en France - ont subi un traitement bien différent. Le ministère a d'abord exclu de la circulaire tous ceux qui avaient été étudiants. Il a ensuite exigé des préfectures une grande rigueur sur le « faisceau d'indices » permettant d'apprécier leur bonne intégration. Ceux qui vivaient dans la clandestinité se sont ainsi vu réclamer des

fiches de paie et des déclarations d'impôt, des quittances de loyer et des « preuves de la continuité de la présence en France pendant sept ans ». Pis encore : alors que la circulaire du 24 juin ne réclamait qu'« une période en situation régulière », sans en préciser ni la durée, ni la nature, le ministère a pris, en janvier, une décision lourde de conséquences : une carte d'au moins six mois devait être exigée.

« CONSENSUS PAR LE VIDE »

D'un coup, des milliers d'anciens demandeurs d'asile déboutés, dont les titres sont renouvelés tous les trois mois, ont été soudain écartés de la régularisation. Ceux dont le dossier avait été examiné avant janvier ont pu passer à travers les mailles du filet. Les autres ont reçu une invitation à quitter la France. En Seine-et-Marne, quelques dizaines d'étrangers, à qui l'on avait déjà annoncé leur prochaine régularisation, et qui avaient passé la visite médicale préalable à l'attribution de la carte, se sont même vu signifier un changement de décision. Le remboursement promis des 1 050 francs de frais médicaux sera un bien maigre consolation.

Dans le rapport qu'il a remis au ministre, Jean-Michel Galabert, chargé d'une mission « de coordina-

tion et de propositions » sur cette opération, souligne ces difficultés, tout en saluant la qualité du travail accompli dans les préfectures. Pourquoi avoir favorisé ceux qui disposaient de faux papiers et peuvent justifier d'une « activité régulière », en excluant les travailleurs clandestins, souvent pourtant les plus exploités ?

Quant à l'exclusion des étudiants et des anciens demandeurs d'asile, elle a, selon lui, « contribué à faire échouer de nombreuses demandes ». La seule décision prise en janvier par le ministère a « privé la grande majorité des demandeurs de la possibilité de se prévaloir d'une période en situation régulière ». Un Camerounais, ancien étudiant, a bien été sauvé par ses quinze ans de présence assidue à la section socialiste du 6^e arrondissement. Mais ce Malien, en France depuis vingt-quatre ans - relevé de cotisations de ses quatre-vingt-seize trimestres à l'appui -, ou ce jeune Marocain âgé de vingt-quatre ans, qui a passé dix-huit années en France, ne peuvent plus compter que sur le résultat des recours.

Car c'est cette seconde phase qui s'ouvre aujourd'hui. Dans les préfectures, les « recours gracieux » s'accumulent. Cinq mille, tien qu'à Bobigny. L'administration a donc

décidé de ne répondre qu'à ceux qui apporteraient des éléments nouveaux, un silence de quatre mois valant refus. Du côté du ministère, on doit déjà faire face à plus de 13 000 « recours hiérarchiques », chiffre encore très provisoire. Plusieurs dizaines d'interventions de députés ou de maires arrivent ainsi chaque jour place Beauvau. Enfin, les tribunaux administratifs ont commencé à recevoir des « recours contentieux ». L'examen de ces derniers devrait s'étaler sur des mois, voire des années.

Au ministère, on se félicite du déroulement de cette opération. Depuis le début, le gouvernement avait les yeux rivés sur deux indicateurs : les statistiques et les mouvements de protestation. Si l'ampleur du nombre de candidats a surpris Matignon - où le chiffre de 40 000, lancé voici un an dans la presse, avait semblé irresponsable -, il est aujourd'hui jugé conforme à l'estimation la plus courante sur le nombre de clandestins, à savoir 300 000. Environ un étranger sans papiers sur deux se serait donc manifesté en demandant sa régularisation. Le ministère de l'intérieur veille cependant à ne jamais citer ces chiffres, refusant d'alimenter le débat venimeux sur le nombre de « clandestins ».

Quant aux occupations de lieux publics, elles sont farouchement combattues. Craignant de nouveaux « Saint-Bernard », le ministre de l'intérieur a immédiatement fait évacuer par la force les églises occupées lorsque les bâtiments, de construction antérieure à la loi de séparation de l'Église et de l'État, appartenaient à la collectivité publique. Les protestataires se sont donc concentrés dans des églises de construction récente, ou dans des salles privées.

« La seule victoire dans cette opération, c'est que l'opposition n'a pas utilisé la régularisation comme un tremplin pour sa reconstruction, conclut-on dans l'entourage de M. Chevènement. Une partie de la gauche en a profité pour occuper le terrain de la contestation. Au total, on a obtenu une sorte de consensus par le vide. » Une modestie qui cache mal une sourde inquiétude devant l'avenir. Place Beauvau, l'hypothèse d'un réveil de l'opposition n'empêche personne de dormir, même si le RPR a demandé, vendredi, l'impulsion de tous les déboutés. Mais l'éventuelle radicalisation des exclus de la circulaire pousse déjà les mauvais rêves.

Philippe Bernard et Nathaniel Herzberg

D'Evry à Nantes, huit occupations d'église aux résultats inégaux

LE HAVRE, Nantes, Clermont-Ferrand en province, Evry, Créteil, Bobigny, Argenteuil et Nanterre en région parisienne : ainsi se présente la carte de France des églises occupées par des sans-papiers, parfois depuis près de trois mois. A Paris même, après plusieurs tentatives réprimées par la police, les Chinois, Turcs et Africains du « troisième collectif » ont investi voilà quinze jours le foyer protestant de la Mission populaire évangélique. Animée par des militants aguerris, cette occupation pourait évoluer vers une forme plus radicale incluant une grève de la faim. Même si la perspective de la rencontre entre Jean Tartier, président de la Fédération protestante de France, et Lionel Jospin, prévu mardi 2 juin, entretient d'autres espoirs.

Dans chacun de ces lieux, le scénario est à peu près identique : un groupe d'étrangers organisé en collectif investit un lieu de culte avec la bénédiction plus ou moins agissante des autorités religieuses locales et le soutien actif de militants de gauche, Verts, communistes, antiracistes et syndicalistes. L'exercice du culte n'est pas entravé car l'occupation se limite souvent à une salle paroissiale. Quelques dizaines de sans-papiers se relaient vingt-quatre heures sur vingt-quatre. La nouvelle de l'occupation attire d'autres illégaux qui « s'inscrivent » à l'église. Ils remettent leur dossier à une délégation qui tente de rencontrer l'administration, parfois avec le soutien de « parrains » français. De ce point de vue, le succès apparaît très inégal.

Ainsi, dix-neuf des quarante sans-papiers qui occupent, depuis le 14 mars, l'église Saint-Pierre du Havre ont eu gain de cause au fil des interventions du collectif de soutien à la sous-préfecture. Les militants dénoncent aujourd'hui une attitude de repli de l'administration, qui conseille simplement aux non-régularisés la plus grande discrétion. « S'ils paient leur bus, leur billet de train, s'ils mettent leur voiture de sécurité, il n'y aura pas de problème », a entendu dire Monique Le Merrer, l'une des animatrices du comité, membre du PS.

A Nantes, les douze régularisations annoncées, jeudi 28 mai, à la suite d'une entrevue avec le secrétaire général de la préfecture, ont été vécues comme un encouragement à continuer l'occupation de l'église Sainte-Thérèse, qui dure depuis le 27 avril. Les soixante-dix

sans-papiers et leurs enfants qui l'ont investie viennent de recevoir le soutien de « parrains » qui se sont engagés à les aider, « y compris en se mettant dans l'illégalité ». La situation semble comparable à Clermont-Ferrand, où quinze familles et cinq célibataires de nationalité guinéenne, rejoints par trois Kurdes de Turquie, sont hébergés dans la crypte de l'église Sainte Jeanne-d'Arc depuis le 14 avril. Des discussions entre la préfecture et l'avocat des sans-papiers, M. Jean-Louis Borie, ont permis de régulariser trois familles et deux Kurdes tandis que les dossiers de sept autres sont réétudiés. Plusieurs associations groupées autour de la Ligue des droits de l'homme apportent leur soutien aux sans-papiers, dans un collectif qui regroupe quelque cent cinquante personnes, dont des élus, et a organisé un système de parrainage.

Pionnière du mouvement, la cathédrale d'Evry, investie depuis le 7 mars, vit toujours à l'heure des sans-papiers, dont une cinquantaine occupent une salle, avec le soutien d'un collectif de deux cents personnes. Des rencontres régulières à la préfecture ont déjà abouti à la régularisation de trente personnes sur les quelque quatre-vingts en instance, et se poursuivent.

A l'église Saint-Paul de Nanterre, une trentaine d'étrangers se relaient depuis le 23 mars dans une salle paroissiale. Des célibataires, pour la majorité, mais aussi deux familles, zairoise et chinoise. Si les relations avec les autorités ecclésiastiques sont bonnes, les résultats restent limités. Le préfet des Hauts-de-Seine accepte de régulariser un célibataire à qui il manquait deux jours de présence en France, sur les sept ans.

A Créteil, l'occupation de l'église Notre-Dame n'a pas permis d'obtenir d'avantage. Les manifestations chaque mardi et le soutien des syndicats n'y ont rien fait. Quelques régularisations ont bien eu lieu. Mais aucune parmi les occupants. Le résultat apparaît encore plus maigre à l'église Saint-André de Bobigny, où cinq cents illégaux sont « inscrits » et où une vingtaine d'entre eux se relaient la nuit. Le collectif n'a été reçu qu'une fois en préfecture depuis le début de l'occupation, le 5 avril, et sans résultat.

De nos correspondants

Xiao, la célibataire déboutée, et Lope, « régularisé grâce à la police »

-XIAO FEIZHENG, une fine-jeune-fille de vingt ans, se distingue immédiatement parmi la centaine de Chinois qui occupent le foyer protestant de la rue de l'Avre, depuis le 16 mai. A la différence des grappes d'hommes,

PORTRAITS

L'itinéraire de ces deux sans-papiers illustre l'absurdité d'une application trop zélée de la circulaire Chevènement

murés dans leur seule langue, elle se fait bien comprendre en français, et sert d'interprète. Mais son itinéraire est déboutée de la circulaire Chevènement symbolise à lui seul l'absurdité d'une application trop zélée de ce texte. Comment Xiao pourrait-elle imaginer que son avenir est ailleurs qu'en France, elle qui est arrivée de Chine en 1991, à l'âge de treize ans, puis a été scolarisée ici du CM 2 jusqu'au lycée professionnel, elle dont toute la famille réside dans la région parisienne ? Son père vit en France depuis 1987, sans papiers, après une demande d'asile refusée, et travaille dans la maroquinerie. Au noir, évidemment. Sa mère, arrivée en France avec elle, travaille dans la confection. Au noir et à domicile, « parce que c'est plus discret ». Xiao travaille-t-elle ? La question lui paraît incongrue : « Bien sûr ! Elle manie la machine à coudre au côté de sa mère, utilisant les connaissances acquises en classe de BEP de couture.

La préfecture du Val-de-Marne a cependant rejeté sa demande de régularisation pour « absence d'une période de séjour régulier », « défaut de ressources régulières » et de déclarations de revenus. Car Xiao a été considérée comme une personne « sans charge de famille », autrement dit une de ces « célibataires » à qui des justifi-

catifs de revenus ont été demandés, en plus des sept années de présence. Des justificatifs ! Xiao en soumettra presque. Demander des fiches de paie au patron turc qui a disparu avec la marchandise cousue ! Ou au Yougoslave qui paie 10 francs par veste montée et vous fait travailler jusqu'à 1 heure du matin ! Tous les membres de sa famille ont reçu la même réponse négative. « Si j'avais été mariée, avec un enfant, on m'aurait sans doute régularisée, constate-t-elle. On dirait qu'ils me reprochent de vivre encore avec mes parents, à vingt ans. » Là n'est pas la question : Xiao en a « assez de vivre au noir », assez de vivre recluse entre sa mère et sa machine à coudre, assez d'avoir peur de la police. Les machines font beaucoup de bruit et les voisins tapent parfois au plafond lorsqu'il se fait tard. « Heureusement, ils n'appellent jamais les flics, explique-t-elle. Ce sont des Français mais ils comprennent que même des sans-papiers doivent vivre. »

QUITTANCES ET RELEVÉS DE COMPTE

Lope n'a pas les mêmes soucis. Le visage rond, les yeux un peu plus bridés encore qu'à l'accoutumée, il résume, en souriant : « J'ai été régularisé grâce à la police. » Il est vrai que jusqu'au 1^{er} août 1997, ce Philippin de trente-cinq ans n'avait jamais entamé la moindre démarche pour obtenir des papiers. Arrivé en France en 1992, il partageait sa vie de clandestin entre sa chambre de bonne du 16^e arrondissement et les appartements de ses cinq frères et sœurs. Jamais il ne manquait de travail. Homme de ménage dans de riches familles de l'Ouest parisien, il passait des Anglais aux Américains, des Suisses aux Italiens, des Arabes aux Français, toujours avec le même bonheur. « C'était pas très bien payé, précise-t-il, mais je n'avais que mon loyer, pas de charges. Je pouvais même envoyer de l'argent au pays. On m'avait dit que pour être régularisé, il fallait des

enfants, alors je ne bougeais pas. » Le 1^{er} août, il est contrôlé par la police à la station Champs-Élysées - Clemenceau. « Ils m'ont pris pour un Chinois sans papiers. J'étais pas Chinois... » Conduit à la 12^e section des renseignements généraux de la préfecture de police, il est placé en rétention et mis en contact avec un avocat. « Il m'a dit qu'il fallait faire une demande de régularisation. J'ai pensé que je n'avais plus rien à perdre. » Ni d'ailleurs à gagner, conclut-il, lorsque, sept jours plus tard, il est reconduit vers les Philippines. Par téléphone, sa femme ne tarde pas à lui donner des nouvelles. Une lettre, puis une deuxième, sont arrivées de la préfecture de police. On lui donne un « numéro de dossier ». En trois semaines, Lope réunit 25 000 francs et se rend dans « une agence qui utilise le passeport des autres en changeant juste la photo ». La semaine suivante, il rentre à Paris, via Madrid.

Après quelques mois d'hésitation, il se décide, en mars, à raconter son histoire à la Cimade. L'association, « un peu pessimiste » sur l'issue de la démarche, écrit à la préfecture en transmettant les pièces réclamées par l'administration six mois auparavant. Quittances de loyer, factures d'électricité et de téléphone, reçus de mandats postaux, relevés de comptes bancaires, certificats médicaux, et même - le plus difficile à obtenir - des lettres de deux de ses employeurs... Convoqué le 22 avril, il s'est vu remettre immédiatement une carte de séjour de un an, avec droit au travail. Trois semaines plus tard, sa femme recevait le même titre. « Mais nos employeurs ne veulent pas nous déclarer, sourit-il. Et si je n'ai pas un emploi régulier, la carte ne sera pas renouvelée l'an prochain. » Alors ? « Alors je rentrerai aux Philippines. De toute façon, je n'ai pas l'intention de rester ici toute ma vie. »

Ph. B. et N. H.

Stéphane Hessel, porte-parole du collège des médiateurs dans le conflit de l'église Saint-Bernard « La crainte de paraître laxiste a prévalu sur le bon sens et l'humanité »

« Vous avez joué le rôle de médiateur dans le conflit des sans-papiers de Saint-Bernard, du temps du gouvernement d'Alain Juppé. Quelle appréciation portez-vous sur l'opération de régularisation décidée par Lionel Jospin ?

« J'avais accueilli avec beaucoup de satisfaction, en juin 1997, la procédure mise en œuvre pour sortir les sans-papiers de l'impasse. Aujourd'hui, je suis choqué, attristé et scandalisé par la façon dont elle a été gérée. Il était clair que la circulaire de Jean-Pierre Chevènement ne pouvait apporter une solution efficace et humaine que si étaient levés les tabous et les mauvaises habitudes des services préfectoraux chargés de son applica-

tion. Il aurait aussi fallu que les cas litigieux puissent être soumis au médiateur de la République. Enfin, les non-régularisés auraient dû se voir proposer des modes de réinsertion dans l'économie de leur pays d'origine compatibles avec leur dignité d'être humains. Or aucune de ces mesures n'a été prise.

La crainte de paraître laxiste a prévalu sur le bon sens et l'humanité. Nous voilà à nouveau en panne comme nous l'étions lors de l'occupation de l'église Saint-Bernard. Les critères retenus par la circulaire Chevènement ne sont-ils pas directement inspirés de ceux que vous aviez définis ?

« C'est vrai, on s'est inspiré de nos critères. Mais ils ont été appliqués d'une façon restrictive. Les

chicaneries et les divergences entre préfectures que nous constatons auraient été largement évitées si le ministre de l'intérieur avait donné des consignes formelles.

Comment sortir de cette situation ?

« J'en appelle au premier ministre pour que le dossier soit repris selon la philosophie du rapport de Patrick Weil. Chaque fois que la présence en France d'un sans-papier se justifie par des raisons familiales ou sociales claires, la régularisation s'impose, y compris pour les délinquants ayant purgé une peine de prison inférieure à trois ans et qui ont l'essentiel de leurs attaches en France. Chaque fois qu'un examen par les soins du médiateur de la République conduit au rapatriement, des mesures concrètes doivent être prises pour que ce retour dans le pays d'origine, lorsqu'il s'agit d'un pays partenaire de notre coopération, comporte pour l'intéressé et pour les autorités du pays d'origine des avantages substantiels. Je rappelle que les 175 millions de francs de taxes collectés par l'administration française à l'occasion des régularisations peuvent servir à financer les retours. La mise en œuvre de la circulaire laisse une impression de gâchis. Il faut veiller à ce que les mois à venir témoignent du fait que le gouvernement Jospin comprend mieux ce problème que le gouvernement Juppé. »

Propos recueillis par Philippe Bernard

13520

Le Viagra sera commercialisé dans l'Union européenne avant l'automne

L'AGENCE européenne du médicament a fait savoir à Londres, vendredi 29 mai, qu'un premier avis positif venait d'être donné pour la commercialisation du Viagra dans l'ensemble des pays de l'Union européenne. Cette molécule dont la consommation vise, officiellement, à corriger les insuffisances de la fonction érectile masculine est déjà utilisée, outre-Atlantique, à des fins « récréatives » ou « aphrodisiaques ». On souligne à Londres qu'il ne s'agit là que d'une première procédure administrative ; tout indique pourtant que cet avis positif devrait permettre à la multinationale pharmaceutique Pfizer de commercialiser sa molécule en Europe avant l'automne.

La procédure de l'Agence européenne du médicament prévoit en effet un premier avis d'experts, préalable à l'analyse du dossier par les différents services médicaux et administratifs. Et il est peu d'exemples où un premier avis positif n'ait pas été suivi de la commercialisation de la molécule concernée. Le délai entre cet avis et la première mise sur le marché est, précise-t-on à Londres, « de l'ordre de trois mois ». Cette décision ne préjuge en rien des conditions de prescription et de remboursement de ce médicament (Le Monde du 26 mai).

Pour sa part, la firme Pfizer a fait savoir, vendredi 29 mai, qu'elle n'entendait pas modifier sa notice concernant les précautions d'utilisation. La question avait été soulevée après le recensement d'une série de premiers décès suspects d'utilisateurs du Viagra.

Jean-Yves Nau

Le gouvernement reporte ses décisions sur la délinquance des mineurs

Jean-Pierre Chevènement a tenté d'apaiser les esprits

Le gouvernement a décidé, vendredi 29 mai, de reporter au 8 juin le conseil de sécurité intérieure sur la délinquance des mineurs. Le ministre de l'Intérieur Jean-

Pierre Chevènement a tenté de minimiser le différend qui l'oppose à Elisabeth Guigou, garde des sceaux, sur le sujet.

L'ULTIME report du conseil de sécurité intérieure sur la délinquance des mineurs signe définitivement la gène que suscite le sujet au sein du gouvernement. Alors que le premier ministre devait présenter, mardi 2 juin, une série de mesures destinées à prévenir et à lutter contre la délinquance des mineurs, Matignon a annoncé, vendredi 29 mai, que ce conseil était ajourné au lundi 8 juin. En reportant à nouveau cette réunion très attendue - le premier conseil de sécurité intérieure devait se tenir le 25 mai -, le gouvernement se donne une semaine de répit destinée à apaiser les divisions entre le ministre de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement, qui souhaite revenir sur l'ordonnance de 1945, et la ministre de la Justice, Elisabeth Guigou, qui refuse la remise en cause de ce texte fondateur de la justice des mineurs (Le Monde du 29 mai).

Le nouveau report a été décidé à l'issue d'une réunion présidée par Lionel Jospin en présence du garde des sceaux et du ministre de l'Intérieur. Dès la fin de la rencontre, Jean-Pierre Chevènement s'est employé à gommer le désaccord qui l'oppose à Elisabeth Guigou. « On a beaucoup grossi les différences de philosophie, a-t-il déclaré. Il y a une réflexion commune entre Elisabeth Guigou et moi-même sur les conditions de socialisation des jeunes, sur la responsabilité des familles, de l'école, c'est cela qui est préoccupant. » Le ministre de l'Intérieur a assuré qu'il ne fallait « pas séparer la prévention et, d'autre part, la sanction qui est nécessaire en sachant que le but doit être la réinsertion des jeunes ».

Jean-Pierre Chevènement inter-

venait après la révélation, dans la presse, d'un courrier confidentiel qu'il avait adressé le 4 mai au premier ministre, et dans lequel il demandait une « refondation » de l'ordonnance de 1945. Il estimait ainsi qu'il fallait « revenir sur la présomption d'irresponsabilité des mineurs » - alors que les mineurs sont responsables de leurs actes quel que soit leur âge - et « sur la double compétence du juge des enfants », qui traitent autant des mineurs en danger que des mineurs délinquants. Revenant sur ces propos, il a affirmé, vendredi 29 mai, que ce n'était pas l'ordonnance de 1945 qu'il fallait modifier mais « la manière dont elle était comprise ». Il a cependant ajouté qu'il fallait « affirmer la responsabilité pénale des mineurs, quitte à l'atténuer en fonction de l'âge, et [qu'il] faut en tirer un certain nombre de conséquences pratiques au niveau des mesures ».

« ESCROQUERIE INTELLECTUELLE » Les propos du ministre de l'Intérieur ne seront peut-être pas en mesure d'apaiser la colère des professionnels de l'enfance. Réunis pour une conférence de presse commune, vendredi 29 mai au Palais de Justice de Paris, l'Association française des magistrats de la jeunesse, la CFDT-Justice/PJ, la CGT-préventive, le Syndicat de la magistrature (SM, gauche), la Ligue des droits de l'homme et de la SNPES-PJ, ont fustigé « l'escroquerie intellectuelle que constitue le discours de M. Chevènement ». Qualifiant les propositions du ministre de l'Intérieur de « vieilles idées et de mauvaises recettes », ils opposent à la « politique du tout-répressif », « la prise en charge quo-

tidienne des mineurs délinquants ». « Seule une prise en charge éducative permet d'envisager un travail de restauration des liens sociaux, familiaux, psychologiques et affectifs susceptibles de favoriser l'insertion des adolescents délinquants ou en grande difficulté », expliquent-ils dans un texte commun.

Françoise Laroche, secrétaire générale du SNPES-PJ, majoritaire chez les éducateurs, a réclamé un « véritable plan d'urgence pour la Protection judiciaire de la jeunesse ». « Depuis dix ans, nos effectifs stagnent, alors que notre activité a explosé », a-t-elle souligné. Nous n'avons plus les moyens pour exercer notre mission. Dès lors, les tentatives de tout-répressif ont beau jeu de parler d'échec des solutions éducatives », Hervé Hamon, président de l'Association française des magistrats de la jeunesse, a pour sa part stigmatisé les défaillances de l'État dans la prise en charge des mineurs.

« On ne parle plus de prévention, les conseils généraux sont silencieux sur la politique de l'aide sociale à l'enfance, il n'y a pas de politique de santé publique pour les mineurs délinquants et la police a supprimé ses brigades de mineurs spécialisées dans la délinquance », a-t-il expliqué. Dès lors, « il est facile pour les gouvernants, qui ont sapé eux-mêmes les systèmes de prévention de la délinquance, de rejeter la faute sur les juges des enfants ». A l'issue de cette réunion, les organisations professionnelles ont fait part de leur détermination à se mobiliser si le premier ministre arbitrait en faveur de la ligne défendue par le ministre de l'Intérieur.

Cécile Prieur

Les non-dits du clan de l'ancien « parrain » Jean-Louis Fargette

Des proches du caïd auditionnés au procès Piat

DRAGUIGNAN. En toile de fond de l'assassinat de Yann Piat, il y a, selon l'accusation, la tumultueuse reprise des décomptes de l'Empire de l'ancien « parrain » toulonnais Jean-Louis Fargette, abattu par cinq inconnus, le 17 mars 1993, dans son exil italien de San Remo. Par son combat contre le pègre local, la député, qui se lançait à l'assaut de la maîtrise d'hygiène, se serait attirée d'irréversibles inimitiés, dont celle de Gérard Finalé, patron du bar hydroïde le Macama et candidat supposé à la succession du caïd Fargette.

« Jean-Louis n'avait jamais eu l'intention de faire du mal physiquement à Yann Piat », assure Paul Grimaldi, ami d'adolescence et homme de confiance de Fargette. Droit sur ses jambes écartées, ce Corse barbu et éloquent ne cache pas que « la politique était le dada de Jean-Louis », ni que ce dernier « était en crise après Yann Piat » et qu'il voulait « la carrer ». Mais plus à quoi bon ? « Jean-Louis aurait été assez habile pour la retourner. Elle était assez avide d'argent. Tout a un prix », ajoute Grimaldi. Probablement le plus en vue parmi les candidats à la succession du « parrain », Paul Grimaldi avait préféré, en 1993, quitter Toulon pour la Corse par souci de « ne pas se faire tuer ». Prudent, Paul du caïd avait fait savoir qu'il se contenterait de gérer au mieux les intérêts de la veuve de Fargette et de ses enfants.

Perdue dans les brumes du milieu, où l'on compte une vingtaine de morts violentes à la suite de l'assassinat du « parrain », la cour d'assises ne peut que saisir l'écho des affrontements de clans entre Toulonnais et Marseillais, des luttes in-

testines de la succession. Grimaldi masque à peine son hostilité envers les proches de son ami Fargette, parmi lesquels ses frères, Robert, dit « Bert », et Guy Fargette. Le premier, cheveu long, « SDF parce que des fois, ça veut mieux », ne dira pas grand chose à la barre. Le second fut responsable des colères d'adhésifs de Joseph Sercia, le rival politique de Yann Piat.

Le juge rappelle qu'une rumeur avait laissé croire que le député pouvait être à l'origine de l'assassinat de Jean-Louis Fargette, ce qui aurait attisé les vengeances. « La rumeur n'était pas fondée », affirme Paul Grimaldi, avant de lâcher quand même : « J'aurai toujours un doute ».

En 1994, Marco Di Caro, l'un des accusés, qui reconnaît avoir piloté la moto ayant servi à l'assassinat de la député, avait déclaré au juge d'instruction agi sur ordre de Gérard Finalé. « Au-dessus, il y a Paul Grimaldi, Bert », Fargette et aussi Sercia », précisait-il au juge d'instruction, avant de se rétracter. « J'ai dit ça parce que j'ai subi des pressions en prison », explique Marco Di Caro, qui bouffonne et se « excuse » à Paul Grimaldi et à « Bert » Fargette.

M^{re} Michel Cardix, avocat de Gérard Finalé, demande encore s'il est crédible de penser que son client voulait prendre la succession du « parrain » toulonnais : « Si on n'était pas dans une cour d'assises, pouffe Paul Grimaldi, péchaliers de rire... Il faut quand même des capacités pour ça. » « La capacité et la volonté sont deux choses différentes », observe sèchement le président.

Jean-Michel Dumay

La monnaie japo

Tous les éléments se sont réunis pour affaiblir le yen et la confirmation de la dégradation économique au Japon d'une forte poussée du c

LA CHUTE du yen a dominé l'actualité, et sur les marchés financiers : provoquant d'importants mouvements sur les places étrangères, ce soit en Asie du Sud-Est que dans le reste du monde. Les investisseurs se sont tournés vers les valeurs étrangères, et les taux d'intérêt à court terme ont augmenté dans les pays occidentaux. Le mouvement général a été renforcé vendredi 29 mai, le yen perdant 1,25 cent de plus par rapport au dollar. Tous les yeux se tournent vers l'Amérique, où la dégradation rapide de l'économie japonaise est en train de dégrader l'économie américaine. Les investisseurs se sont tournés vers les valeurs étrangères, et les taux d'intérêt à court terme ont augmenté dans les pays occidentaux. Le mouvement général a été renforcé vendredi 29 mai, le yen perdant 1,25 cent de plus par rapport au dollar. Tous les yeux se tournent vers l'Amérique, où la dégradation rapide de l'économie japonaise est en train de dégrader l'économie américaine.

Ces statistiques ont provoqué une chute de la monnaie japonaise, qui a entraîné une hausse des taux d'intérêt à court terme dans les pays occidentaux. Les investisseurs se sont tournés vers les valeurs étrangères, et les taux d'intérêt à court terme ont augmenté dans les pays occidentaux. Le mouvement général a été renforcé vendredi 29 mai, le yen perdant 1,25 cent de plus par rapport au dollar. Tous les yeux se tournent vers l'Amérique, où la dégradation rapide de l'économie japonaise est en train de dégrader l'économie américaine.

Marc

VOICI que les ennuis que subit l'Autriche, sur le vent d'émouvoir, considérés comme une affaire d'influence majeure nationale est imp-

CARNET

DISPARITION

Barry Goldwater

Le précurseur du « reaganisme »

ANCIEN candidat à la Maison Blanche, Barry Goldwater est mort à Phoenix (Etat de l'Arizona), vendredi 29 mai, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Rarement un homme ayant échoué dans la course présidentielle aura exercé une telle influence sur la vie politique américaine. L'ancien sénateur républicain de l'Arizona fut pourtant, à bien des égards, l'homme de la division. Il en fut le symbole lors de sa tentative présidentielle de 1964, en affrontant le démocrate Lyndon Johnson. Son franc-parler et ses prises de position franchement conservatrices alimentèrent de façon polémique le débat électoral. Largement battu par l'ancien vice-président de John Kennedy, il réussit cependant à dynamiser et à étendre l'influence du Grand Old Party, semant les graines d'un conservatisme auquel, seize ans plus tard, Ronald Reagan devait donner ses lettres de noblesse.

Né à Phoenix en 1909, dans une famille d'origine polonaise immigrée aux Etats-Unis cinquante ans plus tôt, Barry Goldwater fut pilote pendant la seconde guerre mondiale. Général en retraite, il devait continuer à s'adonner à sa passion du pilotage tout en menant sa carrière politique : élu pour la première fois au Sénat en 1952, réélu en 1958, il acquit une stature nationale lors de la convention du Parti républicain de San Francisco, en 1964. C'est à cette occasion que ses ennemis politiques dénoncèrent l'extrémisme de ses thèses, réussissant à convaincre une majorité d'Américains que Barry Goldwater était trop irresponsable pour exercer les fonctions d'un président des Etats-Unis, et qu'il agiterait en dangerieux va-t-en-guerre dans le conflit vietnamien.

Un slogan, prononcé alors, pesa lourd dans sa défaite (il n'arriva en tête devant Johnson que dans six Etats sur cinquante) : « L'extrême pour la défense de la liberté n'est pas un vice ; la modération dans la poursuite de la justice n'est pas une vertu ». Barry Goldwater fut bien avant la lettre le champion de la lutte contre les excès bureaucratiques de l'Etat fédéral (big government), tout en vitupérant contre ceux de l'Etat-providence (welfare state), deux thèmes qui devaient plus tard faire partie du programme de Ronald Reagan, puis de... Bill Clinton.

C'est au cours de la campagne présidentielle de 1964 que Ronald Reagan, ardent supporter de Barry Goldwater, apparut sous les feux des projecteurs nationaux. Revenu au Sénat en 1968, l'homme de l'Arizona prit sa retraite du Congrès et de la vie politique en 1987, après avoir notamment conduit la délégation qui demanda à un Richard Nixon empêtré dans le scandale du Watergate de démissionner. Depuis une décennie, la plupart des candidats et anciens présidents républicains ont reconnu dans l'ancien sénateur de l'Arizona le doyen et l'inspirateur des valeurs du conservatisme politique. Paradoxalement, à la fin de sa vie, ce populiste de droite devint de plus en plus modéré, du moins dans certains domaines : il se prononça nettement en faveur de l'admission des homosexuels dans l'armée et se fit l'avocat du droit à l'avortement. Ces prises de position, ainsi que son soutien à Bill Clinton dans le scandale Whitewater, lui valurent de se rapprocher de l'actuel chef de la Maison Blanche. En hommage à un homme qu'il a qualifié vendredi d'« Américain véritablement original », le chef de l'exécutif a ordonné que tous les drapeaux américains soient en berne pour ses obsèques, mercredi 3 juin.

Laurent Zecchini

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Philbert de PARSEVAL, Geneviève DELAISI DE PARSEVAL sont heureux d'annoncer la naissance de Lucas DUPONT DE PARSEVAL, le 15 mai 1998, chez Estelle et Pascal, et de Benoît CLEMENCEAU, frère d'Alice, le 28 mai 1998, chez Nathalie et David, 118, rue de Valenciennes, 75006 Paris.

— Eugène-sur-Oise. Paris. Oisy. En l'an I de l'ère jospinienne, nos nés Achille GINESTE, le 2 juin 1997. Hugo GINESTE, le 5 janvier 1998.

Dominique, Pierre-Nicolas, Ysabelle, Frédéric, Geneviève, Jean-Louis, Pauline, Justine, Philippe. — Bastia, Bangui, Nice.

Gérard GERMANI et Patricia FALLA sont heureux de faire part de la naissance survenue à Nice, le 21 mai 1998, de Lancelot, Pasquale-Matéo.

Leana est heureuse d'annoncer à toute la famille et aux amis la naissance de Loraine, se situe son, que ses parents, Geneviève et Gilles, ont bien voulu lui offrir le 27 mai 1998, à Charnes.

— Avignon, Berlin, Moscou, Nîmes, Paris. Marie ARTIGUES et Régis PRÉSENT-GHJOT, ont l'honneur de faire part de la naissance à Paris, le 24 mai 1998, de Souleilmane, Arthur, Antoine, 78, rue Myrta, 75013 Paris.

— New York, Lond. Paris. Michel AGLIETTA et Catherine BLAUM, son épouse, ont la joie d'annoncer l'arrivée de leur petite-fille, Tamara, Ambavi, DZOSE, chez Anne GIRARDEAU et Winston DZOSE.

— Jacques-Gérard Cormu, Sophie Cormu, Agnès Molins, ont le bonheur de faire part du décès de M^{me} Michèle MERITZ-CORNU, survenue le 28 mai 1998. Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, à Moulins (Allier).

— Le 28 mai 1998, Désiré ROBSON, ingénieur civil des Mines (ENEP), officier de la Légion d'honneur, a été rappelé à Dieu dans sa soixante-quatrième année, en son domicile de Saint-Egrève (Isère). De la part de M^{me} Ghislaine Robson-Bininger, son épouse, David, Laurence, Odile, Sandra, Emmanuel, ses enfants, Ses petits-enfants, Et toute la famille.

La cérémonie religieuse a eu lieu le samedi 30 mai, à Saint-Egrève. L'inhumation aura lieu le mercredi 3 juin, à 14 heures, au cimetière parisien de Bagneux (Mourmelon). Pas de fleurs. Dans pour le monastère bénédictin de Mananjary (Madagascar).

— M. Pierre Vivien, M. et M^{me} Patrick Vivien et leurs enfants, M. et M^{me} Armand Fayet et leurs enfants, M. et M^{me} Dominique Guezeuil et leurs enfants, M. Pascal Vivien, ont la tristesse de faire part du décès de M^{me} Pierre VIVIEN, née Madeleine JACQUOT, survenue le 23 mai 1998, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Un office religieux a eu lieu le 26 mai, en l'église Notre-Dame d'Auzanville, place d'Auzanville, Paris-16^e, suivi de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

— C'est avec une grande tristesse que la famille de Mme Marie-Claire CLOITRE annonce son rappel à Dieu, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Le service religieux aura lieu le mercredi 3 juin 1998, à 15 heures, au temple de l'Eglise réformée, 27, rue Maurice-Arroux, à Montrouge (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, le jeudi 4 juin, à 14 heures.

Mariages

— Louis Bazin, son épouse, Marcel et Nicole, Alain, Dominique et Alain, François, ses enfants, Sandrine, Gaëlle, Pierre-Louis, Sarah, ses petits-enfants, Et toute la famille, ont la tristesse d'annoncer que Micheline BAZIN a été solennellement attachée à leur affection, le 27 mai 1998.

Tous ceux qui l'ont aimée auront une pensée pour elle, son corps ayant été donné à la science, conformément à sa volonté.

— C'est avec une grande tristesse que la famille de Mme Marie-Claire CLOITRE annonce son rappel à Dieu, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Le service religieux aura lieu le mercredi 3 juin 1998, à 15 heures, au temple de l'Eglise réformée, 27, rue Maurice-Arroux, à Montrouge (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, le jeudi 4 juin, à 14 heures.

— M. Pierre Vivien, M. et M^{me} Patrick Vivien et leurs enfants, M. et M^{me} Armand Fayet et leurs enfants, M. et M^{me} Dominique Guezeuil et leurs enfants, M. Pascal Vivien, ont la tristesse de faire part du décès de M^{me} Pierre VIVIEN, née Madeleine JACQUOT, survenue le 23 mai 1998, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Un office religieux a eu lieu le 26 mai, en l'église Notre-Dame d'Auzanville, place d'Auzanville, Paris-16^e, suivi de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

— C'est avec une grande tristesse que la famille de Mme Marie-Claire CLOITRE annonce son rappel à Dieu, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Le service religieux aura lieu le mercredi 3 juin 1998, à 15 heures, au temple de l'Eglise réformée, 27, rue Maurice-Arroux, à Montrouge (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, le jeudi 4 juin, à 14 heures.

— M. Pierre Vivien, M. et M^{me} Patrick Vivien et leurs enfants, M. et M^{me} Armand Fayet et leurs enfants, M. et M^{me} Dominique Guezeuil et leurs enfants, M. Pascal Vivien, ont la tristesse de faire part du décès de M^{me} Pierre VIVIEN, née Madeleine JACQUOT, survenue le 23 mai 1998, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Un office religieux a eu lieu le 26 mai, en l'église Notre-Dame d'Auzanville, place d'Auzanville, Paris-16^e, suivi de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

— C'est avec une grande tristesse que la famille de Mme Marie-Claire CLOITRE annonce son rappel à Dieu, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Le service religieux aura lieu le mercredi 3 juin 1998, à 15 heures, au temple de l'Eglise réformée, 27, rue Maurice-Arroux, à Montrouge (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, le jeudi 4 juin, à 14 heures.

— M. Pierre Vivien, M. et M^{me} Patrick Vivien et leurs enfants, M. et M^{me} Armand Fayet et leurs enfants, M. et M^{me} Dominique Guezeuil et leurs enfants, M. Pascal Vivien, ont la tristesse de faire part du décès de M^{me} Pierre VIVIEN, née Madeleine JACQUOT, survenue le 23 mai 1998, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Un office religieux a eu lieu le 26 mai, en l'église Notre-Dame d'Auzanville, place d'Auzanville, Paris-16^e, suivi de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

— C'est avec une grande tristesse que la famille de Mme Marie-Claire CLOITRE annonce son rappel à Dieu, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Le service religieux aura lieu le mercredi 3 juin 1998, à 15 heures, au temple de l'Eglise réformée, 27, rue Maurice-Arroux, à Montrouge (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, le jeudi 4 juin, à 14 heures.

Mariages

— Louis Bazin, son épouse, Marcel et Nicole, Alain, Dominique et Alain, François, ses enfants, Sandrine, Gaëlle, Pierre-Louis, Sarah, ses petits-enfants, Et toute la famille, ont la tristesse d'annoncer que Micheline BAZIN a été solennellement attachée à leur affection, le 27 mai 1998.

Tous ceux qui l'ont aimée auront une pensée pour elle, son corps ayant été donné à la science, conformément à sa volonté.

— C'est avec une grande tristesse que la famille de Mme Marie-Claire CLOITRE annonce son rappel à Dieu, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Le service religieux aura lieu le mercredi 3 juin 1998, à 15 heures, au temple de l'Eglise réformée, 27, rue Maurice-Arroux, à Montrouge (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, le jeudi 4 juin, à 14 heures.

— M. Pierre Vivien, M. et M^{me} Patrick Vivien et leurs enfants, M. et M^{me} Armand Fayet et leurs enfants, M. et M^{me} Dominique Guezeuil et leurs enfants, M. Pascal Vivien, ont la tristesse de faire part du décès de M^{me} Pierre VIVIEN, née Madeleine JACQUOT, survenue le 23 mai 1998, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Un office religieux a eu lieu le 26 mai, en l'église Notre-Dame d'Auzanville, place d'Auzanville, Paris-16^e, suivi de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

— C'est avec une grande tristesse que la famille de Mme Marie-Claire CLOITRE annonce son rappel à Dieu, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Le service religieux aura lieu le mercredi 3 juin 1998, à 15 heures, au temple de l'Eglise réformée, 27, rue Maurice-Arroux, à Montrouge (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, le jeudi 4 juin, à 14 heures.

— M. Pierre Vivien, M. et M^{me} Patrick Vivien et leurs enfants, M. et M^{me} Armand Fayet et leurs enfants, M. et M^{me} Dominique Guezeuil et leurs enfants, M. Pascal Vivien, ont la tristesse de faire part du décès de M^{me} Pierre VIVIEN, née Madeleine JACQUOT, survenue le 23 mai 1998, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Un office religieux a eu lieu le 26 mai, en l'église Notre-Dame d'Auzanville, place d'Auzanville, Paris-16^e, suivi de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

— C'est avec une grande tristesse que la famille de Mme Marie-Claire CLOITRE annonce son rappel à Dieu, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Le service religieux aura lieu le mercredi 3 juin 1998, à 15 heures, au temple de l'Eglise réformée, 27, rue Maurice-Arroux, à Montrouge (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, le jeudi 4 juin, à 14 heures.

— M. Pierre Vivien, M. et M^{me} Patrick Vivien et leurs enfants, M. et M^{me} Armand Fayet et leurs enfants, M. et M^{me} Dominique Guezeuil et leurs enfants, M. Pascal Vivien, ont la tristesse de faire part du décès de M^{me} Pierre VIVIEN, née Madeleine JACQUOT, survenue le 23 mai 1998, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Un office religieux a eu lieu le 26 mai, en l'église Notre-Dame d'Auzanville, place d'Auzanville, Paris-16^e, suivi de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

— C'est avec une grande tristesse que la famille de Mme Marie-Claire CLOITRE annonce son rappel à Dieu, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Le service religieux aura lieu le mercredi 3 juin 1998, à 15 heures, au temple de l'Eglise réformée, 27, rue Maurice-Arroux, à Montrouge (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, le jeudi 4 juin, à 14 heures.

Mariages

— Louis Bazin, son épouse, Marcel et Nicole, Alain, Dominique et Alain, François, ses enfants, Sandrine, Gaëlle, Pierre-Louis, Sarah, ses petits-enfants, Et toute la famille, ont la tristesse d'annoncer que Micheline BAZIN a été solennellement attachée à leur affection, le 27 mai 1998.

Tous ceux qui l'ont aimée auront une pensée pour elle, son corps ayant été donné à la science, conformément à sa volonté.

— C'est avec une grande tristesse que la famille de Mme Marie-Claire CLOITRE annonce son rappel à Dieu, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Le service religieux aura lieu le mercredi 3 juin 1998, à 15 heures, au temple de l'Eglise réformée, 27, rue Maurice-Arroux, à Montrouge (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, le jeudi 4 juin, à 14 heures.

— M. Pierre Vivien, M. et M^{me} Patrick Vivien et leurs enfants, M. et M^{me} Armand Fayet et leurs enfants, M. et M^{me} Dominique Guezeuil et leurs enfants, M. Pascal Vivien, ont la tristesse de faire part du décès de M^{me} Pierre VIVIEN, née Madeleine JACQUOT, survenue le 23 mai 1998, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Un office religieux a eu lieu le 26 mai, en l'église Notre-Dame d'Auzanville, place d'Auzanville, Paris-16^e, suivi de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

— C'est avec une grande tristesse que la famille de Mme Marie-Claire CLOITRE annonce son rappel à Dieu, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Le service religieux aura lieu le mercredi 3 juin 1998, à 15 heures, au temple de l'Eglise réformée, 27, rue Maurice-Arroux, à Montrouge (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, le jeudi 4 juin, à 14 heures.

— M. Pierre Vivien, M. et M^{me} Patrick Vivien et leurs enfants, M. et M^{me} Armand Fayet et leurs enfants, M. et M^{me} Dominique Guezeuil et leurs enfants, M. Pascal Vivien, ont la tristesse de faire part du décès de M^{me} Pierre VIVIEN, née Madeleine JACQUOT, survenue le 23 mai 1998, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Un office religieux a eu lieu le 26 mai, en l'église Notre-Dame d'Auzanville, place d'Auzanville, Paris-16^e, suivi de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

— C'est avec une grande tristesse que la famille de

24 LES AVENTURES DE MAI

JEUDI 30 MAI 1968

QU'AU RAIT été Mai 68 sans l'invention du transistor ? Dès le début des troubles, les radios, surtout périphériques, avaient livré les actions des étudiants, leurs batailles, la vie quotidienne à la Sorbonne, les mouvements, les mots d'ordre, les improvisations, les dégâts ; ces descriptions à chaud avaient transformé l'émeute en épopée ; cela avait poussé les mal-informés et les indécis au Quartier latin, exalté les uns, effrayé les autres qui s'imaginaient Paris en flammes, à écouter les voix dramatiques qui commentaient en direct des incendies de cages. Lorsque le ministre de l'Intérieur interdit l'usage des radio-téléphones aux journalistes, pour que leurs reportages n'enveniment pas la situation, le préfet de police en fut le premier embêté : comment faire parvenir ses propres messages aussi vite que sur les ondes, ses propositions de trêve qui touchaient en même temps les leaders étudiants, leurs troupes, la police, la France entière ? Quand de Gaulle revint de Colombey, gonflé par sa conversation en Allemagne avec Massu, et qu'il décida un discours pour le milieu de ce jeudi, les transistors s'allumèrent dans l'ensemble du pays, et les radio-téléphones des voitures de presse furent à nouveau autorisés. A la Sorbonne, autour des statues et des stands de la cour, à l'imprimerie, des cuisines à la nurserie malgré le chahut de soixante marmots, chacun guettait l'heure fatidique. Quelques notes de Mozart ouvraient l'allocution.

Ce fut un lourd silence inhabituel. Le Général allait-il faire ses valises ? Sa voix décidée et tranchante résonna dans le pays :

- Dans les circonstances présentes, je ne me retirerai pas. J'ai un mandat du peuple. Je le remplirai...

- Ooooooh !

Une clameur de rage et de déception monta de la Sorbonne, qui s'apaisa pour entendre la suite :

- Je ne changerai pas le premier ministre, dont la valeur, la solidité, la capacité méritent l'hommage de tous...

Ensuite, le Général annonça que l'Assemblée nationale était dissoute, et qu'il y aurait des élections législatives dans un délai prévu par la Constitution :

- à moins qu'on n'entende bâillonner le peuple français tout entier en l'empêchant de s'exprimer en même temps qu'on l'empêche de vivre...

- Qui nous empêche de vivre ? demanda Rodrigue.

- Il nous menace ! cria Théodora, assise sur les genoux du Victor Hugo en pierre.

- par les mêmes moyens qu'on empêche les étudiants d'étudier, les enseignants d'enseigner, les travailleurs de travailler...

Retour de bâton et gueule de bois

par Patrick Rambaud

Ils marchèrent tous à pas lents et sans ordre vers l'Etoile, chantant « La Marseillaise » comme un cantique, levant des banderoles : « De Gaulle n'est pas seul ! »

Il accusait de tyrannie les contestataires, sans faire dans la dentelle, et ordonnait que s'organise la reprise en main d'un pays menacé de dictature. Il égratigna au passage les communistes totalitaires qui l'avaient tant aidé, et l'ambition des politiciens au rancart, ceux de la gauche.

- C'est lui le dictateur !
- Ou dirait Pétain !
- Et revolla l'ordre moral !

Des discussions s'improvisaient. Marco, avec

ses béquilles, faisait figure de vétéran, et on l'écoutait mieux que Rodrigue :

- Qu'est-ce qu'il nous offre, Charlot ? Des élections ! Il se fout de nous, la plupart des étudiants ne sont même pas des électeurs !

- Il n'a rien compris, mais rien de rien ! s'exaspérait Théo.

- On va revoir les flics à la Sorbonne !
- Et dans les usines !
- Provocation !
- Non à l'intimidation !
- Des menaces et pas de solutions !

AU 5, rue de Solferino, les membres des Comités de défense de la République avaient un instant abandonné peinture et pinceaux avec quoi ils traçaient leurs slogans sur des calicots. Ils avaient reçu le discours dans un autre état d'esprit ; de l'émotion, du contentement. Depuis deux jours, ils avaient distribué des tracts et échafaudé des stratagèmes. Les milices patriotiques étaient prêtes à contrer la subversion. Des armes ? Il y en avait dans les casernes. La Sorbonne ? On pouvait la reconquérir en trois quarts d'heure, et l'Odéon en une demi-heure. Après, on occuperait les bâtiments publics pour les défendre contre les cocos.

Thévenon venait de s'assurer que Malraux et Mauriac viendraient au rassemblement de la Concorde, et qu'ils attendraient la tête du cortège près des chevaux de Marly, à l'entrée boisée des Champs-Élysées, mais combien de fidèles allaient se déplacer ? La radio n'avait pas transmis le rendez-vous, et la place de la Concorde était immense ; il fallait au moins cinquante mille personnes pour ne pas avoir l'air ridicule.

- Cent mille ! dit le député Jurieu, ceint de son écharpe tricolore.

Il arrivait de l'Assemblée et raconta comment elle avait été dissoute sous les applaudissements de la droite ; la gauche, restée assise, avait entonné *La Marseillaise* pour qu'on ne la lui confisque pas.

- Trop tard ! dit le député Thévenon, lequel sortit d'un tiroir son écharpe d'élu.

Au fur et à mesure qu'ils avançaient vers la Concorde proche, la foule se densifiait. Sur le quai des Tuileries, de l'autre côté de la Seine, ils aperçurent les autocars des comités de province, ceux de l'Eure, du Pas-de-Calais, de Dijon. Il y avait de l'espoir. Là-bas, après le pont, ils distinguèrent des ribambelles de drapeaux tricolores au sommet des fontaines, des statues, aux fenêtres de l'hôtel Crillon et de l'Automobile-Club. Puis ils découvrirent un raz-de-marée humain. Par fiots serrés, des gens débouchaient sans interruption de la rue Royale et de la rue de Rivoli.

- Cent mille ? dit un Jurieu goguenard.

- Le double, le triple ! jubilait le député Thévenon.

C'était une foule si différente de celles qu'ils avaient protesté tout au long du mois de mai. On y trouvait des anciens combattants aux poitrines chargées de croix et de rubans, des civils qui portaient leurs bérets rouges de parachutistes ; ceux-ci avaient conduit les chars de Rhin et Danube, ceux-là avaient connu l'Indo, les rizières, la jungle. Tous les députés gaullistes étaient venus, qu'on reconnaissait à leurs écharpes bleu, blanc et rouge. Dans leurs petites voitures, des grands mutilés répondaient aux ovations du public massé sous les arbres de l'avenue. Une jeep de la police routière arborait un fanion à croix de Lorraine ; il y avait aussi des bourgeois en costumes trois pièces venus se rassurer, des ministres en jupes très courtes, avec des foulards Hermès ; des hommes en tenue léopard, des commerçants endimanchés, des employés qui souriaient, intimidés peut-être, des jeunes gens propres du mouvement Occident, des fonctionnaires qui avaient craint pour leurs salaires. Ils marchèrent tous à pas lents et sans ordre vers l'Arc de triomphe de l'Etoile, chantant *La Marseillaise* comme un cantique, levant des banderoles : « De Gaulle n'est pas seul ! », et vociférant à leur tour : « Mitterrand, charlatan ! » ou, à propos de ce diable de Cohn-Bendit : « Le rouquin à Berlin », voire, d'un

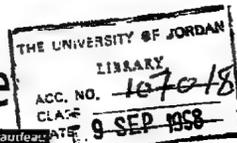


IMPRESSION DE MAI
Claude Dityvon

دوما من الالتهاب

PASSÉ-PRÉSENT

Nicolas Frize Compositeur de rue



Michel Braut...

On rencontre évidemment de tout parmi les anciens acteurs de 68. Des paumés, des nostalgiques, des vestes retournées, des revenus de tout, des parvenus à rien. Il existe aussi quelques oiseaux rares qui ont conservé intact l'esprit du mois de mai et sont, chose encore plus rare, restés en actes dans le droit-fil de cet esprit.

Nicolas Frize est de ceux-là. Il est compositeur de musique et vous ne l'avez peut-être jamais entendu. En tout cas pas à la radio car il n'enregistre jamais de disques. Mais avec de la chance, ou de bonnes adresses, vous avez pu assister à un concert de haine, avec trois cents choristes et musiciens, sur les marches du Palais de justice, à un concert de balais, à un concert de locomotives dans la gare de Lyon, à un concert de maisons, place du Marché-Sainte-Catherine, avec des instrumentistes aux fenêtres et lui dirigeant au milieu de la place. Mais ces actions souvent uniques et non enregistrées, vous ne les avez pas consommées comme des produits, vous les avez vécues, ce qui est très tendance Mai 68.

Nicolas Frize a dix-huit ans en 68 et passe son permis de conduire le jour de son anniversaire. Le jeune homme est impatient et déclat. « Je suis devenu majeur quand la société se levait. C'était le départ de ma mobilité physique et bientôt intellectuelle. » Il est d'un milieu modeste, son père était militaire engagé à dix-sept ans parce que son propre père était décédé et qu'il fallait faire manger la famille. Il a vécu l'Indochine, la captivité en Allemagne, l'Algérie, avant de démissionner. Sa mère, protestante, restait au foyer. Pas de voiture, pas de téléphone, pas de télévision à la maison.

« J'étais assez facho, comme plein d'enfants. Mes profs, souvent de gauche, étaient consternés, mes dissertations étaient incompréhensibles. J'étais attiré par la religion, les quakers, assez perturbé. Je redoublais toutes mes classes, j'ai eu le bac à vingt et un ans. » En revanche, il a commencé le piano à cinq ans et montre assez tôt des qualités musicales. Quand Mai 68 éclate, il n'a pas de formation politique. Ce qui lui plaît rétrospectivement, c'est que ceux qui en ont une, étudiants, ouvriers, ne cherchent pas à lui imposer leur vision des événements.

Il est alors au lycée de Gap et tout le lycée s'arrête. « Il a fallu monter à Paris, vivre quelques événements jubilatoires et se mettre à lire deux mille bouquins, parce que les gens parlaient d'un tas de choses qu'on ne connaissait pas. J'ai lu directement Mao, sans passer par Marx. La dimension chinoise m'impressionnait. Et le côté direct, radical, de la pensée Mao. » C'est le temps où l'on pense tout, le quotidien, la famille, l'école. Aujourd'hui encore, Frize fait partie de ceux qui ont une, étudiants, ouvriers, ne cherchent pas à lui imposer leur vision des événements.

Cette année, il a préparé la musique du pavillon français de l'Exposition mondiale de Lisbonne. Il travaille aussi pour Elf, Alcatel, la RATP. Embrasser le monde des objets, des bruits, ne pas faire de la musique dans un lieu confiné, déjà c'est une démarche politique pour lui. Il n'y a pas d'un côté une œuvre qui existerait éventuellement toute seule et d'un autre un public qui pourrait ou non la rencontrer. L'œuvre, c'est la mise en œuvre avec le collectif. « C'est comme dans une manifestation de 68, on n'y assiste pas, on est un élément vivant. Tout ça se fait parce que nous sommes là. Sans nous, ça ne se ferait pas. Je trouve normal qu'il y ait des gens qui enregistrent des disques ou qui écrivent des livres dans leur coin, que d'autres lisent dans un autre coin. Mais il est intéressant qu'un

composition, avec Pierre Schaeffer. Mais, pour lui, il n'est pas question de faire une œuvre personnelle, dans son coin. Il ne pense qu'en termes de création collective. Il décide de travailler beaucoup à partir des subventions de l'Etat, ce qui l'oblige à faire s'exprimer le public: il faut qu'il sorte une œuvre du collectif, non de lui. « Si je prends de l'argent sur les impôts



Nicolas Frize : « Comme disait le président Mao : "On ne peut pas connaître une poire en la contemplant, mais en la goûtant, et quand on l'a goûtée, ce n'est plus une poire." »

pour m'exprimer, il faut que je trouve le contexte politique dans lequel c'est tolérable. Mon travail est donc entièrement gratuit. Je n'ai pas fait un concert payant depuis vingt-cinq ans, parce que je considère que les gens ont déjà payé. J'ai fait plein de choses dans les usines, les écoles, les hôpitaux, les lieux publics. »

Il reste sept ans dans une centrale pénitentiaire, six mois dans un hôpital, à plein temps avec quinze personnes, pour monter, à côté des services, pédiatrique, cardio-vasculaire, etc., un service musical, avec cours de chant, de piano, création d'une pièce... L'idée est de réfléchir aux rapports entre la culture et les soins. L'intrusion de l'art dans le système hospitalier modifie-t-elle notre relation au temps, l'écoute de soi, le consentement de la maladie ? Face à une machine à soigner de plus en plus rapide et sourde, rentabilité oblige, l'art semble avoir le pouvoir de renouer un rapport sensible au temps.

Cette année, il a préparé la musique du pavillon français de l'Exposition mondiale de Lisbonne. Il travaille aussi pour Elf, Alcatel, la RATP. Embrasser le monde des objets, des bruits, ne pas faire de la musique dans un lieu confiné, déjà c'est une démarche politique pour lui. Il n'y a pas d'un côté une œuvre qui existerait éventuellement toute seule et d'un autre un public qui pourrait ou non la rencontrer. L'œuvre, c'est la mise en œuvre avec le collectif. « C'est comme dans une manifestation de 68, on n'y assiste pas, on est un élément vivant. Tout ça se fait parce que nous sommes là. Sans nous, ça ne se ferait pas. Je trouve normal qu'il y ait des gens qui enregistrent des disques ou qui écrivent des livres dans leur coin, que d'autres lisent dans un autre coin. Mais il est intéressant qu'un

goût douteux : « Cohn-Bendit à Dachau » avant « La France aux Français ! ». Ils avaient eu si peur.

Pour ranimer la flamme du Soldat inconnu, cela prit une heure. Sur le parcours, des étudiants en droit crièrent : « Pègre à la Sorbonne ! » ou « L'UNEF à Pékin ! » ; sur le trottoir encombré, un groupe de religieuses en corset y allèrent de leur chanson : « Mitterrand, fous le camp ! » Il fallut y avoir un incident, avant la dissolution, quand Jurieu avisa un drapeau rouge en haut d'une grue, avenue de la Grande-Armée, sur le chantier du futur réseau express régional. Il y entraîna Thévenon et provoqua un courant de foule : « Enlevez ce drapeau ! » « Brûlez ce torchon ! »

Des musclés ouvrirent un passage en brisant la palissade ; un garçon confia son veston pour grimper aux croisillons de la grue, drapeau tricolore à la main, mais les trois ouvriers, de la cabine, lui jetèrent de l'huile de vidange sur la tête. On était au bord de l'hystérie, en bas, quand des gardiens de la paix intervinrent ; en raisonnant ses travailleurs, le contre-maître réussit à les persuader de décrocher leur drapeau écarlate.

DANS le studio de son ami Corbière, qu'il n'avait pas quitté, Portallier se remettait du matraquage de samedi. Madame Jurieu tenait depuis son rôle d'infirmière dévouée, mais son regard brillait, qu'elle entretenait au whisky. Un peu pompette, elle avait écouté avec le jeune homme l'intervention du Général à la radio, pelotonnée sur le sofa. Ils avaient appris qu'en province, à Besançon, un inconnu avait tiré au fusil de chasse sur un ouvrier de Rhodioceta ; que dans des voitures aux plaques masquées, d'autres anonymes avaient lancé des bouteilles d'essence contre un piquet de grève de l'EDF, à La Rochelle ; qu'à Rouen on avait brûlé des drapeaux rouges.

Penché à la fenêtre, Portallier avait surpris des manifestants gaullistes qui, de l'Étoile, étaient redescendus par l'avenue Friedland pour passer en courant rue Balzac, et grossir le défilé en y revenant. Maintenant, avec la nuit, on entendait les klaxons qui sonnaient « De Gaulle n'est pas seul » sur le même rythme qu'autrefois « OAS vaincra ! » « Vous de Gaulle, disait-il à Madame Jurieu, s'il avait parlé des Français avant de parler de la France. » « Les Français ? Ils sont aussitôt venus à son appel. » « Ceux-là ? Des trembleurs ! Ils pensent à leurs rentes, à leurs pensions, à leurs retraites. Nous, ils ne peuvent plus nous enseigner à devenir leurs singes ! Et quel ? Gagner des sous pour consommer plus, pour épargner, pour amasser, pour payer, payer, payer ! » « De quel espère-vous vivre plus tard, Roland ? » « Demandez-moi plutôt comment.

Portallier l'avait trouvée pitoyable, la femme du député ; il avait hésité à la pousser dehors avec son sac, l'autre soir, et puis la situation l'avait amusé. Il parcourut la bibliothèque de Corbière et dénicha, sur une étagère, le *Traté de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations*, ce bouquin de Vaneigem publié l'année passée, qu'il feuilleta pour en lire un extrait : « Le système des échanges commerciaux finit par gouverner les relations quotidiennes de l'homme avec lui-même et avec ses semblables. Sur l'ensemble de la vie publique et privée, le quantitatif règne... » « Vous me traduisez, Roland ? » « La politique se soumet à l'économie, or, pour nous, la vie prime l'économie. Nous choisissons la qualité contre la quantité ; Vaneigem parle comme Montaigne.

« Vous protestez pour protester ! » « De Gaulle a désoberé en 1940, et maintenant, il ne supporte pas qu'on lui désoberise ? » « Ces gens dont vous vous moquez, Roland, ils ont pour la plupart vécu l'Occupation, avec la honte, les bombes, les caves à chaque alerte, le rationnement, les cartes d'alimentation, mais ça, vous êtes trop jeune... » « Ça ne sert à rien de regarder sans cesse en arrière, à rien ! Le pays de De Gaulle n'existe plus. Ceux qui ont défilé aujourd'hui ? C'est la génération qui nous a donné l'Espagne de Franco et l'Allemagne d'Hitler ! Votre mari, il a figuré dans le cortège de la France morte. » Il regarda Madame Jurieu et se demanda s'il ne tenait pas sa revanche. Il s'approcha, s'accroupit, d'une main lui effleura les jambes ; elle ferma les yeux. Il suffit de la décoiffer pour qu'elle enlève sa robe, pensa-t-il. Le député Jurieu brama avec sa horde ? Très bien. Pendant ce temps, lui, Roland Portallier, il allait le faire cocu. Il sourit puis chercha un disque. Il posa sur le pick-up de Corbière un trente-trois tours de Gene Vincent et, au son de *Race with the Devil*, il mit sa revanche à exécution. Comme il l'avait prédit, Madame Jurieu se laissa aller ; il se rendit vite compte qu'elle avait un tempérament frénétique.

FIN
(Le texte de ce feuilleton, *Les Aventures de Mai*, est disponible aux éditions Grasset, agrémenté d'un épilogue où l'on apprendra ce que deviennent nos personnages.)

DES JOURS-AUX NUITS

JEUDI 30 MAI : Dans la matinée, les rencontres continuent au sein de l'opposition comme de la majorité. Pierre Mendès France reçoit Eugène Descamps (CFDT). A 11 heures, Valéry Giscard d'Estaing fait une déclaration dans laquelle il souhaite le maintien du président de la République, la constitution d'un nouveau gouvernement et de nouvelles élections législatives.

11 h 05 : le général de Gaulle quitte Colombey. Il arrive à l'Élysée à 12 h 30.

11 h 30 : Georges Pompidou reçoit successivement Michel Debré, Pierre Messmer, Olivier Guichard, Jacques Foccart et Alexandre Saragat. Roger Bony, Roland Nungesser et Jacques Chirac, l'annonce d'une déclaration du général après le conseil des ministres fait encore monter la tension.

14 h 30 : Georges Pompidou, enfin reçu en tête à tête par le président de la République, lui présente sa démission, puis la reprend à la demande du général en échange de la dissolution de l'Assemblée.

15 heures : début du conseil des ministres, qui contrairement à l'habitude, n'est pas suivi d'un compte rendu à la presse.

16 h 30 : allocution radiodiffusée du général de Gaulle. En quatre minutes tenues, avec un ton « gaullien », il annonce qu'il reste, qu'il ne change pas de premier ministre et qu'il dissout l'Assemblée nationale.

18 heures : le rassemblement pour la manifestation organisée par les gaullistes est fixé à la Concorde. Un appel a été lancé dans les journaux, des tracts ont été distribués et même jetés d'avions, la retransmission par les radios de la déclaration du chef de l'État fait le reste. Alors que les organisateurs s'attendaient à un meeting de quelques dizaines de milliers de participants, les cortèges s'élèvent de centaines de milliers de personnes qui remplit jusqu'à l'Étoile. En tête, les ministres, les personnalités gaullistes, ainsi que les députés venus directement de l'Assemblée. Georges Pompidou n'est pas là. La dispersion s'effectue à 21 heures sans incidents, mais les manifestations de joie se poursuivent toute la nuit.

Dans la nuit, les grands dépôts de carburants sont libérés, l'essence coule dans les pompes. Des centaines de milliers de Parisiens vont quitter la capitale pour le long week-end de la Pentecôte.

L'APRÈS-MAI 68 : UNE LETTE NORMALISATION Samedi 1^{er} juin : l'UNEF fait défilé, 30 000 personnes de Montparnasse à Austerlitz au cri de « Elections, piège à cons ! ».

Lundi 2 juin : les installations techniques de PORTF sont occupées par l'armée.

Lundi 8 juin : après de violents affrontements devant l'usine Renault de Flins, un lycéen de dix-sept ans, Gilles Tautin, se noie dans la Seine en tentant d'échapper aux CRS.

Mardi 11 juin : à Sochaux, un ouvrier, Pierre Beylot, est abattu par les CRS. Un autre ouvrier, Henri Blanchot, se meurt, tombant d'un mur.

Mercredi 12 juin : le conseil des ministres interdit les manifestations pendant toute la période électorale. Le gouvernement prononce la dissolution des groupements gauchistes.

Vendredi 14 juin : la police fait évacuer l'Odéon.

Dimanche 16 juin : la Sorbonne est évacuée à son tour.

Lundi 17 juin : le travail reprend chez Renault et presque partout ailleurs.

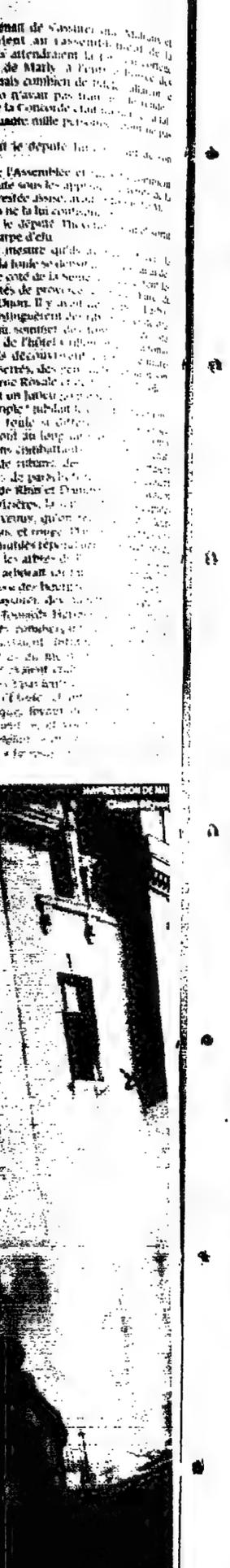
Dimanche 30 juin : au second tour des élections législatives, les gaullistes et les républicains indépendants obtiennent la majorité absolue, 358 députés sur 485.

27 avril 1969 : le « non » l'emporte au référendum sur le Sénat et les régions.

28 avril 1969 : le général de Gaulle cesse d'exercer ses fonctions de président de la République à midi.

15 juin 1969 : Georges Pompidou est élu président de la République avec 58,2 % des suffrages exprimés.

Réalisation : documentation du Monde



La photographie de Claude Desrosiers (à gauche) est une œuvre de l'artiste Claude Desrosiers. Elle est reproduite avec l'autorisation de l'artiste. Elle est publiée dans le numéro spécial de « Nouvel Observateur » du 20 mai 1968.

PAROLES

- « Nous voulons un monde nouveau et original. Nous refusons un monde où la certitude de ne pas mourir de faim s'échange contre le risque de périr d'ennui. » « Exagérer, voilà l'arme. » « Assez d'actes, des mots. » A la Sorbonne « Si vous allez trop loin, vous n'irez nulle part. » Le professeur Jacques Monod « Voyez-vous, Messieurs, je crois qu'il est temps de siffler la fin de la récréation. » Le général de Gaulle à la fin du conseil des ministres du lundi 27 mai « La France au travail. » Slogan de la manifestation de soutien au général de Gaulle « L'essence a vaincu la révolution. » Etudiants à la Sorbonne (1^{er} juin) « Dans certaines situations objectives - les actions d'une minorité agissante aidant -, la spontanéité retrouve sa place dans le mouvement social. C'est elle qui permet la poussée en avant, et non les mots d'ordre d'un groupe dirigeant. » Daniel Cohn-Bendit. Entretien avec Jean-Paul Sartre, numéro spécial de « Nouvel Observateur » du 20 mai 1968.

Rue des Morillons

Le Bureau des objets trouvés a près d'un siècle. Installé dans le 15^e arrondissement de Paris, il est comme un musée des étourderies, à la longue et pittoresque histoire. Chacun est tenu d'y rapporter les biens égarés sur la voie publique. Du parapluie au serpent échappé d'un zoo...

ALORS que les grilles se ferment à la station Père-Lachaise du métro parisien, l'agent de service qui inspecte le quai désert hausse le sourcil. Une urne funéraire gît au sol, abandonnée, à quelque cinquante mètres du cimetière du même nom, dont la porte est close pour la nuit. Désespéré d'un parent ? Respect de la dernière volonté du défunt ? Ou simple acte manqué ? L'urne, remplie de cendres, garde son mystère, vierge de tout étiquetage qui pourrait trahir une identité. L'agent, perplexe, finit par se rendre le lendemain au Service des objets trouvés, sis 36, rue des Morillons, à Paris, dans le 15^e arrondissement. Depuis, l'urne n'a jamais été réclamée. Le Service la conserve en magasin comme une relique, parmi d'autres souvenirs qui émaillent une longue et riche histoire...

Au temps lointain de la féodalité, le suzerain récupérait d'autorité, puisqu'il était le justicier suprême, toute « épave », comme on disait alors pour désigner les animaux effarouchés qui s'étaient égarés en s'enfuyant. Par extension, on appela épave tout ce qui s'était perdu, argent, bijoux, marchandises... Au suzerain donc de faire publier la déclaration de la trouvaille trois dimanches de suite, afin que le propriétaire légitime puisse récupérer son bien. Puis en 1695, un édit imposa à cette publicité de se faire par huissier à la porte des églises. Quatre ans plus tard, le droit féodal se précisa : « Tous les objets laissés dans les bureaux des messageries, coches et voitures publics dont le propriétaire est inconnu appartiennent aux Domaines royaux au bout de deux ans. » Ainsi disparut définitivement le droit, hérité de l'empire romain et maintenu jusque-là, selon lequel « l'inventeur », du mot latin *inventire* (trouver), s'appropriait l'objet perdu si son propriétaire ne se faisait pas connaître. Seul subsista le mot.

Le privilège des seigneurs disparaîtra en France avec la Révolution, précisément lorsque l'Assemblée constituante abolit la féodalité. Selon une loi de 1791, « les droits d'épaves n'auront plus lieu en faveur des ci-devant seigneurs ». Mais les droits de l'administration subsistent : « Tous les biens et effets, meubles ou immeubles, déclarés vacants et sans maîtres, appartiennent à la nation. » Peu après, ces principes vont trouver leur expression dans le code civil (articles 539 et 713). Désormais, la loi fait obligation à tout individu de déposer entre les mains de l'administration l'objet qu'il a trouvé. En aucun cas il ne peut s'arroger le droit de le conserver.

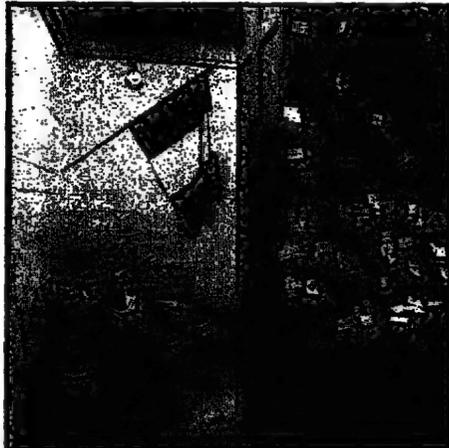
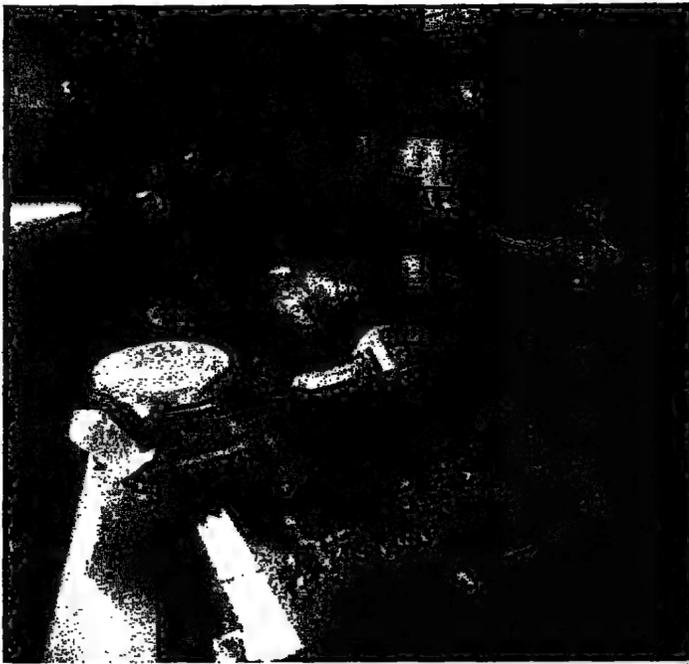
En 1804 à Paris, capitale déjà d'importance, le préfet de police Dubois ordonna à ses commissaires de faire porter dans ses locaux les objets trouvés déposés dans leurs bureaux. Sans doute fallait-il à ce préfet, chargé alors comme aujourd'hui de garantir la sûreté des personnes et des biens, quelque peu moraliser les redistributions opérées au gré de l'humeur régnant dans les commissariats. Car si, jusque-là, le bas peuple n'avait guère eu à perdre, n'ayant pour tout bien que son vêtement porté à longeur d'année, il commençait à posséder davantage, sous l'effet du développement des manufactures, et donc à perdre davantage. Le Musée de l'étourderie devait donc faire face ! En témoignent plusieurs procès-verbaux du conseil municipal qui siégeait alors à Paris, se montrant soucieux d'y mettre bon ordre.

Par son ordonnance du 23 mai 1830, le roi Charles X imposa la remise des objets « sans maître » à l'administration des Domaines, fixant ce faisant le cadre de la réglementation actuelle. Le 13 octobre 1893, le préfet Lépine décida de créer un service spécifique des objets trouvés, qu'il installa au 36, quai des Orfèvres, à deux pas du Palais de Justice. C'est en 1939 que ce « bureau

de la 1^{re} division de la préfecture de police », chargé également de la Fourrière, émigra à son adresse actuelle. Une loi du 10 juillet 1964 lui attribua son territoire : Paris et les trois départements de la petite couronne - les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne, y compris les deux aéroports de Paris, mais non le domaine de la SNCF, qui gère elle-même ses dépôts. Enfin, une loi du 23 juin 1969 précisa le rôle des établissements recevant du public, telle la RATE.

« Au temple de l'honnêteté de la rue des Morillons, rien ne se perd, mais un tiers seulement se récupère. » La formule des années 50 a pris valeur d'adage. Les objets précieux ne sont pas davantage réclamés que les autres. Comme si les perdants étaient battus d'avance, se sentant spoliés avant même que de se déclarer.

Le 13 octobre 1893, le préfet Lépine décida de créer un service spécifique des objets trouvés.



Certains vitupèrent les démarches à accomplir. Ce n'est pas d'aujourd'hui. Ainsi Gaston Leroux conta-t-il sa mésaventure dans une lettre publiée par une gazette : « Figurez-vous, Monsieur, que j'ai perdu mon pardessus, ce qui au bout du compte n'aurait rien de surnaturel, si l'ayant retrouvé, je ne continuais à l'avoir perdu tout de même. » Le cocher du fiacre où l'écrivain avait laissé son manteau refusa de lui rendre son bien, « parce que les règlements s'y opposent ».

Le dépôt des coches refusa de même, « parce que les règlements s'y opposent ». Au Service des objets trouvés, où le pardessus avait été déposé selon le règlement, un troisième larron mis au parfum par le cocher était déjà venu réclamer le pardessus. Gaston Leroux poursuit son récit : « Nous avons donné à ce monsieur votre pardessus. - Et pourquoi ? m'écriai-je suffoqué. - Parce que, Monsieur, les règlements ne s'y opposaient pas. » Et Gaston Leroux de conclure : « Mon mal-

heur servira au bien public, grâce à la publicité de votre journal et aux initiatives réformatrices qu'elle ne manquera pas de susciter. » Depuis, la procédure s'est modernisée et le délai de récupération a été nettement raccourci. Cependant, on continue d'hésiter à avouer son étourderie. On préfère taire par exemple la perte d'un portefeuille oublié dans une chambre où l'on rencontra secrètement sa maîtresse. Depuis sa création, le Service assure pour- tant une entière discrétion à qui

veut rester dans l'ombre de l'anonymat. Ainsi il y a fort longtemps, une jeune femme avait-elle passé une nuit avec un prince russe dans un luxueux hôtel de la capitale. Pour prix de ses services, qui s'étaient souvent répétés, le prince lui avait donné cette nuit-là une bague de platine valant plusieurs millions. Au matin, en quittant son compagnon, la jeune femme chercha le joyau, vainement.

Folle de colère, elle accusa la soubrette. Une enquête fut ouverte. Et l'on trouva la bague précieuse au Service des objets trouvés, où un clochard l'avait rapportée. L'homme l'avait cueilli sur le trottoir, où elle avait atterri, après être tombée du drap que secouait, par la fenêtre, la femme de chambre. La jeune femme, le prince, la soubrette et l'hubellier surent rester discrets. Et la mésaventure ne fut connue qu'après prescription... C'est dire qu'hier comme aujourd'hui on perd tout et n'importe quoi : le Service est un immense bazar, où à même transmise jadis aux Domaines un squelette de femme unijambiste vendu aux enchères pour 6 000 anciens francs ! On y a, au fil des ans, recueilli des vêtements et gants, des clefs, des parapluies, des vélos et poussettes, une langouste empalée, une chèvre, un serpent échappé d'un zoo et même une vache évadée des abattoirs de La Villette et retrouvée sur le quai du métro Corentin-Cariou. A chaque époque, ses caractéristiques : « Ce jour d'hui, 30 juin 1614, a été amené céans un carrosse doublé de velours vert... Le XXX septembre 1614 ledit carrosse a été rendu à

Madame de Masny. » Début 1912, une journaliste nommée Javotte expliquait que « l'étourderie des femmes est grande. Sur 90 000 objets perdus en 1911, plus de 70 000 sont des objets féminins. Au Quai des Orfèvres, on recueille, chaque jour, 175 parapluies, 50 manchons ou étoles, 20 à 30 trousseaux de clefs. » Presque un siècle plus tard, la tendance s'est estompée. Désormais, une autre a vu le jour : près de 60 % des objets perdus le sont dans le métro, dont le trafic s'est beaucoup accru.

Le Service va faire des émules dès ses débuts. Le 24 janvier 1934, la société des transports Citroën déplore « qu'en province police et gendarmerie se refusent à prendre en garde les objets trouvés » dans ses véhicules. « Serait-il possible, ajoutait-elle, de généraliser la réglementation qui fixe à Paris de façon parfaite les droits et devoirs respectivement de l'inventeur et de l'administration ? » A l'étranger, l'engouement est tout aussi manifeste. Le 5 janvier 1925, le surintendant de l'assistance municipale de Montréal écrit au préfet parisien pour obtenir des renseignements, avant d'ouvrir à son tour un bureau.

Paris comme à Montréal, et quelle que soit l'époque, il en faut, de l'honnêteté, pour ramener une fortune trouvée sur le pavé... Le 17 juillet 1926, le bulletin municipal relatait une anecdote édifiante. « Une petite ouvrière retrouvait le collier de perles de plus de 1 million appartenant à la baronne James de Rothschild. C'est la fille d'un employé... au Bureau des objets trouvés et elle reçoit une royale récompense. » En 1997, au même endroit, une étourdie récupérait sa valise Vanity remplie de tous ses bijoux. Champagne pour tout le monde.

Faut-il encourager l'honnêteté ? Le débat est éternel. En 1924, le journal *Le Petit Bleu* faisait campagne pour que soit instauré un « droit à la récompense ». Ce dernier « existait dans plusieurs pays voisins ». Le chef du bureau répondit par lettre le 29 juillet 1924. « Le 2^e article de l'article 717 du code civil prévoit bien l'intervention d'une loi réglementant la question, mais aucun texte n'a été voté à ce sujet. Toutefois, l'administration tenant à encourager les actes de probité reçoit les récompenses, qu'elle tient à la disposition des inventeurs. » C'est ce qu'elle fait encore, en l'absence d'un droit à payer l'honnêteté de retour.

Danielle Rouard

Chiffres

- Ouvert au public. Le Bureau des objets trouvés est ouvert au public le lundi et le mercredi, de 8 h 30 à 17 heures, le mardi et le jeudi jusqu'à 20 heures, le vendredi jusqu'à 17 h 30.
- Renseignements. Un numéro de téléphone est à la disposition du public (01-55-76-20-20) pour les seuls objets permettant l'identification de leur propriétaire. Pour tous, on peut écrire au 36, rue des Morillons, 75732 Paris Cedex 15.
- Dépôts et restitutions. Le nombre de dépôts était de 139 897 en 1985. Il est tombé à 122 685 en 1997. Cette même année, 28 079 objets ont été restitués, dont 24 442 permettaient l'identification de leur propriétaire. 42,19 % des pièces identifiées ont été rendues à ceux qui les avaient perdues. En revanche les « perdants » n'ont récupéré que 5,47 % des objets non identifiables.
- Réclamations. Les personnes ayant trouvé un objet perdu sont très peu nombreuses à les réclamer à l'expiration du délai légal. Leur proportion est de 0,24 % pour les objets identifiables et de 1,74 % pour ceux qui ne le sont pas.
- Droits de garde. En 1997 les droits de garde encaissés par l'administration ont rapporté 780 372,45 francs.

Une antenne au Stade de France et bientôt un site Internet

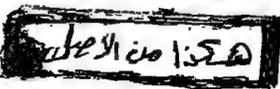
SIGNES des temps... Actuellement Christian Boltanski expose au Musée d'art moderne de Paris ses compositions à partir de plusieurs milliers d'objets non réclamés près du service du 36, rue des Morillons. Ce dernier se lance dans la communication auprès du grand public. Depuis 1989, dans ses bureaux, les bordereaux de dépôt sont saisis sur ordinateur. Sur l'impulsion de Xavier Le Gall, l'actuel et jeune directeur, un partenariat avec le GIE des cartes de crédit permet de retrouver très vite l'infortuné titulaire.

Enfin en 1999 ce « bureau de la 1^{re} division de la préfecture de police, chargé des objets trouvés et de la fourrière » va vivre une révolution digne du troisième millénaire. Le perdant va pouvoir interroger son Minitel ou le réseau Internet et savoir aussitôt si son bien a été répertorié par le service. « Nous avons mis au point toutes les clés de sécurité nécessaires pour qu'il n'y ait pas tromperie sur la propriété », confirme Xavier Le Gall.

Pour ne pas revivre les débordements de l'été 1997, quand la capitale avait accueilli le rassemblement mondial des jeunes organisé pour le pape, le service se prépare à faire face à la grand-messe de la Coupe du monde de football. Il va ouvrir deux antennes, l'une au Stade de France, l'autre au Parc des Princes.

Lorsqu'on vient récupérer son bien, doit-on payer un droit de garde ? Le 4 décembre 1925, le conseil municipal de Paris avait institué une taxe frappant les propriétaires d'objets trouvés. Aujourd'hui cette taxe est de 30 francs. Un droit ad valorem de 3 % est perçu quand la valeur estimée est supérieure à 5 000 francs.

D. R.



LE COURRIER DES LECTEURS S'il n'est pas rare que des lecteurs invoquent Le Monde d'hier pour critiquer celui d'aujourd'hui, il arrive aussi que des correspondants nous invitent à réparer des erreurs passées, fût-ce avec quelques dizaines d'années de retard. Ainsi, en 1950, Le Monde signalait

l'ouverture du procès de quatre membres du Parti populaire français, de Jacques Doriot, poursuivis pour le meurtre de « trois membres de leur parti qu'ils considéraient comme des traîtres ». Or l'une des trois victimes n'appartenait pas au PPF. Sa famille nous demande de lui en donner acte.

Il n'est jamais trop tard...

par Thomas Ferenczi

UN CORRESPONDANT d'Orvillers (Yvelines), Marcel Bideau, nous écrit, au nom des cinq enfants de François Bideau, assassiné en 1944, avec deux autres personnes, par des tueurs au service de Jacques Doriot, pour réhabiliter la mémoire de la victime. Annonçant dans ses éditions du 28 mars 1950 le procès des quatre meurtriers, en effet, que les trois victimes étaient, membres du Parti populaire français (PPF) de Doriot. Le Monde accusait donc, sans le nommer, François Bideau, souligne aujourd'hui son fils, « d'être un collaborateur ». « Vous imaginez aisément l'émotion et le trouble qu'a causés et cause encore, au sein de la famille et en dehors, la lecture de cet article », ajoute notre correspondant.



L'AVIS DU MÉDIATEUR

M. Bideau nous indique que son père a été reconnu « mort pour la France » et que la consultation des dossiers conservés par les Archives nationales, les Archives de Paris et les Archives du ministère de la Justice ne fait apparaître « aucun document qui démente les sentiments

patriotiques et antinazis de [son] père et son opposition virulente aux idées du PPF ». Le Monde ayant, il y a près de cinquante ans, jeté « la déconsidération » sur sa famille, M. Bideau lui demande donc de reconnaître aujourd'hui, « expressément et sans ambiguïté », qu'il « a commis un fâcheux amalgame et s'est lourdement trompé ».

Des documents que nous communiquons M. Bideau il ressort en effet que, si les deux autres victimes des tueurs du PPF étaient bien membres de ce parti, le père de notre correspondant ne l'était pas. La presse de l'époque (France-Soir, L'Humanité, Combat, L'Aurore) établit une nette distinction entre l'assassinat de deux militants du PPF et celui de François Bideau, attribué à une basse vengeance. Plusieurs témoignages confirment que François Bideau était un résistant (selon le docteur Gilles Buisson, maire honoraire de Mortain) ou qu'il était de ceux qui « manifestaient parfois bruyamment leur opposition à l'occupant » (selon Emmanuel Lemaudrey, de Mortain) ou, au moins, selon Ouest-France, qu'il « n'était pas les Allemands ».

Le ministère des anciens combattants et vic-

times de guerre atteste la mention « mort pour la France » à accordée à François Bideau et inscrite, en 1959, en marge de son acte de décès. Cette mesure, précise la délégation à la mémoire et à l'information historique de ce ministère, « constitue un hommage et atteste la parfaite honorabilité de François Bideau ». Elle a été « précédée d'une enquête » établissant que la victime répondait aux exigences de l'article 1.488 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre. Enfin, notre correspondant nous indique que le nom de son père est inscrit sur le monument aux morts de sa commune et qu'il figure, au nombre des fusillés et exécutés, sur le mémorial de Saint-Lô élevé à la mémoire des victimes de la répression nazie du département de la Manche.

Comme il n'est jamais trop tard pour reconnaître ses torts, même quarante-huit ans après, reconnaissons qu'en effet, dans ce bref article de 1950, Le Monde s'est trompé. Et rendons justice à François Bideau, qui n'avait eu que le tort de se prendre de querelle avec un militant du PPF, délégué préfectoral à Mortain, et qui devait payer de sa vie ce coup de colère patriotique.

LA DÉONTOLOGIE DES PSYCHOLOGUES

A la suite de l'article de Jacques Isnard, « L'armée française gagnée par l'action psychologique » (Le Monde du 22 avril), la Commission nationale consultative de déontologie des psychologues, dont je suis la présidente, prie Le Monde de préciser que le code de déontologie des psychologues s'oppose formellement à toutes pratiques de prosélytisme, d'influence, de propagande. Aucun psychologue ne peut les cautionner. En effet, si la psychologie a permis de comprendre les mécanismes de certains processus d'influence et si certains prétendent, en son nom, manipuler les êtres, cela n'en fait pas nécessairement une discipline perverse. La nuance n'est pas si subtile qu'elle peut paraître. C'est la même que celle qui distingue l'information de la propagande ou l'éducation du lavage de cerveau.

Que des stratèges financiers, politiques ou militaires cherchent à instrumentaliser la psychologie en appelle donc à une information critique des citoyens. C'est un devoir déontologique partagé par les psychologues et la presse car la crise de la démocratie procède aussi de ces insupportables confusions.

Claude Navelet Paris

LE PRIVILEGE DES FONCTIONNAIRES

La situation française présente certains aspects malsains. Économiquement, plus de la moitié de la richesse nationale produite annuellement est consacrée à des dépenses publiques au sens large et gérée par des fonctionnaires ou des parafonctionnaires : c'est dire que nous avons une organisation

DES COLLABORATEURS TROP CONFiants

A propos du « débailage » sur le financement des partis politiques, évoqué notamment dans votre numéro du 19 mai, je suis écœuré par la lâcheté d'un certain nombre de dirigeants qui n'hésitent pas à abandonner les trésoriers aux rigueurs de la justice. « Nous nous doutions qu'il y avait des sources de financement peu claires mais nous ne voulions (ou faisons semblant de ne) pas le savoir ».

Pour avoir approché quelque temps d'assez près le parloir politique, je peux témoigner de l'existence de deux types de comportement dans ce domaine. Collaborateur direct d'un ministre

MÉDECINE À TAILLE HUMAINE

Pédiatre installée depuis plus de trente ans, je suis inquiète de la disparition des petites maternités. Si les aides techniques ont permis de diminuer la mortalité, et un certain nombre de pathologies de la grossesse et de l'accouchement, elles n'ont pas supprimé les angoisses des « parturientes ». Encore moins lorsque, par une approche technique hypermédiatisée, certains chefs de service, et encore plus les administratifs, n'ont pas cette notion que l'écoute, les paroles et les soins cliniques dispensés par les soignants ne sont pas remplaçables par des machines. Nous savons féconder in vitro, nous savons réanimer, sauver des femmes et des enfants antérieurement condamnés, nous manipulons de mieux en mieux les techniques (...), mais le temps et l'énergie consacrés aux progrès technologiques ne devraient plus nous empêcher de réfléchir à la qualité de nos actes, car nous courons le risque d'évoluer vers un « meilleur des mondes » robotisé, qui non seulement n'économise pas la violence mais risque bien de l'accroître. On sait combien une médecine qui s'exerce dans des structures à taille humaine, avec des soignants compétents, disponibles, proches des gens, économe les pathologies et l'hospitalité. Les responsables de la santé publique signalent rarement l'importance de cette dimension qualitative des soins.

Une politique de santé qui favorise les réseaux pluridirectionnels, ville-hôpital, public-privé, médecine sociale-médecine privée-médecine hospitalière, me semble un espoir pour la médecine d'avenir.

Simone Gerber Strasbourg

Le Monde
21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75241 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. fax : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

Arménie : la fin du tabou

EN approuvant, vendredi 29 mai, un texte très bref proclamant que « la France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915 », les députés français ont levé un tabou : aucune des grandes démocraties occidentales n'a jusqu'à présent accepté de qualifier de la sorte les massacres commis en 1915 contre les populations arméniennes de l'Empire ottoman.

Il faut espérer aussi que les députés français ont obéi à autre chose qu'à un mouvement d'indignation à bon compte, sans conséquence et sans risque. Espérer que des considérations intéressées en direction de Pélectorat des Arméniens de France, que tous les partis ont toujours courtoisément, n'ont pas pesé. Il faut souhaiter que, si un jour ressurgissent des images d'hommes emmenés de force de leurs villages pour être massacrés, de cohortes décimées sur les routes de la déportation ou de Pérd, des images du Rwanda, des images de Bosnie, que ce jour-là nos députés n'oublieront plus de se lever comme un seul homme pour dire « non ».

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directeur, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directeur : Jean-Marie Colombani ; Directeur général adjoint : Noël-Jean Bergamoni, directeur général adjoint

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La mission du chef de l'Etat
LE PREMIER président de la IV^e République s'éleva autant qu'il le peut de la « prison » qu'était autrefois, suivant le mot de Raymond Poincaré, le palais de l'Élysée. « Je suis un manchot constitutionnel », ajoutait l'ancien président. M. Vincent Auriol n'a pas de sa haute fonction une conception aussi pessimiste. Il vient dans son discours de Quimper d'exposer ce qu'il croit être la mission du chef de l'Etat.

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Thématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 06-26-25-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfiches du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

GAL, le procès qui inquiète et accable Madrid

Suite de la première page
Le juge, laisse-t-il entendre, aurait, par ambition déçue, réglé ses comptes avec les socialistes. Plus dénotant encore, toujours selon Michel Dominguez, l'actuel vice-président du gouvernement, le très conservateur Francisco Alvarez-Cascos, alors dans l'opposition, se serait rendu, en décembre 1994 dans le bureau du directeur du quotidien El Mundo, Pedro J. Ramirez, en compagnie de son avocat, pour conclure un marché : Michel Dominguez recevait l'assurance d'une indulgence pénale ultérieure à condition d'impliciter les responsables socialistes de la sécurité dans l'affaire Mairey. M. Cascos aurait même ajouté, parlant du chef de l'opposition et futur président du gouvernement, José María Aznar : « Nous avons son appui total ». Voilà pour les conservateurs.

En revanche, l'autre policier incriminé, José Azneda, s'est lancé, lui, dans une charge féroce contre les socialistes José Barrionuevo et Rafael Vera, en affirmant que « l'enlèvement de Segundo Marey était une décision politique du ministère de l'Intérieur de l'époque » et qu'il avait coûté « 1 million de francs français » prélevés sur des fonds publics.

En attendant, la solution prônée par le gouvernement et appuyée justement par les socialistes est surtout policière.
« Certains, mal à l'aise devant cet immobilisme engendré par une fermeté généralisée, en arrivent à se poser des questions empreintes d'un cynisme appuyé. Qu'est-ce qui, finalement, choque le plus une certaine classe politique espagnole dans les GAL ? Que ces derniers aient agi en dehors de l'Etat de droit ? Ou, plus simplement, qu'ils aient mal fait le travail ?

Rémy Rouse
(7^{er} juin 1943.)

Rectificatif
STEPHAN BANULESCU
Dans l'article nécrologique consacré, dans nos éditions du 29 mai, à l'écrivain roumain Stephan Banulescu, l'ordre chronologique des titres de ses œuvres n'a pas été respecté. Il fallait lire : Le Livre du millionnaire, puis Lettres et non Livre, comme il était indiqué par erreur de la province du sud-est.

FINANCE Le conseil d'administration de la Générale de banque, première banque belge, a transmis, vendredi 29 mai, à la commission bancaire et financière belge son avis

sur les offres de rachat concurrentes des groupes Fortis et ABN-Amro. **UN TEXTE PRÉSUMÉ CONFIDENTIEL**, mais qui, selon plusieurs sources, conclut que l'offre du

groupe belgo-néerlandais Fortis serait meilleure que celle du néerlandais ABN-Amro. **CETTE POSITION** est loin de faire l'unanimité dans les instances dirigeantes de la banque,

dont le comité de direction semble plutôt acquis à ABN-Amro. **L'AFFAIRE** dépasse aujourd'hui le cadre strict du monde financier belge. Luc Van den Brande, le premier ministre

du gouvernement régional flamand, n'a pas tardé à s'étonner de l'ardeur mise par « l'establishment politique et financier » à s'opposer à l'intrusion du groupe néerlandais ABN.

La bataille autour de la Générale de banque divise la Belgique

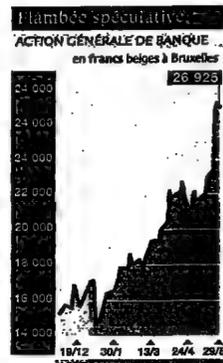
Les offres de rachat concurrentes de la première banque du pays par le groupe belgo-néerlandais Fortis et le néerlandais ABN-Amro gênent le gouvernement et avivent les fractures traditionnelles entre communautés flamande et wallonne

BRUXELLES
correspondance
Le conseil d'administration de la Générale de banque a transmis, vendredi 29 mai, à la commission bancaire et financière belge son avis sur les offres des groupes Fortis AG et ABN-Amro, tous deux candidats au rachat de cette filiale du groupe Suez-Lyonnaise des eaux et de la Société générale de Belgique. Un texte pré-

mé confidentiel, mais qui, selon plusieurs sources, conclut que l'offre du groupe belgo-néerlandais Fortis, dirigé par le flamand Maurice Lippens, serait supérieure à celle du néerlandais ABN-Amro, premier établissement bancaire du Benelux, auteur, le mardi 26 mai, d'une contre-offre surprise. La banque néerlandaise a offert vendredi soir de « garantir » le maintien du niveau de son offre à

27 095 francs belges par titre Générale de banque, en soutenant le cours de ses propres actions, en repil à la Bourse d'Amsterdam de plusieurs jours. L'avis évoquerait l'avenir des 27 000 employés de la banque, plus favorables au scénario Fortis, selon le conseil d'administration. Il conclurait aussi que la Générale de banque verrait son avenir mieux assuré au sein du pôle bancaire

constitué avec la CGER, dénommée majoritairement par Fortis. En revanche, le conseil estimait que l'offre d'ABN, en l'état actuel, est plus intéressante financièrement pour les actionnaires. Simple ? Pas vraiment. Car si le communiqué diffusé vendredi se contente d'évoquer les « réserves » manifestées par les six membres du comité de direction et un administrateur indépendant face aux vingt et un autres administrateurs, cette langue de bois cache un véritable schisme au sein de la banque. Les sept administrateurs dissidents ont clairement pris le parti d'ABN-Amro. Face aux actionnaires de référence de la Générale de banque (Société générale de Belgique, Financière Boël et Mutuelle Solvay), qui détiennent ensemble quelque 33 % des actions de la banque, c'est en fait tout le comité de direction qui s'est opposé à Fortis.



L'action Générale de banque a gagné 16 % depuis l'annonce lundi 25 mai de la contre-offre du groupe néerlandais ABN-Amro.

lundi dernier, ABN a déposé une offre supérieure de 15 % à celle de Fortis, valorisant la banque à 409 milliards de francs belges (72 milliards de francs français).

Cette affaire dépasse le cadre strict du monde financier belge. Elle ennuie fortement le gouvernement fédéral qui avait pesé sur la création du pôle CGER-Générale, incarnant à ses yeux le naissance d'un établissement financier de taille européenne. Elle ébauche aussi la naissance d'un conflit communautaire : Luc Van den Brande, le premier ministre du gouvernement régional flamand, n'a pas tardé à s'étonner de l'ardeur mise par « l'establishment politique et financier » à s'opposer à l'intrusion du groupe néerlandais ABN. Elle rend très confuse la situation de la Générale elle-même, désormais coupée en deux. Elle va jusqu'à troubler les employés. Car si le comité européen du groupe a émis un avis globalement négatif sur l'offre de Fortis comme sur celle d'ABN-Amro, les syndicats belges se sont, eux aussi, divisés : l'organisation socialiste préfère Fortis, ses homologues chrétienne et libérale optent pour ABN. Et comme pour ajouter à la confusion, certains évoquent désormais le débranchement à Bruxelles d'un troisième larron, allemand ou français, qui serait, lui aussi, candidat au rachat... (A. L.)

Bataille au couteau dans la finance néerlandaise

AMSTERDAM
de notre correspondant
Des manœuvres en coulisse, une annonce surprise, un grand patron furieux, des actionnaires qui comptent les points, une visite de courtoisie au gouvernement belge : la contre-OPA d'ABN-Amro pour arracher la Générale de banque à son concurrent Fortis est venue relancer un feuilleton que l'on croyait sur le point d'aboutir. La première banque des Pays-Bas a lancé, mardi 26 mai, une riposte de 72 milliards de francs pour faire de la combinaison des deux établissements la première banque d'Europe.

Amro se sont rendus en Belgique. Après une visite au premier ministre, Jean-Luc Dehaene, indispensable dans ce pays qui voit ses grandes entreprises reprises une à une par des groupes étrangers, M. Kalff a exposé ses plans au conseil de surveillance et au comité de direction de l'établissement convoité.

Pour certains membres, l'exercice a tenu de la formalité. Jan Kalff a en effet reconnu avoir eu en coulisse, ces « six derniers mois », des contacts avec quatre des six membres du comité, dont son président Fred Chaffart, opposant notoire à l'option Fortis. Signe que l'opération était préparée de longue date, le PDG d'ABN-Amro avait également rencontré Gérard Mestrallet, président de Suez-Lyonnaise des eaux et actionnaire principal de la banque convoitée.

Convaincu qu'une partie au moins de la direction de la Générale de banque était de son côté, Jan Kalff avait déjà enfoncé un coin en envoyant, le 8 mai, aux instances dirigeantes un mémorandum faisant miroiter les avantages d'un rachat par sa banque.

Alain Franco

En maintenant leur préavis de grève, les pilotes d'Air France choisissent l'épreuve de force

À MOINS d'un accord de dernière minute, jugé peu probable, la grève à Air France à partir du lundi 1^{er} juin va contrairement à l'essentiel des 100 000 passagers quotidiens de la compagnie à trouver des solutions alternatives pour voyager. La compagnie nationale ne devrait assurer que 10 % de ses vols long-courriers. Pour les court et moyen-courriers, elle prévoit de maintenir 25 % des vols au départ de Roissy-Charles-de-Gaulle et 17 % au départ d'Orly.

Après l'échec des négociations (Le Monde du 30 mai), le porte-parole du SNPL, Christian Paris, a jugé, vendredi 29 mai, que le président de la compagnie, Jean-Cyril Spinetta, « se met un peu plus hors jeu » à « chaque fois qu'il s'exprime ». « Le défi lancé aux pilotes sera relevé », a-t-il prévenu. Le SPAC constate que « chacun s'achemine vers l'épreuve de force ».

Sur TF1, vendredi, le ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, a estimé que « la négociation est ouverte » et que les pilotes doivent « saisir la balle au bond ». M^{me} Aubry a ajouté : « Je crois qu'il faut que la raison gagne. Personne n'a intérêt, surtout pas Air France, encore moins ses clients, et la France, au moment de la Coupe du monde, à voir un conflit s'éterniser. » De son côté, le secrétaire national du Parti communiste, Robert Hue, a affirmé sur France-Inter qu'il « faudrait maintenant que la négociation l'emporte ». Auparavant, le ministre des transports, Jean-Claude Gaysot, avait déclaré avoir « le sentiment que le conflit qui menace peut être évité ».

ESC Amiens
DES FAITS.
DES RÉSULTATS EN ENTREPRISES

DES FAITS...

- au cœur de l'Europe
- à 1 heure de Paris
- des promotions à taille humaine

DES RÉSULTATS EN ENTREPRISES...

- plus de 1500 offres de stage par an
- 2500 anciens
- Mathilde Sures, promo 93, comptable analytique et auditeur interne, Commissariat à l'Énergie Atomique CEA Saclay
- Catherine Guillou-Bloer, promo 84, resp. marketing enseigne, Cofinoga
- Stéphane de Butler d'Ormond, promo 90, responsable d'usine et contrôleur de gestion, Derby
- Denis Barber-Massin, promo 72, dir. presse, Groupe Lagardère Relais H
- 4500 offres d'emploi par an

18, place St Michel - 80018 Amiens Cedex 1
tél. 03 22 82 34 60 - fax 03 22 82 23 01
Web : www.esco-amiens.fr
Email : info@esco-amiens.fr
N° Vert : 0 800 20 37 37

Les contrats d'assurance-vie « DSK » sont lancés

VENDREDI 29 MAI, avec quelques semaines de retard sur la date prévue, le *Journal officiel* a publié les décrets d'application des contrats d'assurance-vie investis au moins à 50 % en actions françaises (dont 5 % placés sur des actions non cotées ou du nouveau marché). Les boursiers, qui adoraient devancer les mesures, ont déjà mesuré l'importance de l'enjeu. Anticipant l'arrivée massive de capitaux, la cote du marché officiel a grimpé (indice CAC 40 a gagné 35 % depuis le début de l'année) et celle du nouveau marché a flambé (+84,6 %).

Pour mettre en place leur gamme de « contrats DSK », les assureurs, plutôt habitués aux placements en obligations, ont fait appel aux sociétés de gestion pour s'occuper de la partie investie en actions et aux sociétés de capital-risque pour gérer la partie composée de titres non cotés. Toute la communauté financière est donc mobilisée pour la réussite de ces contrats d'assurance-vie.

Mais, pour un épargnant français, cette transition n'est pas neutre. Jusqu'à aujourd'hui, 83 % des sommes placées en contrats d'assurance-vie étaient investies en obligations. Et le capital des contrats libellés en francs est garanti par les assureurs. En revanche, les sommes placées en actions supportent le risque de perte en capital. Ceci explique que les assureurs soient réticents à encourager leurs souscripteurs à faire le grand saut. Ils ont ainsi négocié pied à pied les modalités d'application des « contrats DSK » et ont obtenu que cohabitent, au sein d'un même contrat, une partie en actions et une partie en francs.

Par ailleurs, le texte instituant les « contrats DSK » précise que les contrats d'assurance-vie existants pourront être totalement ou partiellement (au moins 30 % des sommes) transférés vers les nouveaux « contrats DSK » jusqu'au 1^{er} janvier 1999. Selon les estimations de la place, plus d'une centaine de milliards de francs pourraient être ainsi réorientés vers le marché des actions. Les années suivantes, les flux nouveaux de souscription en « contrats DSK » pourraient représenter près de 50 milliards de francs par an.

Toutefois, les chiffres peuvent varier considérablement en fonction du succès des différents produits proposés. Pour les investisseurs qui ne veulent pas prendre beaucoup de risque, les assureurs proposent une version minimale. À côté de la partie obligataire investie en actions, ils conserveront l'autre moitié sous forme de placement obligataire. Mais ils offriront également des contrats plus offensifs. Ces derniers pourront être investis à 70 %, voire à 90 % en actions, en y incluant des actions étrangères.

NOUVELLE PRIORITÉ
Par le biais de ses contrats, les pouvoirs publics français ont l'intention d'orienter, une nouvelle fois, l'épargne française vers les placements financiers les plus adaptés aux priorités économiques du moment. Au début de la décennie, la défense du franc fort avait conduit à la mise en place de taux d'intérêt à court terme très élevés. L'érosion de la taxation sur les plus-values réalisées sur les scv monétaires avait ainsi drainé une grande part de l'épargne française sur ce front (5,2 millions d'investisseurs individuels possédant des scv monétaires en 1992, contre 0,7 million en 1997). Puis, lorsqu'il a fallu financer l'imposant endettement de l'État, l'État a aménagé une nouvelle niche fiscale favorable aux contrats d'assurance-vie.

Majoritairement investis en obligations, ce produit est rapidement devenu le placement favori des Français : 10,4 millions de personnes ont souscrit un contrat, et l'encours géré par les compagnies s'élève à 3 200 milliards de francs. La mise en place de l'éuro ayant été précédée par une réduction des déficits et de l'endettement des États, la nouvelle priorité est le financement de la croissance économique. Pour aborder la reprise et pour s'adapter à la dimension européenne, voire mondiale, de leurs marchés, les entreprises ont besoin de capitaux.

L'État a donc décidé de transformer l'épargne française en actionnaire. Une tâche délicate car, en dépit de l'envolée des indices boursiers, le nombre de particuliers détenant des actions en direct stagne depuis 1994, à 4,3 millions, et celui détenant des actions via les produits collectifs a même diminué, à 1,3 million, selon une étude récente menée par la Commission des opérations de Bourse.

Enguerrand Renault

La politique africaine d'Elf contestée par Noël Mamère

LE DÉPUTÉ VERT Noël Mamère, animateur du collectif « Elf ne doit pas faire sa loi en Afrique » (Elf-CEDETIM), a demandé, au cours de l'assemblée générale du groupe, le 29 mai, que l'entreprise se dote de critères éthiques. Affrontant les hués des actionnaires, il s'est interrogé sur le rôle du pétrolier français dans les pays du Golfe de Guinée, dont les dirigeants « ont des fortunes d'origine douteuse ».

DÉPÊCHES
■ **INTEL** : le numéro un mondial des micro-processeurs, a annoncé, vendredi 29 mai, le report de la sortie de sa prochaine génération de puces (Merced) en 64 bits à la mi-2000 au lieu de 1999.
■ **ENEL** : la compagnie d'électricité italienne a annoncé, vendredi, une perte nette de 124 milliards de lire (434 millions de francs) en 1997 en raison de provisions pour risques liés aux investissements engagés dans les années 80 pour s'équiper en centrales nucléaires.
■ **BANKBOSTON** : l'établissement financier américain a annoncé, vendredi, le rachat à BankAmerica de la banque d'affaires californienne Robertson Stephens pour environ 800 millions de dollars.
■ **AGF** : l'assureur français, filiale de l'allemand Allianz, a côté vendredi à l'Italien Generali les 31,9 % qu'il possédait dans le capital de l'allemand AMB. La plus-value réalisée est de 5,2 milliards de francs avant impôts.
■ **GAN** : quatre syndicats (la CGT, FO, CFE-CGC et CFDT) ont demandé, vendredi, que l'américain AIG, candidat à la reprise de l'assureur public, soit retiré de la course. Ils estiment qu'il présente « un danger » sur le plan social.
■ **INDONÉSIE** : la première banque privée indonésienne, la Bank Central Asia (BCA), a fermé ses portes après quatre jours de retraits massifs de ses déposants. Elle est passée sous le contrôle de l'Agence indonésienne de restructuration bancaire.

La réforme des

Selon un sondage réalisé

PLUS DE 15% des Français ont dit qu'ils ne souhaitent pas de réforme de l'épargne en actions (PEA) envisagée par le gouvernement. C'est ce que révèle un sondage réalisé pour la Fédération française des promoteurs de produits financiers (FFPFF). Ce sondage a été réalisé de février à mai 1998. Les résultats sont les suivants : 15,4 % des Français ne souhaitent pas de réforme de l'épargne en actions, 49,6 % souhaitent une réforme, 35 % souhaitent une réforme partielle. Le sondage a été réalisé auprès de 1 000 personnes âgées de 18 à 75 ans. Les résultats sont les suivants : 15,4 % des Français ne souhaitent pas de réforme de l'épargne en actions, 49,6 % souhaitent une réforme, 35 % souhaitent une réforme partielle.

Deux groupe un fonds de

LONDRES
Le projet de deux compagnies multinationales de la part de deux fonds de pension pan-européens a relancé la controverse au sein de l'Union européenne sur la libéralisation des relations financières. Un récent accord de la Cour européenne de justice est à l'origine de cette controverse. Le projet de deux compagnies multinationales de la part de deux fonds de pension pan-européens a relancé la controverse au sein de l'Union européenne sur la libéralisation des relations financières. Un récent accord de la Cour européenne de justice est à l'origine de cette controverse.

DES SOMMES ENORMES
L'Union européenne est profondément divisée sur la question, comme l'aesté le renvoi aux calendes grecques d'une directive de

PEA : les conséquences fiscales

Après la forte hausse de la Bourse, certains épargnants en actions (PEA) envisagent un problème : la réglementation prévoit un échange de titres cédés ne peut être fait tant que le plan n'a pas au moins huit ans, automatiquement clos. Les liquidités doivent être transférées ou demeurer dans le PEA sans être rémunérées. Le retrait entraîne l'imposition des gains dès lors que le seuil de 50 000 francs est franchi.

FISCALITÉ
Le taux d'imposition au moment où le retrait intervient :
- avant deux ans : le gain est imposé au taux d'impôt sur le revenu et 10 % de prélèvements sociaux ;
- entre deux ans et cinq ans : imposition d'impôt sur le revenu et 10 % de prélèvements sociaux ;
- entre cinq ans et dix ans : imposition d'impôt sur le revenu et 10 % de prélèvements sociaux ;
- entre dix ans et quinze ans : imposition d'impôt sur le revenu et 10 % de prélèvements sociaux ;
- après quinze ans : imposition d'impôt sur le revenu et 10 % de prélèvements sociaux.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

grammes complètes de la radi... ainsi qu'une sélection des pro... le nom qui suit le titre de l'... Source: tirage spécial pour le...

La réforme des aides à l'investissement locatif inquiète les professionnels

Selon un sondage réalisé pour la Fédération nationale des promoteurs-constructeurs, 75 % des propriétaires d'un logement locatif neuf estiment que l'amortissement Périssol est le principal moteur de l'investissement dans le logement locatif

PLUS DE 15 % des Français sont des investisseurs dans le logement locatif, l'ont été dans un passé proche, ou ont l'intention de le devenir. C'est ce qui ressort d'un sondage réalisé par l'IFOP pour la Fédération nationale des promoteurs-constructeurs (FNPC). Ce sondage, destiné à mieux cerner le profil et les motivations des bailleurs, n'arrive pas par hasard. Les promoteurs, comme tous les professionnels de l'immobilier et du bâtiment, attendent avec anxiété le résultat des arbitrages sur les mesures de soutien à l'investissement locatif qui doivent être rendus.

Depuis un an, le secrétaire d'Etat au logement, Louis Besson, promet la création d'un nouveau « statut du bailleur privé ». Un projet de loi sur

l'habitat devait être déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale, mais l'échéance ne sera pas tenue et l'hypothèse même du dépôt d'un projet de loi paraît, aujourd'hui, incertaine. Les mesures, et surtout, le chiffrage financier ainsi que le montant des aides ne devraient pas être connus avant la présentation, à l'automne, du projet de loi de finances pour 1999.

Le système d'amortissement fiscal actuel dont bénéficie le logement neuf, dit « amortissement Périssol », est au centre des préoccupations actuelles du gouvernement comme des professionnels. Ce dispositif très avantageux permet, depuis deux ans, aux investisseurs de retrancher de leurs revenus 10 % du prix du bien (dans la limite de 100 000 francs par an) pen-

dant les quatre premières années d'acquisition, 2 % pendant les vingt suivantes. L'avantage, dans certains cas, multiplié par deux, voire par trois, le rendement de l'investissement (Le Monde daté 15-16 février). Il n'exige, en outre, aucune contrepartie hormis l'obligation de louer le bien pendant neuf ans. Le dispositif était prévu jusqu'à la fin de 1998 mais il vient d'être prolongé jusqu'en août 1999. Ce surcoût était indispensable pour que le passage d'un dispositif à l'autre s'opère en douceur, explique-t-on au ministère du logement, en attente d'une réforme d'ensemble.

Louis Besson semble décidé à ne pas lâcher le principe qu'il avait énoncé de jeu énoncé : aucune aide financière ou fiscale conséquente ne

sera plus offerte sans contrepartie. D'où l'idée de créer, entre le parc HLM et le parc privé libre, un nouveau secteur locatif conventionné et de concentrer les aides publiques, notamment fiscales, sur les bailleurs qui acceptent de modérer le niveau des loyers, voire de louer leurs biens à une clientèle soumise à des plafonds de ressources. En régime permanent, l'amortissement Périssol représente, souligne-t-on au cabinet de M. Besson, 6 milliards de francs par an de déduction fiscale. Le ministre du logement souhaiterait conserver cette enveloppe globale, ce dont il n'est pas assuré, mais la distribuer autrement, en privilégiant le nouveau secteur conventionné, dans le neuf comme dans l'ancien. Mais aucun arbitrage

n'a encore été rendu ni sur le montant global des aides ni sur leur répartition. « Pour le neuf en loyer libre, le rendement de l'actuel système d'amortissement est plus qu'attrayant, avance-t-on au cabinet de Louis Besson. Il est impossible de le garder en l'état. »

Ce rééquilibrage au profit de l'ancien ne fait pas, évidemment, le bonheur des promoteurs, qui soulignent, dans leur dernière lettre de conjoncture, que la commercialisation des logements neufs a enregistré, au premier trimestre 1998, ses meilleurs résultats depuis 1990, avant la crise de l'immobilier. D'où cette offensive en forme de sondage sur la vraie nature des « bailleurs privés » mais aussi sur « les freins à l'investissement dans le logement locatif ». Les risques locatifs

(non-paiement, dégradation, difficulté pour récupérer l'appartement) apparaissent au premier rang des freins à l'investissement évoqués par 45 % des « non-bailleurs » interrogés. La faible rentabilité ou la fiscalité trop lourde viennent en deuxième position, évoquées par un tiers d'entre eux. Chez les bailleurs, le clivage entre les propriétaires de logements neufs acquis récemment et les autres est net. Les premiers sont plus des trois quarts à chier la déduction fiscale et l'amortissement Périssol - qu'ils phélicitent, selon l'IFOP - comme première motivation de leur investissement, alors que les seconds évoquent d'abord la sûreté de l'investissement et les revenus supplémentaires.

La FNPC tire à son profit les enseignements de ce sondage en soulignant qu'il n'y aurait plus que 61 % des bailleurs actuels ou potentiels qui trouveraient « encore intéressant » l'investissement dans le locatif neuf en cas de baisse du taux d'amortissement de 10 % par an pendant quatre ans, à 8,5 %. Son président, Jean Diaz, exprime un autre souhait : que ce taux soit porté à 15 % par an pendant quatre ans pour ceux qui opteront pour le nouveau secteur conventionné. Le gouvernement, qui doit aussi assurer, dans la prochaine loi de finances, le financement du prêt à taux zéro en 1999, trouvera sans doute que la barre est placée très haut.

Deux groupes anglais veulent créer un fonds de pension paneuropéen

LONDRES

de notre correspondant à la City

Le projet de deux compagnies multinationales de lancer le premier fonds de pension paneuropéen a relancé la controverse au sein de l'Union européenne sur la libéralisation des retraites complémentaires. A l'origine de cette initiative commune lancée par le groupe pharmaceutique britannique Zeneca, le conglomérat anglo-norvégien Kvaerner et le cabinet d'avocats londonien Eversheds. Au nom du refus de toute discrimination fiscale entre Etats membres, la juridiction a annulé la taxe d'importation imposée par le fisc suédois sur une assurance-vie de Skandia contractée en Grande-Bretagne par une ressortissante suédoise résidente à Stockholm. Par souci de simplification, les deux multinationales souhaitent harmoniser les régimes offerts à leurs employés afin de gérer globalement leurs avoirs plutôt que d'avoir à les morceler en sous-fonds dans chaque pays d'opération soumis à des réglementations différentes.

« Cette décision de justice fait jurisprudence. C'est le bon moment pour promouvoir le concept de fonds de pension paneuropéen. L'investisseur y gagnera, car une telle opération permettra de réduire les coûts de fonctionnement aujourd'hui élevés de ces organismes », affirme Ray Martin, directeur de Zeneca. Ce vice-président de l'Association européenne des fonds de pension inscrit clairement sa démarche dans le cadre de la formation d'un marché unique européen des retraites complémentaires.

DES SOMMES ENORMES

L'Union européenne est profondément divisée sur la question, comme l'atteste le renvoi aux calendes grecques d'une directive de

la Commission rédigée en 1993. Les partisans d'une libéralisation comme la Grande-Bretagne, l'Irlande, les Pays-Bas et les pays scandinaves disposent déjà de puissantes caisses de retraite privées drainant des sommes énormes par le biais de la capitalisation. A l'appui de leur campagne, ces institutions citent le vieillissement de la population en Europe, la crise de la sécurité sociale et les impératifs d'équilibre budgétaire liés à l'avènement de l'euro. Sans parler de la mondialisation des marchés financiers qui, à les entendre, impose la suppression des barrières, des privilèges et us et coutumes protectionnistes.

A cette conception « anglo-saxonne » s'opposent les pays qui, comme la France ou l'Italie, ne disposent pas de fonds de pension et s'abritent derrière les principes de prudence pour protéger les recettes fiscales tirées des investissements des retraités. Les défenseurs du statu quo soulignent également les lacunes de certains fonds de pension. Une récente étude publiée à New York et intitulée *Pension Fund Excellence* (de Don Ezra et Keith Ambachtsheer, publié par John Wiley & Sons, New York), critique ainsi le manque de dynamisme des dirigeants de ces institutions, la multiplication des décideurs, l'insuffisance des ressources en capital ou les retards dans l'outil informatique pour expliquer une performance pour le moins inégale.

Dans une première étape, l'alliance Zeneca-Kvaerner entend amasser un trésor de guerre alimenté par une cinquantaine de multinationales afin de couvrir les honoraires d'avocats face aux poursuites légales des Etats membres visés. Dans un second temps, pour tester le terrain, le duo pourrait lancer un fonds de pension domicilié en Irlande ouvert

aux investisseurs britanniques. Résumant le sentiment général dans la City, un spécialiste londonien en gestion de portefeuille des institutions se montre modérément optimiste : « Cette offensive va dans le sens de l'histoire, mais la déregulation en profondeur n'est pas pour demain. »

Marc Roche

8 % des Français possèdent un logement locatif

D'après le sondage réalisé par l'IFOP pour la Fédération nationale des promoteurs-constructeurs (FNPC), les Français sont 3,6 millions, soit 8,3 %, à posséder au moins un logement locatif, 1,6 million (3,6 %) en ont possédé un, enfin, ils sont également 3,6 % à envisager d'en acquérir un dans les cinq années à venir. Les propriétaires actuels d'un logement locatif sont, pour les deux tiers, âgés de trente-cinq à soixante-cinq ans. Un tiers sont des retraités, 20 % appartenant à la catégorie des professions libérales et des cadres supérieurs, et 16 % sont des ouvriers, ces trois catégories rassemblant à elles seules les deux tiers des bailleurs privés. Concentrés dans quatre grandes régions, l'Île-de-France, l'Ouest, le Sud-Ouest et la Méditerranée, ils sont plus de la moitié à vivre dans des zones rurales ou dans des communes de moins de 20 000 habitants. Enfin, plus de 60 % d'entre eux ont un revenu familial mensuel inférieur à 25 000 francs, et 9 % un revenu supérieur à 35 000 francs.

Christine Garin

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

Les Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire des actionnaires, réunies le 27 mai 1998, ont approuvé les comptes 1997. Ceux-ci ont été marqués par la hausse de 17,7 % du chiffre d'affaires, à près de 34 milliards de francs. Cette augmentation des ventes se décompose en 8 % de croissance interne, 6,3 % d'élargissement du périmètre et 3,4 % liés aux variations de parités monétaires. Les activités à l'international ont représenté 71 % du total des ventes du Groupe, contre 68 % en 1996.

Le résultat net du Groupe a été de 1 480 millions de francs, en augmentation de 23,3 %.

La marge brute d'autofinancement s'est élevée à 3,6 milliards de francs et a plus que financé les investissements industriels, en augmentation de 25 % à 2,9 milliards de francs. Au 31 décembre 1997, l'endettement financier net était de 1,3 milliard de francs et représentait 11 % des capitaux propres du Groupe.

L'Assemblée Générale Ordinaire a fixé le dividende, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 1997, à 6,50 francs net par action, soit avec un avoir fiscal de 3,25 francs, un revenu global de 9,75 francs.

Option de paiement du dividende en actions

Les actionnaires pourront opter pour le paiement du dividende en espèces ou en actions.

Le prix d'émission des actions remises en paiement du dividende, fixé à 90 % de la moyenne des cours d'ouverture des 20 séances de bourse ayant précédé le jour de l'Assemblée, diminuée du montant net du dividende, ressort à 509 francs par action.

Les actionnaires pourront exercer l'option de paiement du dividende en actions du 4 juin au 24 juin 1998, en s'adressant à leur intermédiaire financier. Quelle que soit l'option choisie, les actionnaires bénéficieront de l'avoir fiscal attaché au dividende.

Le nombre maximum théorique d'actions à créer dans le cas où tous les actionnaires opteraient pour un paiement de leur dividende en actions est de 900 558, soit 1,28 % du capital arrêté au 31 décembre 1997. Les actions nouvelles remises en paiement porteront date de jouissance au 1^{er} janvier 1998 et pourront revêtir, au choix des ayants-droit, la forme nominative ou au porteur identifiable. Ces actions feront l'objet d'une demande d'admission à la cote officielle (Premier Marché à Règlement Mensuel de la Bourse de Paris, sous libellé « Valeo ») qui interviendra à partir du 20 juillet 1998, après parution de l'avis de cotation de la SEF.

Le service du dividende en actions sera assuré par le Crédit Agricole Indosuez.

Pour les actionnaires qui n'auront pas opté pour le paiement du dividende en actions, le règlement en espèces sera effectué à partir du 6 juillet 1998.

1997
■ Forte croissance du chiffre d'affaires et des résultats
■ Dividende brut par action : 9,75 francs

1998
■ Chiffre d'affaires à fin avril : + 10,8 %
■ Croissance soutenue en Europe et Amérique du Nord

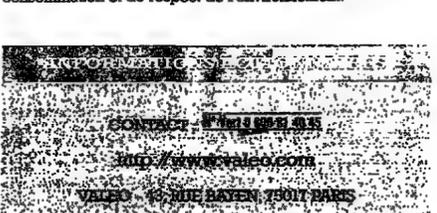
Le chiffre d'affaires à fin avril 1998 s'élève à 12,5 milliards de francs, en augmentation de 10,8 % par rapport à la même période de 1997.

Cette progression des ventes du Groupe a été effectuée dans un contexte de croissance soutenue de la production de véhicules en Europe et de stabilisation à un niveau élevé en Amérique du Nord. En revanche, la pression continue sur les prix nécessite un effort constant de rationalisation et de gains de productivité.

Le Groupe, peu exposé aux effets directs de la crise asiatique, reste néanmoins attentif à son éventuel impact sur la bonne tenue des marchés.

En 1998, Valeo entend poursuivre sa stratégie de croissance rentable par le lancement de nouvelles activités : deux usines en Pologne, deux au Mexique, quatre au Brésil, deux en Inde et deux en Chine.

Par ailleurs, l'enrichissement technologique des véhicules offre d'importantes opportunités de croissance à Valeo. Le Groupe renforce ses moyens en Recherche et Développement afin de proposer aux constructeurs de nouveaux produits, systèmes et modules aptes à rendre les futurs véhicules encore plus sûrs, plus confortables, en répondant aux nouvelles contraintes en termes de réglementation, de réduction de la consommation et de respect de l'environnement.



PEA : les conséquences fiscales d'un retrait

Après la forte hausse de la Bourse, certains détenteurs de plan d'épargne en actions (PEA) envisagent de prendre leurs bénéfices. Problème : la réglementation prévoit que les espèces obtenues en échange des titres cédés ne peuvent faire l'objet d'un retrait partiel tant que le plan n'a pas au moins huit ans. Faute de quoi, il serait automatiquement clos. Conséquence : ces liquidités doivent être investies en actions françaises ou demeurer sur le compte espèces du PEA sans être rémunérées. Avant cinq ans, tout retrait entraîne l'imposition des gains réalisés, dès lors que le seuil de cession des valeurs mobilières fixé à 50 000 francs pour 1998 est franchi.

FISCALITÉ

Le taux d'imposition dépend de l'âge du PEA au moment où le retrait intervient :

- avant deux ans : le gain est imposé au taux de 32,50 % (22,50 % d'impôt sur le revenu et 10 % de prélèvements sociaux). Il peut toutefois être compensé par des pertes reportables de même nature ;
- entre deux ans et cinq ans : imposition au taux de 26 % (16 % d'impôt sur le revenu et 10 % de prélèvements sociaux). Les gains ou les pertes constatés lors de la clôture du PEA peuvent s'imputer sur des pertes ou des gains de même nature réalisés par ailleurs. Après cinq ans, les plus-values réalisées en cas de retrait sont exonérées d'impôt sur le revenu. Mais elles supportent les prélèvements sociaux ;
- entre cinq ans et huit ans : CRDS de 0,50 % sur les gains constatés à partir du 1^{er} février 1996, CSG de 3,40 % sur les gains constatés du 1^{er} janvier au 31 décembre 1997 et de 7,50 % pour les gains constatés à partir du 1^{er} janvier 1998. S'y ajoute le prélèvement social de 2 % pour les gains constatés à partir de cette date.

Laurent Edelmarm

REVUE DES ACTIONS

Table with market indices: ENERGIE, PRODUITS DE BASE, CONSTRUCTION, BIENS D'EQUIPEMENT. Columns include index name, value, and change.

La Bourse de Paris garde le sourire en toutes circonstances

ALORS que la Russie s'enfonce dans une nouvelle crise financière (la Bourse a plongé de 15,1 % cette semaine) et que la devise japonaise est à la dérive face au billet vert (il faut 138,80 yens pour un dollar), la Bourse de Paris reste sereine. Vendredi 29 mai, à la veille d'un week-end de trois jours, l'indice CAC 40 s'est adjugé un gain de 0,65 %, à 4 041,16 points. Le bilan hebdomadaire pourrait se résumer par la formule: rien à signaler. L'indice CAC 40 a reculé de seulement 0,2 %.

Table of stock prices and changes for various sectors: AUTOMOBILE, INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE, DISTRIBUTION, AUTRES SERVICES, IMMOBILIER. Columns include company name, price, and change.

par le biais d'une introduction en Bourse, il a relancé les spéculations autour des valeurs d'armements. Les actions de Lagardère, Dassault Aviation et Dassault Electronique ont grimpé respectivement de 6 %, 7,2 % et 5,24 % cette semaine. Actuellement, les investisseurs ne veulent retenir que le côté positif des choses. Mercredi 27 mai, le Syntec informatique, organisme professionnel, mettait en garde contre les risques d'impréparation des sociétés au passage à l'an 2000 et déplorait la pénurie d'informaticiens (il en manquerait de 15 000 à 18 000).

Table of stock prices and changes for various sectors: AUTOMOBILE, INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE, DISTRIBUTION, AUTRES SERVICES, IMMOBILIER. Columns include company name, price, and change.

Table of stock prices and changes for various sectors: FONCIERE (Cie), SERVICES FINANCIERS, SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT. Columns include company name, price, and change.

LES PERFORMANCES DES SICAV OBLIGATAIRES

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 22 mai

Table of SICAV performance metrics: LIBELLÉ, Organisme promoteur, Rang, Rendement, Valeur liquid. Includes sub-sections for OBLIGATAIRES FRANÇAISES DE CAPITALISATION and OBLIGATAIRES FRANÇAISES COUPONS MULTIPLES.

LES PERFORMANCES DES SICAV OBLIGATAIRES

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 22 mai

Table of SICAV performance metrics: LIBELLÉ, Organisme promoteur, Rang, Rendement, Valeur liquid. Includes sub-sections for OBLIGATAIRES FRANÇAISES DE CAPITALISATION and OBLIGATAIRES FRANÇAISES COUPONS MULTIPLES.

Les sicav obligataires européennes recherchent un nouveau souffle

GRANDES STARS des palmarès, les sicav obligataires qui ont joué la convergence des taux en Europe veulent se donner un nouvel élan. Quelques semaines après le sommet européen qui a déterminé les pays qui adopteront l'euro le premier janvier prochain, le mouvement d'unification des taux en Europe est sinon terminé, tout du moins largement entamé. Pour les gérants qui ont joué la convergence des taux en Europe, il faut trouver d'autres thèmes d'investissement d'ici à la fin de l'année.

Advertisement for Chronofusion watch featuring a close-up image of the watch face and hands. Text includes brand name, model, and contact information.

Handwritten signature or note at the bottom of the page.

La chute du yen déstabilise les places émergentes

La monnaie japonaise est tombée, vendredi 29 mai, jusqu'à 139,20 yens pour un dollar, son cours le plus faible depuis sept ans. La crainte d'une propagation des troubles monétaires nippons à la Chine inquiète les opérateurs

Tous les éléments se sont conjugués, cette semaine, pour affaiblir le yen. Le premier a été la confirmation de la dégradation de la situation économique au Japon, avec l'annonce d'une forte poussée du chômage dans l'archi-

pel. Cette statistique a relancé le scénario d'un prochain assouplissement de la politique monétaire japonaise, qui incite les investisseurs à placer leurs capitaux à l'étranger. Les opérateurs ont également été sensibles aux

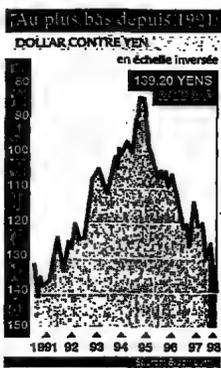
propos prêtés au secrétaire d'Etat américain au Trésor, Robert Rubin, selon lesquels la Maison Blanche serait désormais prête à accepter un recul du yen. La crainte des marchés est, qu'un plongeon de la monnaie japonaise

n'oblige Pékin et Hongkong à dévaluer à leur tour leurs devises, avec des risques de contagion aux autres places émergentes. Les emprunts d'Etat occidentaux, réputés très sûrs, profitent de ce brusque regain de tensions.

LA CHUTE du yen a continué de dominer l'actualité, cette semaine, sur les marchés financiers internationaux : provoquant d'un côté des remous sur les places émergentes, que ce soit en Asie du Sud-Est, en Amérique latine et surtout en Russie ; favorisant de l'autre une nette détente des taux d'intérêt à long terme dans les pays occidentaux à la suite d'un mouvement général de « flight to quality ». La monnaie japonaise est tombée, vendredi 29 mai, jusqu'à 139,20 yens pour un dollar, son cours le plus bas depuis le mois de juillet 1991. Tous les éléments se sont conjugués pour affaiblir le yen.

Le premier a été la confirmation de la dégradation rapide de la situation économique au Japon. C'est ainsi que les mises en chantier de logements ont reculé de 16,1 % en avril, sur un an, leur seizième baisse consécutive. Plus inquiétant encore, le chômage a vivement progressé en avril, les sans-emploi représentant désormais 4,1 % de la population active, soit le niveau le plus élevé depuis que le gouvernement nippon a commencé à compiler des statistiques dans ce domaine, en 1953.

Ces statistiques ont relancé le scénario d'un prochain assouplissement de la politique monétaire japonaise. Lors de la dernière réunion du conseil de la Banque du Japon, début avril, la question d'une réduction de l'escompte avait été longuement abordée et « de nombreux membres étaient tombés d'accord sur le fait qu'une telle



Les analystes estiment que le yen pourrait rapidement tomber jusqu'à un niveau de 160 yens pour 1 dollar.

mesure pourrait être cohérente au vu des fortes pressions négatives qui s'exercent sur l'économie », selon le communiqué diffusé par l'institut d'émission. La perspective d'une réduction de l'escompte a favorisé une nouvelle détente des rendements à long terme, le taux de l'emprunt d'Etat de référence, d'une durée de huit ans, tombant vendredi à Tokyo jusqu'à 1,19 %.

Ces niveaux de rendements extrêmement bas - et qui pourraient être amenés à baisser davantage - ne sont pas faits pour inciter les investisseurs étrangers à placer leurs capitaux dans l'archipel. Parallèlement, les gestionnaires japonais, notamment ceux des compagnies d'assurance-vie qui ont promis à leurs clients des rendements de l'ordre de 4 %, cherchent à sortir leurs fonds du Japon pour les investir aux Etats-Unis ou en Europe. Ces flux financiers se traduisent, sur le marché des changes, par des ventes massives de yens contre des dollars ou des devises européennes.

Pénalisé par la situation économique et monétaire au Japon, le yen a également souffert de l'apparent changement d'attitude de la Maison Blanche à propos de la parité dollar-yen. Dans son édition du lundi 25 mai, le magazine américain *US News and World Report* a affirmé, citant « des sources bien placées », que le secrétaire d'Etat au Trésor Robert Rubin était disposé à tolérer une baisse du yen jusqu'à un niveau de 150 yens pour un dollar si c'est la seule façon d'éviter un effondrement de la seconde économie mondiale. Ces propos, qui n'ont été que tardivement et molement démentis, pourraient marquer une rupture importante dans la politique de change américaine. Jusqu'à présent, Washington, sous la pression notamment des industriels de l'automobile, s'opposait à toute dépréciation du yen, en expliquant que celle-ci aurait pour effet de creuser encore l'étonnant déficit

commercial des Etats-Unis avec le Japon.

La Maison Blanche paraît au contraire aujourd'hui estimer qu'une appréciation du dollar est finalement un moyen monétaire efficace de ralentir une économie américaine au

commercial des Etats-Unis avec le Japon. La Maison Blanche paraît au contraire aujourd'hui estimer qu'une appréciation du dollar est finalement un moyen monétaire efficace de ralentir une économie américaine au

James Tobin critique la Bundesbank

Le Prix Nobel d'économie américain James Tobin a vivement critiqué, dans un entretien accordé mercredi 27 mai à l'hebdomadaire allemand *Die Zeit*, la politique monétaire de la Bundesbank. Son caractère trop restrictif est selon lui responsable du fort taux de chômage en Allemagne. « La Bundesbank n'a qu'un objectif, celui de la stabilité des prix », estime M. Tobin. « Elle n'a même pas essayé d'atteindre simultanément des objectifs en matière de chômage et de stabilité monétaire. »

Pour l'économiste américain, un euro qui se renforcerait par rapport au dollar serait le signe d'une politique monétaire trop rigoureuse qui « saperait la compétitivité sur les marchés intérieurs et aggraverait encore plus le chômage. De ce point de vue, il faudrait que l'euro soit un peu plus faible que le mark. »

Le conseil de la Bundesbank, réuni jeudi 28 mai, a choisi de ne pas modifier ses taux directeurs : ce statu quo devrait durer, selon les analystes, au moins jusqu'à ce que la situation financière en Russie soit stabilisée.

bord de la surchauffe (la croissance au premier trimestre s'est élevée à 4,8 % en rythme annuel) et qu'elle constitue un remède plus doux, pour Wall Street, que celui consistant en une hausse des taux de la Réserve fédérale.

Si elle est une bonne nouvelle pour l'économie américaine, la chute du yen est en revanche un mauvais point pour des économies européennes encore convalescentes : les exportateurs

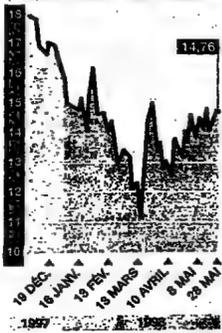
de l'Eurobloc, fournis par exemple l'occasion aux dirigeants européens d'officialiser la position du ministre français de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, qui a fait part cette semaine de son inquiétude face à une dépréciation excessive du yen. En prenant fermement position, le Conseil de l'euro modifierait sensiblement l'équilibre des forces monétaires dans le monde : la monnaie japonaise ne serait plus seulement placée sous influence nippo-américaine.

Pour l'heure, la crainte des marchés est qu'un plongeon du yen ne finisse par obliger Pékin et Hongkong à dévaluer à leur tour leur monnaie afin de préserver la compétitivité de leurs industries : dans l'ex-colonie britannique, le gouvernement vient d'admettre que le territoire pourrait connaître sa première récession depuis treize ans. L'ensemble de la région serait alors entraînée dans une nouvelle spirale déflationniste, avec le risque de déclencher d'importants remous monétaires et d'exercer de fortes pressions déflationnistes dans le reste du monde. Les pays émergents aux structures économiques et financières les plus fragiles sont les plus dangereusement exposés, au premier rang desquels se trouve la Russie, où la banque centrale a été contrainte de relever, mercredi, de 50 % à 150 % son principal taux directeur afin d'empêcher une dévaluation du rouble.

Consolation : les troubles monétaires en Asie et en Russie ont relancé le mouvement de « flight to quality » qui avait déjà pu être observé à l'automne dernier. Par prudence, les opérateurs achètent des emprunts d'Etat occidentaux, placements réputés très sûrs. Aux Etats-Unis, le rendement de l'emprunt à 30 ans est revenu de 5,91 % à 5,82 %, son plus bas niveau depuis début avril.

MATIÈRES PREMIÈRES

LES MATIÈRES PREMIÈRES



UNE NOUVELLE réduction de la production pétrolière est inéluctable pour tenter de raffermir les cours du baril. Au fil des semaines, cette idée s'est imposée chez les principaux acteurs du marché, membres ou non de l'OPEP (organisation des pays exportateurs de pétrole) bien conscients que les mesures décidées en mars n'ont pas été suffisantes. La décision de dix-sept pays, emmenés par l'Arabie saoudite, le Venezuela et le Mexique de réduire leur production de près de 1,5 million de barils/jour, a stoppé momentanément le recul. L'accord n'a pas pour autant entraîné la reprise espérée. Le brut, qualité de référence de la mer du Nord, après être tombé à 11,15 dollars le 17 mars, se négociait à 14,76 dollars le 28 mai. A New York, le brut de référence light sweet crude pour livraison la plus rapprochée, en juillet, s'échangeait à 14,85 dollars.

Les dix membres de l'OPEP hors Irak, qui avaient décidé de diminuer leur débit de 1,245 million de barils/jour, n'auraient pas tenu leurs engagements. Selon l'hebdomadaire spécialisé *Middle East Economic Survey* (MEES), la réduction n'a été que de 425 000 barils/jour en avril.

Mardi 26 mai, le ministre algérien des mines et de l'énergie, Youcef Youssi, indiquait que son pays était en « contact étroit » avec d'autres producteurs, membres ou non du cartel, pour obtenir une nouvelle réduction de la production. L'objectif est de porter le prix à 17 ou 18 dollars le baril. Dans la même optique, le ministre de l'énergie du Venezuela, Erwin Arieta, estimait que le cartel devra à nouveau décider de baisses lors de sa réunion à Vienne, en Autriche le 24 juin.

Pendant ce temps, l'Irak négocie avec l'ONU un nouveau plan de distribution d'aide humanitaire, dans le cadre de l'accord « pétrole contre nourriture ». Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, devait approuver cette nouvelle phase du programme qui permettrait, dès le 3 juin à Bagdad, de vendre pour 5,2 milliards de dollars de pétrole par semestre en échange de biens de première nécessité, contre 2 milliards actuellement.

Marché international des capitaux : l'Autriche sur les traces du Portugal

VOICI que les Etats européens s'approprient en quelque sorte les monnaies de leurs voisins. L'Autriche, suivant l'exemple du Portugal, vient d'émettre des obligations en deutschemarks, considérant sa transaction non pas comme une affaire émise en dehors de sa zone d'influence mais bien de la même façon qu'un emprunt national dans son schilling. La différence est importante sur le plan technique. Contrairement aux vrais emprunts étrangers (tels ceux que contractualisent naguère en deutschemarks le Portugal et l'Autriche), les fonds d'Etat nationaux sont émis sans qu'il soit prévu de rembourser les investisseurs ou de leur offrir une compensation financière si les modes d'imposition des revenus des placements à valeurs mobilières venaient à changer.

Ce n'est qu'un aspect des choses, mais il convient de le souligner dans le cadre des débats actuels liés à l'éventualité d'une retenue à la source dont le taux serait le même dans l'Europe des quinze. On sait que Bruxelles penche vers une solution de ce genre alors que la plupart des spécialistes y sont opposés. Ceux-ci ne seulement craignent une brusque hausse des rendements (il faudrait substituer un remplacement une masse d'emprunts dénoncés par les débiteurs), mais également redoutent la menace que représente l'impôt anticipé pour l'euro-marché. Londres et les autres centres financiers de l'Union européenne y perdraient énormément. La Suisse ou d'autres places hors de l'Europe communautaire pourraient y gagner considérablement. Le développement d'un grand marché commun des capi-

taux, capable de rivaliser avec celui des Etats-Unis, serait en tout cas sérieusement retardé.

D'une façon plus générale, les derniers emprunts portugais et autrichiens (de même que la prochaine transaction du Portugal, elle aussi en marks, qui sera émise mardi par voie d'adjudication) mettent en évidence l'importance de la fixation bilatérale des parités du 2 mai. Le risque de change a maintenant disparu entre les devises du futur marché commun financier. Or, pourtant, les rendements à long terme ne sont pas les mêmes. Le rapport que procurent les obligations du Trésor allemand (lequel ne s'endette qu'en marks) est moins élevé que ceux des autres pays dans leur monnaie respective. Les emprunteurs de tout premier plan ont donc de bonnes raisons de se couler dans le moule de l'Etat allemand afin de bénéficier d'un cercle d'investisseurs aussi large que lui. Emprunter en marks leur revient moins cher que lever des fonds chez eux.

La façon de procéder de l'Autriche et du Portugal n'est, au vrai, pas nouvelle. La Belgique les avait devancés sur ce terrain, avec beaucoup d'aplomb d'ailleurs, sans attendre la confirmation de son admission au sein du club de l'euro. A l'automne 1997, alors que le risque de change existait réellement, le Trésor public belge avait émis des obligations en francs français et en deutschemarks qui, elles aussi, d'un point de vue technique, ont les mêmes caractéristiques que les fonds d'Etat en francs belges.

Dans les trois cas, les pays concernés ont

calqué le profil de leurs opérations sur ceux d'emprunts libellés dans leur propre monnaie - schilling, escudo ou franc belge, respectivement - dans le but de fusionner les différents éléments dans de grands ensembles en euro dès le début de l'année prochaine.

En franc français, monnaie toujours très utilisée par les emprunteurs internationaux, le plus grand emprunt de ces derniers jours (4 milliards pour une durée proche de 10,5 ans) a été lancé pour le compte d'un emprunteur américain, Citibank Credit Card Master Trust, par l'intermédiaire d'une banque américaine, JP Morgan. Citibank est le principal émetteur de cartes de crédit au monde et veut étendre son activité en Europe. Aux Etats-Unis, cet établissement emprunte moins cher que ses concurrents. Il lui faut maintenant convaincre de sa suprématie les investisseurs de notre continent. C'était sa première opération dans la monnaie française. Elle faisait suite à des émissions du même genre en deutschemarks et en francs suisses.

Par ailleurs, on attend beaucoup d'un emprunt de Lafarge, qui pourrait contribuer au développement chez nous d'un véritable marché des obligations d'entreprises industrielles tel qu'il existe outre-Atlantique. Paribas devrait diriger la transaction, d'un montant de 500 millions d'euros pour une durée de 8 ans. Le rendement prévu est de 0,40 points de pourcentage supérieur à celui des obligations en euros du Trésor français.

Christophe Vetter

Pierre-Antoine Delhomme

Dominique Gallois

Retour de la menace asiatique sur les places boursières

UN PEU OUBLIÉE depuis le début de l'année, la crise asiatique vient de se rappeler aux bons souvenirs des boursiers. Il y a un an jour pour jour, les turbulences commençaient à peine en Thaïlande avec les premières attaques contre le baht. Six mois plus tard, l'ensemble de la région était emporté par la tourmente, au point que les économistes pronostiquaient alors une vague de déflation dans l'Asie de l'Est. Les économies de la planète seraient victimes. Le 29 octobre 1997, pour l'anniversaire des dix ans du krach d'octobre 1987, Wall Street abandonnait brutalement plus de 7 % et les principaux marchés boursiers semblaient, des deux côtés de l'Atlantique, sur le point de céder à la panique venue d'Asie. Une crainte aussi vite oubliée qu'elle était apparue.

La crise cessant en Asie d'être financière, notamment grâce aux interventions répétées du FMI (Fonds monétaire international), pour ne

plus être qu'économique, sociale et parfois politique, les marchés ont fini par s'en désintéresser et profiter paradoxalement de ces effets bénéfiques : afflux de capitaux en quête de marchés « sûrs », éloignement des craintes inflationnistes et baisse des taux d'intérêt à long terme aux Etats-Unis et en Europe. Du coup, l'explosion boursière, un temps mise entre parenthèses, a repris de plus belle. Elle s'est traduite des deux côtés de l'Atlantique par une succession presque ininterrompue de records au cours des derniers mois et par des gains qui dépassaient depuis le début de l'année 15 % à Wall Street et Londres, 20 % à Francfort et 35 % à Paris.

Mais l'accalmie a fait place au cours des derniers jours en Asie et sur l'ensemble des marchés émergents à de nouvelles turbulences. La crainte de voir se mettre en place une spirale déflationniste partie d'Asie réapparaît. Le mois de mai, que les boursiers jugent par super-

stition souvent néfaste, a été difficile sur les places émergentes. En un mois, la Bourse de Hongkong a perdu 14,7 %, Singapour 16,5 %, Kuala Lumpur 13,6 %, Bangkok 24,1 % et Djakarta 9,6 %. Au Brésil, en Hongrie et plus encore en Russie, les pertes ont atteint dans le même temps respectivement 11,9 %, 18,1 % et 36,6 %.

Même si Wall Street a subi mardi sa deuxième plus forte baisse de l'année avec un recul de 1,67 % de l'indice Dow Jones, les places occidentales et surtout européennes ont dans l'ensemble plutôt bien résisté aux mauvaises nouvelles venues d'Asie. Elles ont profité un peu une fois encore du reflux des capitaux des marchés « à risques » et en conséquence de la reprise de la baisse des taux à long terme en Europe et aux Etats-Unis. Au final, d'un vendredi à l'autre, Londres perd 0,80 % et New York 2,35 %. Paris, qui comme Francfort a atteint de nouveaux sommets historiques

en début de semaine, cède seulement 0,21 % et la place allemande 0,13 %.

UNE NALISSE IMPRESSIONNANTE

A Paris, lundi et mardi, l'indice CAC 40 avait inscrit ses 34^e et 35^e records de l'année, atteignant mercredi en cours de séance le sommet des 4 146,79 points. Ce jour-là les valeurs françaises affichaient une hausse impressionnante de 37,25 % depuis le début de l'année. Mais l'Asie a retrotté l'enthousiasme.

Les économistes s'interrogent sur les conséquences d'une crise qui entrave les exportations des Etats-Unis ou des pays européens vers les pays du Sud-Est asiatique et favorise au contraire les importations en provenance de cette zone. Devant une commission de la Chambre des représentants, Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale (Fed), ainsi que le secrétaire au Trésor Robert Rubin ont estimé la se-

maine dernière que les effets de la crise étaient loin d'être totalement mesurés. « Il y avait et il y a (...) une légère mais non négligeable probabilité pour que la crise en Asie du Sud-Est affecte grandement le Japon, l'Amérique latine, l'Europe de l'Est et centrale et par contre-coup également les Etats-Unis », a déclaré M. Greenspan. « Les effets de la crise asiatique sur les économies réelles des pays directement affectés, de même que sur la nôtre, commencent seulement à se faire sentir », a ajouté le patron de la Fed.

La chute du yen se trouve au cœur de ces nouveaux remous. La monnaie de la première puissance économique de la région ne cesse de se déprécier face au billet vert. Elle est tombée, vendredi, jusqu'à 139,20 yens pour un dollar, son plus bas niveau depuis sept ans. La crainte des marchés est que la chute du yen oblige Pékin et Hongkong à dévaluer à leur tour leur monnaie afin de préserver la compétitivité de

leurs industries : dans l'ex-colonie britannique, le gouvernement vient d'admettre que le territoire pourrait connaître sa première récession depuis treize ans. Le Japon se trouve bien évidemment en première ligne. La Bourse de Tokyo a encore cédé 0,82 % cette semaine et perdu près de 10 % en trois mois. L'économie nipponne n'arrive pas à surmonter sa propre crise structurelle. Ainsi, la production automobile en avril est tombée à son plus bas niveau depuis dix-neuf ans et le chômage a progressé à vive allure au cours du même mois. Les sans-emploi représentent désormais 4,1 % de la population active, selon les données corrigées des variations saisonnières publiées vendredi. Le chômage n'avait jamais atteint un tel niveau depuis que le gouvernement nippon a commencé à établir des statistiques sur la question (e 1953).

Eric Les

السؤال الأول

SPORTS Dans un match de préparation à la Coupe du monde, l'équipe de France s'est inclinée, vendredi 29 avril, face à son homologue marocaine. Les deux forma-

tions ayant terminé la rencontre sur le score de 2 à 2, une séance de tirs au but a été effectuée, ainsi que le stipulait le règlement du Tournoi Hassan-II. ● A CET EXERCICE, les Ma-

rocaïns ont été plus adroits et se sont imposés par 6 tirs au but à 5. Les Français, qui avaient battu les Belges 1-0 deux jours plus tôt, terminent néanmoins premiers de

cette compétition à quatre. ● YOURI DJORKAEFF, rentré en seconde mi-temps, a marqué un but exceptionnel. Dans un entretien au Monde, l'attaquant de l'Inter de Milan ré-

pond à ses détracteurs et assure que sa relation avec le sélectionneur Aimé Jacquet est « très forte ». Il explique que le but qu'il a inscrit était « dur à réaliser techniquement ».

L'équipe de France revient du Maroc sans convaincre

La défaite face à la sélection marocaine (2-2, 6 tirs au but à 5) n'a pas empêché les Bleus de remporter la Coupe Hassan-II. A quelques jours du Mondial, les tests d'Aimé Jacquet vont se poursuivre le 5 juin en Finlande



FOOTBALL

Elle avait arraché le match nul (2-2) mais s'était trop dépliée pour s'arrêter à ce score flateur. Au terme de cette semaine marocaine, la sélection nationale avait remporté la Coupe Hassan-II, mais nul ne songeait à fanfaronner. L'heure tardive, les événements immédiats et une profonde vexation inclinaient plutôt aux confessions.

Laurent Blanc dévoilait son malaise. « Dans notre ambition collective, nous sommes déçus, exprimait-il sans tarder. Nous avons été chahutés. Nous ne méritons pas de gagner. Sur tout, nous nous sommes aperçus que nous n'arrivons pas à augmenter notre potentiel physique pendant le match. » Et une sourde inquiétude de poindre: « J'espère que la préparation physique va nous permettre d'être prêts, le 12 juin. Mais elle a été tronquée. Je me demande si on arrivera un jour tous ensemble au meilleur niveau de forme. »

Didier Deschamps, le capitaine, était tout aussi franc: « Nous ne sommes pas encore au niveau où nous devrions être. Nous avons commis quelques erreurs sur le plan défensif. Il nous reste encore du travail au niveau tactique. » « Il y a beaucoup de fatigue et un manque évident de cohésion », renchérisait Bernard Lama. Le reste de la troupe succombait à l'intropection. Robert Pirès se reprochait « de ne pas assez jouer ». Christian Karembeu ne s'était pas plu. « Il faut que je travaille encore », se persuadait-il. Christophe Dugary estimait avoir à perfectionner les automatismes avec ses co-

équipiers de l'attaque. Bref, les Bleus ne s'aimaient pas et se flagellaient. Il ne leur semblait même pas une consolation, au contraire, que ce Maroc-France ait été un match ouvert. Plaine d'intensité, riche en rebondissement, la rencontre gratifia le public de trois jolis buts et d'un chef-d'œuvre. Le lob de Salaheddine Bassir (9^e min.) était habile.

L'égalisation par Laurent Blanc d'un fort coup de tête sur corner (23^e min.) était classique. Le tir de Bassir dans la lucarne gauche de Bernard Lama (62^e min.) était beau. Mais le retourné acrobatique de Youri Djorkaeff, reprenant aux environs du point de penalty un centre

de Bernard Diomède, (73^e min.), resta une réclame pour le football. C'est avec ce genre de bicyclette qu'on a envie d'aller au stade.

PATRON GROGNON

Le geste était parfait. Il suffisait d'accorder une mention à la rencontre. L'équipe de France refusait pourtant d'invoquer cet exploit individuel pour éluder les défaillances collectives. Elle préférait se morfondre sur les deux buts encaissés que de s'honorer des deux inscrits. Le patron se montrait grognon. « Face à des adversaires vifs et agressifs, nous n'avons pas eu la maîtrise du match », estimait Aimé Jacquet.

Pour son avant-dernier test de préparation à la Coupe du monde, le sélectionneur national avait fait donner la réserve. Deux jours à peine séparait du match victorieux (1-0) contre la Belgique et il convenait de ménager son personnel. Aimé Jacquet aurait apprécié que cette équipe ait le même comportement que celle qui s'était exprimée mercredi. Il n'en fut rien. Incapables de visser le match tactiquement, dépassés physiquement, les Bleus laissèrent le jeu se développer sans contrôler sa teneur.

Il s'ensuivit une rencontre plaisante parce que spontanée et imprévisible. Mais le sélectionneur ne dé-

teste rien tant que de voir son équipe ballottée par les événements. Entre la France-Belgique tenu et ce Maroc-France débridé, il n'hésite pas. Le match de vendredi était un incident de parcours, sans qu'on sache s'il fallait le regretter. Il est probable que le dernier rendez-vous de préparation, Finlande-France, le 5 juin à Helsinki, renouera avec les vertus de la discipline collective.

Et si Aimé Jacquet avait raison quand il clame que « le haut niveau, c'est vraiment ça »? Et si le quotidien de la Coupe du monde se résumait à des éliminations techniques? Tout près du match d'ouverture, force est de s'interro-

ger autant sur le football moderne que sur les Bleus. Ne serait-ce que parce que le match Angleterre-Belgique qui précède dans la soirée avait atteint le comble de l'ennui (0-0).

« Le football, c'est la fable permanente de la cuirasse et de Tobus », aime à dire Guy Roux, l'entraîneur d'Auxerre. Aujourd'hui, le blindage des défenses semble résister à tout, ou presque. Des trente-deux équipes présentes en France, aucune ne semble avoir trouvé la solution. Aucune ne semble surtout vouloir s'y risquer, même si on ne désespère pas de ce onze brésilien qui a déjà rendu tant de services au football, ou de la surprenante sélection norvégienne. Dès lors, Aimé Jacquet devient un homme réaliste qui s'adapte à l'air du temps.

GAGNER « SUR UN BIEN »

Quand même eût-il prôné la révolution, ses joueurs se seraient rebelles. Les éléments de base de l'équipe de France sont formés à l'école italienne. Le capitaine Didier Deschamps (Juventus de Turin) et Marcel Desailly (Milan AC), hommes d'influence malgré leurs constantes dénégations, ne dérogent pas aux stricts préceptes transalpinois. Vendredi, le second ne participait pas à la rencontre et le premier l'a quittée à la mi-temps, accentuant l'inorganisation.

Il faut se rendre à l'évidence. La lumière ne viendra probablement pas du pays hôte. Platini et les siens ont marqué les esprits par leur jeu. La nouvelle équipe de France ne prétend pas rester dans les mêmes attitudes que celle qui a gagné la Coupe du monde. Elle estime en avoir les moyens. « A ce niveau, les matches se jouent sur un rien », assure Aimé Jacquet. Il n'est pas certain que ce rien permettra de satisfaire chez le public le goût du spectacle. Une raison supplémentaire de garder en souvenir la promesse de Youri Djorkaeff.

Propos recueillis par Elie Barth

Benoît Hopquin

« L'équipe de France ne peut pas se passer de moi, ni moi d'elle »

A SES DÉTRACTEURS qui l'ont égratigné, mercredi 27 mai, à l'issue de France-Belgique, Youri Djorkaeff a rappelé qu'il était également un homme de défi. Rétabli de ses ennuis gastriques, l'attaquant de l'Inter Milan a marqué avec les Bleus, vendredi 29 mai, son dix-septième but, sans doute le plus spectaculaire. A moins de deux semaines du premier match de la France en Coupe du monde, face à l'Afrique du Sud, Djorkaeff a retrouvé efficacité et humour.

« Pensez-vous avoir inscrit face au Maroc le plus beau but de votre carrière? - Je n'en suis pas certain. En revanche, c'était le plus dur à réaliser techniquement. Les gymnastes ont dû apprécier le geste. C'est la souplesse de ma cheville qui m'a permis de repren- dre le centre de Bernard Diomède. Sur le plan artistique, je mérite une bonne note. Il fallait du courage pour oser. J'y ai mis toute ma volonté, car je ne voulais pas me faire chamber par mes amis marocains de Lyon... - Comment avez-vous vécu les critiques qui ont accompagné le match contre la Belgique? - Sans amertume. Je constate que je ne peux pas tomber malade sans susciter des articles où l'on s'interroge sur mon moral. Mercredi, je souffrais de problèmes gastriques qui m'ont empêché d'évaluer à mon meilleur niveau. J'ai été remis en cause, mais c'est la preuve que les

gens attendent énormément de moi. Ils ont raison, car je peux apporter beaucoup. Ça ne me gêne pas d'être considéré comme le buteur providentiel, je revendique même cette étiquette. La pression ne me tétanise pas. - N'êtes-vous pas agacé de susciter des réserves à la moindre contre-performance? - J'ai toujours eu des détracteurs. Tant mieux. Je ne veux surtout pas laisser indifférer. L'essentiel, c'est que l'on parle de moi, en bien ou en mal. Mercredi, j'étais malade et ça s'est vu sur le terrain. Le lendemain, je me suis soigné et, vendredi, j'ai retrouvé mon potentiel. Je n'ai pas besoin des piques des médias pour me sublimer. Cela fait presque quinze ans que je suis sur les terrains. Je sais ce que j'ai à faire. Quand je rate un but à l'entraînement, je redouble d'efforts pour en inscrire trois dans la foulée. - Des vingt-deux joueurs retenus par le sélectionneur pour le Mondial, vous êtes le plus efficace, avec dix-sept buts en treize rencontres. Etes-vous indispensable aux Bleus? - L'équipe de France ne peut pas se passer de moi, tout comme je ne peux pas vivre sans elle. Ma relation avec Aimé Jacquet est très forte. On n'a pas besoin de se perdre en bavardages pour se comprendre. Le débat sur mon positionnement sur le terrain ne me perturbe pas. Le sélectionneur me fait confiance depuis

quatre ans dans une position d'électron libre. - Après France-Belgique, Zinedine Zidane a déclaré que vous auriez dû rester davantage en pointe. - Je joue toujours devant lui, et si je recule, par intermittences, c'est pour rendre service à la collectivité. Je me souviens lui avoir donné deux balles de but dans ces circonstances (face à l'Espagne, le 28 janvier, et face à la Norvège, le 25 février). - Quel bilan tirez-vous de ce stage au Maroc? - Physiquement, nous sommes en progression. Le dernier match de préparation contre la Finlande devra nous servir de référence. Je suis optimiste. Nous n'avons rien à envier aux Brésiliens ou aux Italiens, si ce n'est leur palmarès. Notre valeur technique a toujours été présente, nous y avons ajouté une culture tactique et un potentiel physique indéniables. La seule incertitude concerne la gestion de l'événement. Devant notre public, nous avons l'obligation de prendre des risques pour déstabiliser des adversaires qui adopteront des dispositifs défensifs. Si nous parvenons à canaliser la pression, personne ne pourra nous stopper. Tout les paramètres sont réunis pour nous permettre de brander la Coupe du monde, le 12 juillet. »

Les cent ans de « Pen-Duick »

PEN-DUICK, l'ancêtre des « mélanges à tête noire » qui ont écumé les océans avec Eric Tabarly, a cent ans. Tout en espérant qu'il n'y ait pas trop de bateaux de spectacle pour cette « fête intime », le double vainqueur (1964 et 1976) de la Transat anglaise en solitaire a convié ce week-end à Bénodet une dizaine d'autres propriétaires de voiliers conçus par l'architecte écossais William Fife Jr.

Héritier d'une grande famille d'architectes établis dès 1791 à Fife, sur les rives de la Clyde, la rivière qui traverse Glasgow, William Fife a conçu et, souvent, construit dans son chantier, de 1880 à sa mort en 1944, quelques-uns des plus beaux voiliers de l'époque, comme Shamrock, le premier des grands Class I, financé en 1899 par Sir Thomas Lipton pour sa vaine conquête de la Coupe de l'Amérique.

Parmi ces centaines de réalisations, plus d'une trentaine, restaurées, naviguent à nouveau. C'est le cas de Tuiga, un 15 mètres II (22,50 mètres) construit en 1909 pour un noble espagnol afin de régater contre Hispania, le voilier royal.

Retrouvé à Chypre à l'état d'épave en 1939, Tuiga est aujourd'hui le navire amiral du Yacht-Club de Monaco.

Avec d'autres cotres auriques (voilier à un mât dont le trapèze de la grand-voile est surmonté d'un autre plus petit et élargi appelé le flèche) comme Moonbeam-III (1903), le Suédois Magda-IV (1904), Viola (1908), le 8 mètres-II Clyde, le ketch aurique (deux mâts) Kentra (1923) et les cotres bermudiens (grand-voile triangulaire) Starlight et Sohway-Maid (1940), Tuiga et Pen-Duick devaient naviguer en baie de Bénodet, puis dans l'archipel des Glénans, avant de remonter l'Odét le dimanche de Pentecôte.

Eric avait sept ans, en 1938, quand il a découvert Pen-Duick reposant sans sa quille parmi les roseaux des bords de Loire, en aval de Nantes. Guy, son père, l'avait acheté à Jean Lebec, qui l'avait rebaptisé Pen-Duick en 1935. Réarmé, il accueillera la famille Tabarly pour ses vacances jusqu'à la mobilisation du père, en 1939.

Après l'avoir laissé cinq années dans la vasière de Pen Foul, près de

Bénodet, Guy s'était résolu à le vendre. C'était compter sans Eric, qui dissuada l'unique acheteur: « Si tôt qu'il est débarqué, mon père m'a flanqué une bonne raclée », se souvient celui qui finit par devenir officiellement le quatorzième propriétaire de Pen-Duick, en 1952. Pour financer la restauration, Tabarly s'est même engagé deux ans dans l'aéronavale, puis a choisi d'être affecté à Saïgon pour doubler sa solde. Hélas! A son retour, le verdict de son ami Gilles Costantini, directeur de chantier naval à La Trinité-sur-Mer, était sans appel: « Ton bateau est foutu. »

POUR L'ESTHÉTIQUE

Tabarly aurait pu se résigner, mais il fit preuve d'ingéniosité. La première coque en polyester venait d'être exposée au Salon nautique de 1955. Il utilise la vieille coque en bois de Pen-Duick comme moule d'une nouvelle, avec sept couches de tissu de verre. Après trois ans de travaux, Pen-Duick est sauvé et dispose de la plus longue coque en plastique du monde (15,10 m). A Pâques 1959, il navigue à nouveau et participe à

quelques courses, jusqu'en 1962. Mais sa restauration est loin d'être achevée.

Engagé dans la marine nationale et, plus encore, dans une exceptionnelle carrière de coureur d'océans, Eric Tabarly abandonne pendant vingt et un ans son amour de jeunesse. C'est en 1983 qu'il confie Pen-Duick au chantier de Raymond Labbé, à Saint-Malo, pour refaire, au gré de ses économies, les aménagements intérieurs, le pont et les superstructures. Une subvention de la ville de Rouen permet de finir les travaux pour le rassemblement des Voiles de la liberté, en 1989.

Depuis, Eric Tabarly affectionne plus que tout de naviguer « à l'ancienne ». A soixante-six ans, le plus célèbre des navigateurs français est redevenu un esthète: « Je prends un réel plaisir à naviguer sur un bateau qui le trouve beau. Pen-Duick a beaucoup de tolle, pas de winch. Il est sportif et délicat à manœuvrer avec des palmans. Les voiliers modernes ont beaucoup de qualités, mais pour l'esthétique... »

Gérard Albary

Le Stade toulousain en finale de la Coupe de France de rugby

LE STADE TOULOUSAIN s'est qualifié pour la finale de la Coupe de France de rugby en s'imposant, vendredi 29 mai, à Agen sur le score de 21 à 20. Les Toulousains doivent rencontrer en finale, dimanche 7 juin, le vainqueur de la rencontre entre Bègles-Bordeaux et le Stade français-CASG qui devait se jouer samedi.

DÉPÊCHES

■ AUTOMOBILISME: la Fédération internationale de l'automobile (FIA) a entrepris, vendredi 29 mai, une procédure judiciaire contre la Commission européenne devant la Cour de justice à Luxembourg. La FIA reproche au commissaire européen, Karel Van Miert, d'avoir rendu publics des documents relatifs à l'enquête que mène la Commission sur ses activités. M. Van Miert a répondu en jugeant cette contre-attaque comme « une tentative d'intimidation qui ne changera rien ».

■ CYCLISME: la 13^e étape du Tour d'Italie, entre Carpi et Schio (166 km), a été remportée par l'Italien Michele Bartoli, vendredi 29 mai. Son compatriote et coéquipier de la formation Asics, Andrea Noè, prend la tête du classement général.

■ FOOTBALL: la Yougoslavie a battu le Nigeria 3 à 0, vendredi 29 mai à Belgrade, en match de préparation à la Coupe du monde. De son côté, la Croatie a été battue 2-1, à Pula (Croatie), par la Slovaquie, qui ne fait pas partie des trente-deux qualifiés.

■ HANDBALL: l'équipe de France n'a pas entamé de la meilleure des façons le championnat d'Europe masculin qui se dispute jusqu'au 7 juin en Italie. Vendredi 29 mai, les joueurs de Daniel Costantini ont concédé le nul, 20-20, face à la Lituanie, qui disputait son premier match dans un championnat d'Europe. L'Allemagne, l'Italie, la Suède et la Yougoslavie seront les prochains adversaires des Bleus.

Le Russe Marat gagne et s'amuse

Le benjamin du tournoi, sorti d'a éliminé le Brésilien Gustavo K tenant du titre. Et ne comprend qu'on puisse trouver ça extraordi

EN SEULEMENT deux mois, le 1 Roland-Garros, Marat Saïnit a écrit son morceau d'histoire. Le benjamin du tournoi est devenu vendredi 29 mai, le premier joueur

de l'histoire à gagner le titre de champion du monde de tennis en simple messieurs. Il a battu le tenant du titre, le Brésilien Gustavo Kuerten, en cinq sets (6-4, 6-3, 6-4, 6-3, 6-4).

« C'est un grand moment pour moi », a déclaré Marat Saïnit après sa victoire. « J'ai travaillé très dur pendant ces deux derniers mois. Je me suis entraîné chaque jour, même quand il faisait très chaud. Je suis très heureux de gagner ce titre. »

« La première fois que j'ai gagné un tournoi de tennis, c'était quand j'étais âgé de 14 ans. C'était un grand moment pour moi. Je me suis entraîné très dur pendant ces deux derniers mois. Je me suis entraîné chaque jour, même quand il faisait très chaud. Je suis très heureux de gagner ce titre. »

« Je suis très heureux de gagner ce titre. Je me suis entraîné très dur pendant ces deux derniers mois. Je me suis entraîné chaque jour, même quand il faisait très chaud. Je suis très heureux de gagner ce titre. »

« Je suis très heureux de gagner ce titre. Je me suis entraîné très dur pendant ces deux derniers mois. Je me suis entraîné chaque jour, même quand il faisait très chaud. Je suis très heureux de gagner ce titre. »

« Je suis très heureux de gagner ce titre. Je me suis entraîné très dur pendant ces deux derniers mois. Je me suis entraîné chaque jour, même quand il faisait très chaud. Je suis très heureux de gagner ce titre. »

« Je suis très heureux de gagner ce titre. Je me suis entraîné très dur pendant ces deux derniers mois. Je me suis entraîné chaque jour, même quand il faisait très chaud. Je suis très heureux de gagner ce titre. »

« Je suis très heureux de gagner ce titre. Je me suis entraîné très dur pendant ces deux derniers mois. Je me suis entraîné chaque jour, même quand il faisait très chaud. Je suis très heureux de gagner ce titre. »

« Je suis très heureux de gagner ce titre. Je me suis entraîné très dur pendant ces deux derniers mois. Je me suis entraîné chaque jour, même quand il faisait très chaud. Je suis très heureux de gagner ce titre. »

« Je suis très heureux de gagner ce titre. Je me suis entraîné très dur pendant ces deux derniers mois. Je me suis entraîné chaque jour, même quand il faisait très chaud. Je suis très heureux de gagner ce titre. »

« Je suis très heureux de gagner ce titre. Je me suis entraîné très dur pendant ces deux derniers mois. Je me suis entraîné chaque jour, même quand il faisait très chaud. Je suis très heureux de gagner ce titre. »

« Je suis très heureux de gagner ce titre. Je me suis entraîné très dur pendant ces deux derniers mois. Je me suis entraîné chaque jour, même quand il faisait très chaud. Je suis très heureux de gagner ce titre. »

« Je suis très heureux de gagner ce titre. Je me suis entraîné très dur pendant ces deux derniers mois. Je me suis entraîné chaque jour, même quand il faisait très chaud. Je suis très heureux de gagner ce titre. »

« Je suis très heureux de gagner ce titre. Je me suis entraîné très dur pendant ces deux derniers mois. Je me suis entraîné chaque jour, même quand il faisait très chaud. Je suis très heureux de gagner ce titre. »

« Je suis très heureux de gagner ce titre. Je me suis entraîné très dur pendant ces deux derniers mois. Je me suis entraîné chaque jour, même quand il faisait très chaud. Je suis très heureux de gagner ce titre. »

« Je suis très heureux de gagner ce titre. Je me suis entraîné très dur pendant ces deux derniers mois. Je me suis entraîné chaque jour, même quand il faisait très chaud. Je suis très heureux de gagner ce titre. »

« Je suis très heureux de gagner ce titre. Je me suis entraîné très dur pendant ces deux derniers mois. Je me suis entraîné chaque jour, même quand il faisait très chaud. Je suis très heureux de gagner ce titre. »

« Je suis très heureux de gagner ce titre. Je me suis entraîné très dur pendant ces deux derniers mois. Je me suis entraîné chaque jour, même quand il faisait très chaud. Je suis très heureux de gagner ce titre. »

« Je suis très heureux de gagner ce titre. Je me suis entraîné très dur pendant ces deux derniers mois. Je me suis entraîné chaque jour, même quand il faisait très chaud. Je suis très heureux de gagner ce titre. »

« Je suis très heureux de gagner ce titre. Je me suis entraîné très dur pendant ces deux derniers mois. Je me suis entraîné chaque jour, même quand il faisait très chaud. Je suis très heureux de gagner ce titre. »

« Je suis très heureux de gagner ce titre. Je me suis entraîné très dur pendant ces deux derniers mois. Je me suis entraîné chaque jour, même quand il faisait très chaud. Je suis très heureux de gagner ce titre. »

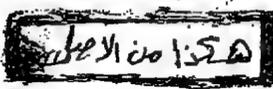
« Je suis très heureux de gagner ce titre. Je me suis entraîné très dur pendant ces deux derniers mois. Je me suis entraîné chaque jour, même quand il faisait très chaud. Je suis très heureux de gagner ce titre. »

« Je suis très heureux de gagner ce titre. Je me suis entraîné très dur pendant ces deux derniers mois. Je me suis entraîné chaque jour, même quand il faisait très chaud. Je suis très heureux de gagner ce titre. »

« Je suis très heureux de gagner ce titre. Je me suis entraîné très dur pendant ces deux derniers mois. Je me suis entraîné chaque jour, même quand il faisait très chaud. Je suis très heureux de gagner ce titre. »

Le Monde cahier spécial de 48 pages mercredi 3 juin daté 4 juin SEPT ECRIVAINS AU STADE Aminata Sow Fall, Marc Villard, Joao Ubaldo Ribeiro, Alfredo Bryce Echenique, Alina Reyes, Yasmina Khadra, Nick Hornby

MARDI 2 J Le Monde ECONOMIE Le Monde INITIATIVE Ces deux suppléments porteront offres d'emploi daté 3 juin



La Toyota Prius, première voiture hybride pour le grand public

Elle sera vendue en Europe dans les prochaines années

BRUXELLES
de notre envoyé spécial
La Toyota Prius - avec un moteur classique à essence et un autre, électrique - est le premier véhicule « propre » produit à une échelle industrielle et commercialisée auprès du grand public à un prix relativement accessible. Rien à voir avec les tristes et lourdes voitures électrifiées à l'autonomie restreinte que l'on tente, sans grande conviction, de diffuser en France.

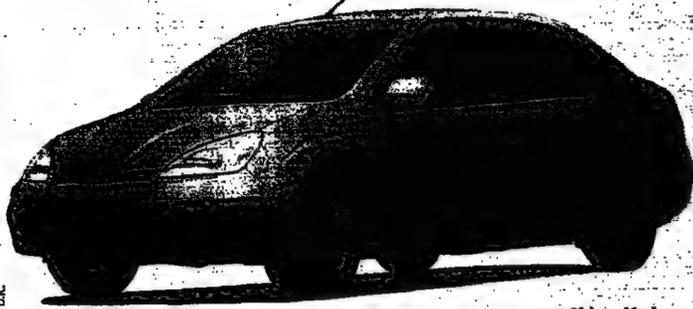
Soupçonné de chercher à « faire un coup » avec un modèle vendu à un prix (juste au-dessous de 100 000 francs) sans véritable rapport avec la réalité de son coût réel de fabrication, Toyota peut au moins s'enorgueillir de l'avoir déjà diffusé au Japon à 4 500 exemplaires sur un total de 8 000 commandes fermes. La cadence de production doit passer de 1 000 aujourd'hui à 2 000 dès le mois de juin, et le premier constructeur japonais assure à qui veut l'entendre que, sur cinq à six années de fabrication, ce modèle lui permettra de gagner de l'argent.

roues, mais toute la puissance non directement consommée permet de recharger les batteries, notamment lors des décéléra-tions. La traction électrique suffit à faire démarrer la Prius, qui se met en route dans un sifflement avant que les quatre cylindres viennent prendre le relais. S'il faut accélérer ou grimper une côte, la propulsion électrique donnera un coup de pouce. Celle-ci est alimentée par des batteries (nickel-hydrure métallique) dissimulées derrière les sièges arrière. Cela limite évidemment le volume du coffre, interdit de rabattre la banquette et porte le poids à 1,5 tonne.

La charge de ces accumulateurs ne descend jamais au-dessous de 60 %, ce qui leur garantit une durée de vie de 150 000 à 200 000 kilomètres. Au-dessous de ce seuil,

la motorisation thermique intervient pour recharger les batteries, via l'alternateur. Le résultat est, selon ses concepteurs, « une voiture capable de consommer la moitié de ce que consomme une voiture traditionnelle ayant les mêmes performances », mais avec des émissions d'oxyde de carbone divisées par deux, les autres polluants étant réduits de 90 %. L'autonomie peut atteindre 1 400 kilomètres, mais à l'achat le surcoût est de l'ordre de 25 % par rapport à un modèle classique comparable.

UNE VOITURE À PART ENTÈRE
Testée mi-mai dans la région de Bruxelles à l'initiative de Toyota, la Prius est apparue comme une voiture à part entière, confortable, avec un design intérieur et extérieur original.



La Prius est sans aucun doute la pionnière d'un type de voitures appelé à se développer

Discrettement high-tech, elle fait à peine entendre le ronronnement du moteur thermique et le bruissement tout aussi retenu du générateur électrique. Relaxant, dans les embouteillages. Au fil des kilomètres, on apprécie la finesse du pilotage électronique qui assure la répartition de l'effort entre les deux motorisations. Les performances assez modestes (reprises un peu molles, manque de vivacité) ne sont pas pour autant rédhibitoires.

La Prius est sans aucun doute la pionnière d'un type de voitures appelé à se développer. Des modèles qui seront des « intermédiaires » destinés à faire le lien entre les actuelles voitures les moins polluantes et la voiture de demain qui, vers 2015, sera sans doute dotée d'un moteur électrique alimenté par une pile à combustible utilisant du méthanol.

Dans les premières années du siècle prochain, le troisième constructeur mondial exportera vers les États-Unis et l'Europe des modèles dotés du THS. Outre une conduite à gauche, une Prius commercialisable sur le Vieux Continent devra aussi être dotée d'une motorisation plus puissante, admet-on chez Toyota. Sans compter qu'il faudra maintenir dans d'acceptables proportions le supplément de prix exigé pour ce modèle qui, au Japon, a séduit des écologistes convaincus, mais aussi les amateurs de nouvelles technologies.

J.-M. N.

Les Français s'éveillent à la boîte de vitesses automatique

Du matériel plus intelligent, une fiscalité mieux adaptée encouragent un changement d'attitude du consommateur

COP DE POUCE
Le Toyota Hybrid System (THS) de la Prius consiste à associer un moteur de quatre cylindres à essence de 1,5 litre dérivant 58 chevaux et un groupe électrique dont la puissance est de 30 kilowatts (40 chevaux). Ces deux sources peuvent fonctionner simultanément, sans que le conducteur ait à s'en préoccuper.

Le moteur thermique tourne en quasi-permanence à un régime de 4 000 tours par minute, ce qui lui permet de consommer peu (4 à 5 litres aux 100 kilomètres, selon le constructeur) et de réduire ses émissions polluantes. Ce moteur entraîne les

CE N'EST PAS une levée en masse, encore moins un raz-démarié. Le changement est discret et ténu, mais il s'agit peut-être d'un déclic. Jusqu'alors négligée, voire méprisée, par l'automobiliste français, la boîte de vitesses automatique commence enfin à sortir de son ghetto. Au cours des derniers mois, sa diffusion a progressé de manière significative.

Ainsi, ces dix dernières années, la proportion de véhicules neufs dotés d'une transmission automatique n'avait jamais dépassé la barre des 2,5 %, ce pourcentage a fait un vrai bond, passant de 2,6 % à 3,3 % des immatriculations entre 1996 et 1997. Les résultats commerciaux

engranger depuis le mois de janvier (une croissance globale de 33 % sur le premier trimestre) laissent prévoir que 1998 sera aussi une bonne année.

Les chiffres sont significatifs. En mars-avril, un tiers des Laguna 2 litres vendus par Renault étaient équipés d'une transmission automatique. Entre juin 1997 et avril 1998, le pourcentage atteint 40 % pour les Megane 2 litres. Peugeot dresse également un bilan très positif: les ventes européennes de 306 et de 406 en version automatique ont progressé de 30 % en moyenne en Europe sur le premier trimestre. En France, la marque au lion a pratiquement vendu en trois

mois ce qu'elle avait vendu en six mois l'an passé. Citroën, qui a équipé la Xantia et la Xsara, annonce une progression de 72 % au premier trimestre.

UNE CURIOSITÉ
Pays latin, la France n'avait jusqu'alors jamais su apprécier à leur juste valeur les avantages de la boîte de vitesses automatique, contrairement à ses voisins britanniques, allemands ou suisses (sans parler des États-Unis et du Japon, où les voitures à boîte manuelle sont l'exception). Chez nous, l'automatisme a été longtemps considéré comme une curiosité destinée à un petit carré d'inconditionnels - considérés au mieux comme des originaux, au pire comme des rabat-joie insensibles au plaisir de conduire - ou à répondre aux besoins d'indolents conducteurs de luxueuses voitures étrangères.

Ces idées reçues sont définitivement périmées. Les transmissions automatiques modernes sont fiables et agréables. Ces derniers mois, Renault et Peugeot ont commercialisé une nouvelle boîte « Proactive » qu'ils ont élaborée en commun (Le Monde date du 29 juillet 1997) pour leurs modèles de milieu de gamme. Là où les boîtes automatiques traditionnelles disposent au mieux de deux lois de passage des vitesses (position « confort » et « sport »), neuf lois de passage « autoadaptatives » ont été prévues.

Le système est donc capable de se plier au style de conduite de chacun: « Il enclenche exactement le rapport que le conducteur aurait choisi avec une boîte manuelle », résume-t-on chez Renault. Un calculateur, réalisé en liaison avec Siemens, analyse en temps réel l'action de l'automobiliste sur la pédale d'accélérateur, le profil de la route (descente, montée, conditions d'adhérence) et la charge du véhicule. Le fonctionnement en « logique floue » offre une plus grande souplesse d'utilisation. Résultat: l'écart de consommation par rapport à une transmission classique est réduit à un peu plus de 1 litre aux 100 kilomètres et, surtout, la conduite est particulièrement agréable.

Quant à ce qui concerne le dernier exemple en date, le comportement de la nouvelle Clio automatisée, ce mois-ci à partir de 77 900 francs, est de nature à faire changer d'avis plus d'un sceptique. La transmission à quatre rapports ne souffre d'aucun « tron » et, lors des décéléra-tions, l'on n'éprouve pas l'impression déconcertante - caractéristique de certaines boîtes automatiques - d'être totalement privé de frein moteur. Si l'on lève brusquement le pied de l'accélérateur, cette transmission « intelligente » maintient la vitesse enclenchée.

La Renault Mégane primée

Le consortium européen indépendant Euro NCAP estime que la Renault Mégane fait partie des trois voitures moyennes les plus sûres dans le domaine de la sécurité passive. Au terme d'un choc frontal et d'un choc latéral simulés, Euro NCAP a attribué la note maximale de quatre étoiles à la voiture française, qui est aussi le modèle le plus vendu en Europe depuis le début de l'année. Outre la Mégane, l'Audi A3 et la Volkswagen Golf ont reçu la notation la plus élevée parmi une douzaine de voitures de la gamme des berlines moyennes inférieures. Dans la catégorie supérieure, Euro NCAP avait attribué l'an dernier 4 étoiles à la Volvo S40. Les tests de collision frontale d'Euro NCAP sont réalisés à 64 km/h, alors que le choc latéral se déroule à 50 km/h (impact d'une barrière déformable avec un angle de 90 degrés). Renault a par ailleurs annoncé que la Mégane disposera fin juin d'un Airbag combiné tête-thorax et d'un nouvel appuie-tête à tiges courbes.

Tout cela permet de mieux coller aux conditions de circulation changeantes. En pratique, cette rapidité de réaction permet de garder le pied léger, sans qu'il soit nécessaire de cravacher à tout va en jouant du kick down (accélérateur fortement pour que s'engage le rapport inférieur). Toutefois, la vivacité avec laquelle la voiture réagit aux sollicitations dépend de la façon dont le conducteur s'est jusqu'alors comporté. En clair, s'il a roulé très calmement, la voiture réagira avec un tout petit décalage en cas d'accélération brutale. A l'inverse, s'il a adopté une conduite épaissie, le temps de réaction sera nul. L'efficacité dont témoigne

Jean-Michel Normand
SAAB Importateur exclusif pour la vente aux diplomates fonctionnaires internationaux et ambassadeurs.
Tariifs préférentiels : TT - K - CD - CMDI
Tél. M. LUGAN 01 47 33 45 22
Fax : 01 47 34 65 50
Service commercial ouvert de lundi au samedi
01 47 33 45 22

Des Perles de Culture
30€ à 50€ par livre
http://www.perlesdeculture.com
01-42-00-21-71 - Paris (10e)

Politique, Economie, Société, Culture, Histoire
La Pologne en français
chaque semaine dans
Le Courrier de Varsovie
A Varsovie : tél. : 0-48 22-639 93 21 - fax : 0-48 22-639 93 18
E-mail : varsovie@mediamet.pl
Adresse postale en France : APTF - 46, rue d'Alséa - 75014 Paris

Jardins : l'art de vivre à l'italienne

l'européen Hebdomadaire

Comment l'Europe protège la nature

Les plages à éviter : France, Italie, Grèce, Portugal, Espagne

CHACQUE MERCREDI 15F

Pluie à l'est, éclaircies

UNE VASTE DÉPRESSION, née des îles Britanniques au large du Portugal, dirigera dimanche sur notre pays, un flux de ciel à sud-ouest avec de l'air doux. Un front froid s'établira vers l'est dominant de la pluie partout où passe.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Les nuages et les éclaircies alternent le matin avec quelques averses. L'après-midi les nuages seront nombreux avec des averses. Les températures maximales avoisineront 10 à 15 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Du Nord-Picardie aux Ardennes, il pleuvra encore l'après-midi le matin, puis de belles éclaircies reviennent l'après-midi. Le soir, le ciel sera très nuageux le matin, puis le soleil fera de belles apparitions, avec encore quelques averses. Il fera de 10 à 15 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace.

PRÉVISIONS POUR LE 31 MAI 1998
Ville par ville, les minima maxima de température et l'état du ciel. S: ensemble; N: nuageux; C: couvert; P: pluie; N: neige.

FRANCE métropolitaine	NANCY	14-19
ANGERS	12-17	N
BOURGES	12-17	N
CLERMONT-F	12-17	N
DIJON	12-17	N
LYON	12-17	N
MARSEILLE	12-17	N
PARIS	12-17	N
STRASBOURG	12-17	N
Toulouse	12-17	N
Valenciennes	12-17	N

QUAND on doit attendre en moyenne la grande traversée des Alpes, le GR 20 de Cahai à Porto Vecchio, il ne faut pas attendre le 30 juin pour se précipiter chez l'éditeur ou Go Sport et acheter l'importante qui à n'importe quel prix dans la boucaillette des ventes de vacances.

La randonnée, c'est le pied ! mais la moindre erreur dans ce domaine transformera la grande aventure en chemin de croix. La chaussure doit être adaptée au terrain. On retrouve les modèles en cuir rigide ou en polyuréthane avec semelle continue et armée à l'alpinisme. Pour la randonnée, on privilégiera la légèreté et le confort sans lesiner cependant sur la qualité: le pied et la cheville doivent être bien tenus, ni trop serrés ni trop au large: on conseille une demi-pointure au-dessus des chaussures de ville.

Des progrès considérables ont été réalisés sur les formes, les matériaux et les couleurs. Pour choisir, il est préférable de se diriger vers un magasin ou une grande surface spécialisée à un jour et une heure de moindre affluence, muni d'une paire de chaussettes de laine à l'ancienne (faites les fibres synthétiques).

MOTS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7

I						
II						
III						
IV						
V						
VI						
VII						
VIII						
IX						
X						

HORIZONTALLEMENT

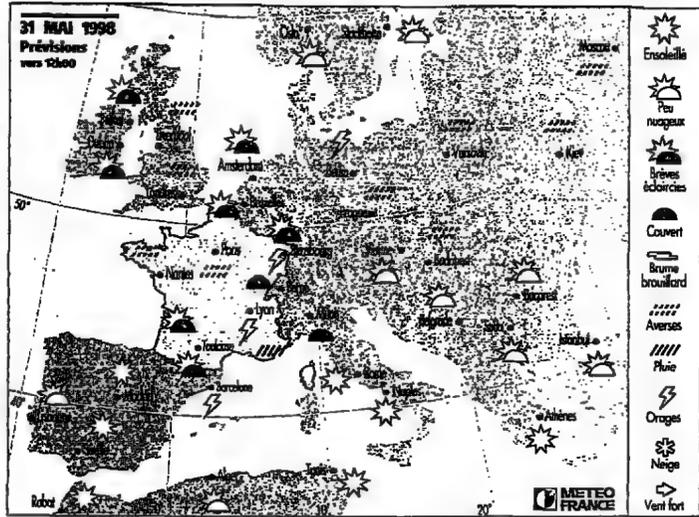
I. Rêves sur papier glacé. - II. Dans les convolutions. Depuis les bornes. - III. Facile à investir. - IV. Ensembles de connaissances. La bonne voie pour bien arriver. - V. Voyelles. Son soleil levant fit impression. Mises à l'écart. - VI. N'a pas de raison pour être hété dans le suivant. - VII. On l'on garde ce qu'il y a de plus intéressant. Beau comme un arc. - VIII. Bouche comme une vieille lunette. Vient de savoir. - IX. Lettres du Prophète devenu chet. - X. Remises sur de bonnes ventes.

0142002171

grammes complètes de la r... ainsi qu'une sélection des... le livre qui suit le livre de... e Sous-tirage special pou...

Pluie à l'est, éclaircies ailleurs

UNE VASTE DÉPRESSION, située des îles britanniques au large du Portugal, dirigera, dimanche, sur notre pays, un flux de sud à sud-ouest avec de l'air doux. Un front froid s'évacuera vers l'est, dominant de la pluie parfois orageuse.

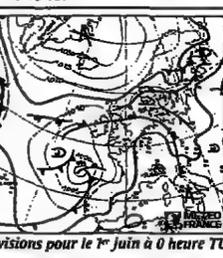


LE CARNET DU VOYAGEUR

FRANCE. La circulation des trains express régionaux (TER) risque d'être perturbée jusqu'au mardi 2 juin à 8 heures sur le réseau ferroviaire de Bretagne.

Table with 3 columns: City, Min/Max temperature, and weather conditions. Includes cities like Paris, Lyon, Marseille, etc.

Table with 3 columns: City, Min/Max temperature, and weather conditions. Includes cities like London, New York, Tokyo, etc.



PRACTIQUE

Comment s'équiper pour la grande randonnée

QUAND on doit affronter en novice la grande traversée des Alpes ou le GR 20 de Calvi à Porto-Vecchio, il ne faut pas attendre le 30 juin pour se précipiter chez Decathlon ou Go Sport et acheter n'importe quoi à n'importe quel prix dans la bousculade des veilles de vacances.

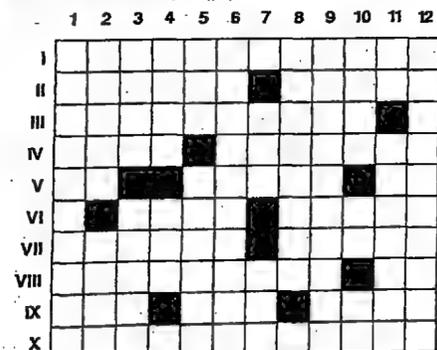
synthétiques extensibles, infroissables, mais onéreux: de 575 à 835 F pour un tissu Schueller. Prévoir une chemise à manches longues et à col montant pour parer aux coups de soleil.

pose un modèle en polyamide Ripstop 3333, de 2 kg seulement à 1840 F. Il est indispensable d'emporter un tapis isolant pour se protéger des cailloux et du froid.

titis pansements, notamment pour les pieds sont inutiles. La meilleure hygiène consiste à les aérer le plus souvent possible, à les laver à l'eau des torrents et à les sécher au soleil.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 9123 3615 LEMONDE, tapex SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT 1. Rêves sur papier glacé. - II. Dans les convolutions. Dépasse les bornes. - III. Facile à investir. - IV. Ensembles de connaissances. La bonne voie pour bien arriver. - V. Voyelles. Son soleil levant fit impression. Mises à l'écart. - VI. N'a pas de raison pour être jeté dans le suétois. On n'y jette rien d'intéressant. - VII. Où l'on garde ce qu'il y a de plus intéressant. Beau comme un arc. - VIII. Bouchée comme une vieille tranchée. Vient de savok. - IX. Lettres de Baudelaire. Annonce la fin. Descendant du Prophète devenu chef. - X. Remises sur de bonnes voies.

M^{me} Pérón. - 5. Tout d'un coup. Attribut. - 6. Pour les petits travaux de jardinage. - 7. Le premier dans l'Hexagone. Transport francilien. - 8. Quand le fanfaron se donne le beau rôle. - 9. Effacés par le temps. - 10. Effacés pour toujours. Double la mise. Dans la mise. - 11. Structure de charpente. Parfaite dans son genre. - 12. Utiles pour faire le bon choix.

SOLUTION DU N° 9122 HORIZONTALEMENT 1. Auto-stoppez. - II. Dîner. Lot. - III. Tam. Bizutage. - IV. Anerie. Melon. - V. Cishre. ONG. - VI. Hé. Peso. Inca. - VII. Rascurs. Og. - VIII. Nées. Sou. - IX. TGV. Résoudre. - X. Soulevements.

VERTICALEMENT 1. Attachants. - 2. Uranie. Ego. - 3. Times. Revu. - 4. Om. Repas. - 5. Sébiles. Ré. - 6. Trieuse. Ev. - 7. Rousse. - 8. Pimné. OM. - 9. Pote. Issue. - 10. Etalon. Odn (don). - 11. Goncourt. - 12. Réengages.

ÉCHECS N° 1794

6^e PARTIE DU MATCH DE BREDA (1998) Blancs: J. Timman. Noirs: L. Van Wely. Défense sicilienne. Variante Najdorf.

NOTES a) La suite anti-Najdorf à la mode, mais 6. Fc4, 6. Fc4, 6. Fc4 ou 6. Fg3 restent des combinaisons classiques. b) Ou 6... e5; 7. Cc3 ou 7. Ch3. Sur 6... e6, l'école anglaise a développé un système assez dangereux fondé sur la formation e5-g4-d3-e2. La réponse la plus fondée ces dernières années est 6... Cg4. Par exemple, 7. Fg5, h6; 8. Fb4, g5; 9. Fg3, Fg7; 10. Re2, h5; 11. Fg4, h6; (ou 11... Fg4; 12. F3, Fd7; 13. 0-0, Cb6; 14. Pz2, e6 comme dans la partie Chirov-Kasparov, Linares, 1997); 12. 0-0.

7. Fc4 avec retour à l'attaque Velimirovic (d. Dd2 et 9. 0-0-0) et 7. F3 sont également jouables. Le coup de texte interdit Cg4 tout en préparant l'avance g2-g4. d) 9... Dc7 et 9... 0-0 sont plus précis. e) Les Noirs attendaient sans doute la continuation Dd2 et 0-0-0. f) 12... 0-0 est meilleur: si 13. g5, h6; 14. Fg5, Cc7. Et si 13. e5, d6; 14. Fg5, Cc7.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1793 S.M. LIBURKIN (1947) (Blancs: Rg6, Ca5, Pb6 et d3. Noirs: Rb8, Fh8, Fd7 et d4.) 1. Cc4+, Rb7!; 2. bxa7, Ra8!; 3. Rf7, Rb7; 4. a8-d4+, Rb8!; 5. Rg6!, Rb7; 6. Cc8+, Rb4; 7. Cc7 et les Blancs gagnent le F et la partie.

ÉTUDE N° 1794 Y. AFEK (1997) Blancs (4): R66, C63 et h2, Ph3. Noirs (3): Rb1, Pf2 et g3. Les Blancs jouent et gagnent. Claude Lemoine

CÉLÉBRATION Le 150^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage a été célébré le 22 mai à la Martinique et le 27 à la Guadeloupe. La plupart des institutions culturelles

ont organisé des spectacles et des expositions destinés à stimuler la mémoire collective. ● L'ARTICHEL, la scène nationale de la Guadeloupe, a créé une chorégraphie mé-

lant la musique et la danse traditionnelle de l'île avec des apports de créateurs d'autres pays de la Caraïbe. Les liens avec ces pays voisins apparaissent aujourd'hui comme

l'objectif le plus séduisant pour les milieux artistiques des Antilles françaises. ● LA ROMANCIÈRE GISELE PINEAU publie un livre-document, *Femmes des Antilles, traces et voix*.

Cent cinquante ans après l'abolition de l'esclavage. Au travers de portraits, elle analyse les conséquences de la servitude passée sur la situation actuelle des Antillaises.

Esclavage : les Antilles se confrontent au devoir de mémoire

Les milieux culturels guadeloupéen et martiniquais cherchent à développer les liens entre les différents pays de la Caraïbe, qui partagent le même héritage du système esclavagiste. Pour eux, le passé devrait servir à rompre le tête-à-tête avec l'Hexagone

FORT-DE-FRANCE
et **POINTE-À-PITRE**
de notre envoyée spéciale

Au rythme des tambours, trente danseurs flirtent avec la transe, sautent, tremblent, virevoltent, donnant leur version de l'histoire antillaise, depuis l'esclavage jusqu'à la Caraïbe contemporaine. Les élèves de l'Académie, une école de Pointe-à-Pitre qui perpétue les danses, les musiques et les chants de Guadeloupe, dont le nom est inspiré du ka (le gros tambour traditionnel), donnent ici leur premier spectacle professionnel. La responsable, Jacqueline Cache-mère-Thôle, s'est appuyée sur deux chorégraphes contemporains de la Caraïbe, Jean-Louis Sainet, d'Haïti, et Carlos Ota, du Venezuela. C'est le spectacle choisi par l'Artichel, la scène nationale de Guadeloupe, pour célébrer le 27 mai, date anniversaire de la fin de la servitude dans l'île, en présence de la ministre de la culture, Catherine Trautmann, venue marquer la commémoration officielle (Le Monde du 26 mai).

Tout au long de la semaine, le devoir de mémoire s'est incarné à travers des manifestations officielles. De leur côté, les associations indépendantes se sont fait entendre, comme le Comité international des peuples noirs de Luc Reinet, le 27 mai, à Pointe-à-Pitre, il a organisé une reconstitution de scènes de la traite, avec l'arrivée d'un bateau négrier dans le port et la vente aux enchères d'esclaves, une mise en scène qui



Firmine Richard tenait le rôle d'Hernance dans « Mémoire d'île », d'Ina Césaire, au Petit Hébertot, en janvier. Derrière elle, Jenny Alpha, comédienne, et Irène Bicet, danseuse.

n'était pas sans rappeler celle de la Passion du vendredi saint dans les villages méditerranéens.

Claire-Nita Lafleur, directrice de l'Artichel, n'est pas de ceux qui condamnent la célébration officielle. En février, un appel d'artistes et d'enseignants, signé entre autres par la romancière Maryse Condé et l'auteur dramatique Gerty Dambury, avait invité les Gua-

deloupéens à « ne pas s'associer aux festivités officielles » décriées par « une puissance tutélaire anciennement esclavagiste ». Pour M^{me} Lafleur, après des années de silence et d'amnésie, on ne parlera jamais trop de cette longue page de l'histoire antillaise. « Nombre de Guadeloupéens ont encore une vision fragmentée de l'histoire de notre pays. Pis, j'ai le sentiment que,

s'agissant de la période de l'esclavage, beaucoup de nos enseignants sont timorés. Un peu comme s'il fallait, pour paraître « cool » et « moderne », s'efforcer de gommer de nos têtes créoles ce passé très présent », explique-t-elle.

L'Artichel, un bel établissement ouvert en décembre 1996 au cœur de la ville de Basse-Terre, affiche une programmation tournée vers les cultures noires contemporaines. Il a ainsi créé *Carèmes*, la dernière pièce de Gerty Dambury et invité la chanteuse capverdiennes Cesária Évora, le groupe de hip-hop Akuel Force ou la choré-

graphie Mathilde Monnier avec son *Pour Antigone* franco-africain. Pour élargir le public, des animations scolaires, appuyées sur des dossiers pédagogiques élaborés par l'Artichel, et des stages pour les comédiens et les techniciens accompagnent les spectacles.

« Les Antillais modestes refusent de parler de l'héritage de l'esclavage, comme s'ils avaient honte d'avoir souffert », estime Claire-Nita Lafleur. « Quand je suis arrivée de France, où je travaillais au Théâtre des Amériques de Nanterre, j'ai organisé des ateliers de ka. On m'a dit : « Mieux vaudrait enseigner le classique que cette musique de vieux nègre. » Mais, même en de l'absence, ce passé resurgit sans cesse. Lors des conflits sociaux, c'est toujours l'absence de respect de la part des patrons blancs qui est accusée. »

« SOUS UN AUTRE CIEL »

Les difficultés actuelles sont attribuées à l'absence de mémoire collective. « C'est un lieu commun antillais : l'héritage de l'esclavage est invoqué pour expliquer tous les problèmes, tempère Lucien Degras, scientifique, membre de la nouvelle revue *Dérades*; ce qui manque vraiment, c'est une leçon historique complète de l'esclavage. » Pour le rédacteur en chef de la revue, Daniel Maragnès, « longtemps, il n'y avait pas d'histoire de cette période, mais des histoires, des légendes. Puis, dans les années 80, on considérait que tout ce qui se passait était la faute de l'esclavage. A présent, on commence à admettre que les historiens travaillent, font leur métier, et que les romanciers en font un autre. »

Aux yeux de nombreux intellectuels et des artistes, la racine de

l'esclavage, commune à la Caraïbe, doit à présent servir de pont entre les populations des différentes îles et permettre de dépasser le tête-à-tête douloureux avec la tutelle française (voir le dossier du « Monde des livres » du 24 avril). Après la rétrospective chère à l'écrivain Aimé Césaire, c'est l'espace caribéen qui focalise les espoirs. Il est vrai que la politique antillaise a tenu l'aura césairienne. Si l'œuvre littéraire est toujours estimée comme elle le mérite, l'action politique est de plus en plus contestée.

Maire de Fort-de-France depuis 1995, Aimé Césaire a construit un fief. Aujourd'hui, son fils Jean-Paul s'apprette à recevoir la direction du nouveau Centre culturel de Fort-de-France, un important bâtiment qui a coûté 175 millions de francs. La petite salle (300 places) est réservée en priorité à la scène nationale de la Martinique. Un espace est prévu pour des expositions d'art contemporain. Mais l'objectif de la grande salle (1 000 places) reste à préciser. Ce Centre culturel ouvre le 5 juin avec une grande exposition consacrée à... Aimé Césaire.

Le Centre dramatique régional est dirigé depuis janvier par Michèle Césaire, fille de l'écrivain et elle-même auteur dramatique. Elle aussi se fixe comme objectif de favoriser le répertoire caribéen, et en particulier l'écriture dramatique : la vitalité de la littérature antillaise francophone se traduit surtout par des romans et des nouvelles, qu'il faut alors adapter pour le théâtre ; les pièces d'auteurs caribéens de langue anglaise, comme le Prix Nobel de littérature Derek Walcott, sont peu traduites.

Le 22 mai, date anniversaire de la fin de l'esclavage en Martinique, elle a programmé une pièce de l'Américain James Melton, *Paroles d'esclaves*, témoignages recueillis au début du siècle auprès d'hommes et de femmes qui avaient connu la servitude.

Après une semaine cabane en 1997, après la venue de plusieurs metteurs en scène haïtiens, l'Artichel envisage une semaine consacrée à la culture de la Dominique, l'île voisine pauvre de la Guadeloupe. « Quand un fait divers se produit, déplore Claire-Nita Lafleur, on accuse toujours les Dominicains, jamais les Guadeloupéens. J'aimais montrer leur pays sous un autre jour. »

Catherine Béraldo

Une revue pour « reconquérir l'humeur des refus »

Sous le double patronage de Rimbaud et de Césaire, qui ont tous deux parsemé leurs poèmes de « dérades », une nouvelle revue vient d'apparaître aux Antilles. Entre arts et société, *Dérades*, revue caribéenne de recherches et d'échanges accueille un poème de l'écrivain Daniel Maximin, des dessins de Michel Rovélas et des articles sur Maryse Condé ou Caetano Veloso. Un dossier sur les immigrés de Saint-Martin, une île de l'Archipel guadeloupéen, analyse le cas extrême d'une main-d'œuvre au noir, clandestine, dépourvue de droits, au service d'une industrie touristique haut de gamme. Des pédopsychiatres, des philosophes et des agronomes se côtoient au comité de rédaction, dirigé par Daniel Maragnès. Au sommaire du numéro 2, à paraître en juin : les révoltes guyanaises, l'ethnopsychiatrie, la pédagogie de l'art.

* *Dérades*, Maison Halley-Montebello, Petit-Bourg, 97170 Guadeloupe. Abonnement pour deux numéros : 200 F.

La romancière Gisèle Pineau écoute les héritières de la traite

CAPESTERRE-BELLE-EAU
Bordé d'un côté par l'océan, de l'autre par les bananeraies, Capesterre-Belle-Eau est un bourg

PORTRAIT
« Nous sommes restés trop longtemps dans le silence »

simple, un entrelacs de vieilles maisons abandonnées et de superrettes, de bazars désordonnés et de mairies au carré. Ici est née la famille maternelle de Gisèle Pineau, qu'elle a décrite dans *L'Égal selon Julia* (Stock). Ici vit cette jeune écrivain, née à Paris en 1956, revenue au pays exercer son métier d'infirmière psychiatrique depuis 1980 et puiser l'inspiration de ses romans. « Ma mère ne voulait jamais parler de l'esclavage. Mais sa mère nous racontait les sévices subis », se souvient-elle. Estimant que « la parole peut libérer », Gisèle Pineau a délaissé provisoirement ses romans pour entreprendre un long travail d'entretiens avec des femmes vivantes aujourd'hui en Guadeloupe.

« Nous sommes les héritières d'ancêtres qui ont été traités comme des outils et non comme des humains. Nous sommes restés trop longtemps dans le silence et, comme toutes les victimes, nous avons honte de nous-mêmes », affirme-t-elle. *Femmes des Antilles, traces et voix*, le fruit de ces entretiens, comporte une partie historique, rédigée par Marie Abraham dans un style qui frise parfois le mélodrame.

Les portraits de femmes esclaves, inventés par Gisèle Pineau, et ceux des contemporaines sont plus passionnants. Marie-Lise Lam-Dahomay a étudié l'histoire de l'art à Cuba avant de lancer Indigo, un grand rendez-vous annuel d'arts plastiques et de poésie à Pointe-à-Pitre. Firmine Richard, la comédienne éclatante du film de Coline Serreau, *Romuald et Juliette*, travaille à présent surtout pour le théâtre. Jane Morton-Neimar, enfant illégitime d'un notaire indien de la Martinique, est une avocate spécialisée dans les divorces.

A côté des scientifiques, des journalistes ou des militantes nationalistes, Gisèle Pineau donne la parole à des femmes plus écrasées : celle qui fuit en France pour échapper à un mari qui la bat ou à un

père qui la viole ; celle qui élève seule ses enfants avec un salaire d'ouvrière agricole ; celle qui hante les couloirs de l'hôpital psychiatrique en se prenant pour la Sainte-Vierge. A contre-courant d'une xénophobie qui progresse aux Antilles comme ailleurs, Gisèle Pineau écoute avec empathie les immigrées d'Haïti et des îles pauvres voisines, qui coupent la canne à sucre, au noir, payées 150 francs par jour par des planteurs antillais. « Je sais que ces témoignages ne font pas plaisir à tout le monde, mais c'est bien la réalité de la Guadeloupe d'aujourd'hui. Tout comme Sherry, venue de la Dominique, que j'ai rencontrée après qu'elle a vécu des mois dans un garage avec ses quatre enfants. Elle gagnait sa vie en faisant griller des maïs sur un fil brûlant. Elle a accouché d'une fille qui est morte très vite : à force d'être près du fil pendant la grossesse, le foie du bébé avait cuit. »

C. Ba.

* *Femmes des Antilles, traces et voix. Cent cinquante ans après l'abolition de l'esclavage*, par Gisèle Pineau et Marie Abraham. Photos de Thomas Dorn. 263 p., 140 F.

Bibliothèque nationale de France

expositions

Site François-Mitterrand

Hall Est
Quai François-Mauriac Paris 13^e
du mardi au samedi de 10 h à 19 h
dimanche de 12 h à 18 h
fermeture lundi et jours fériés

Des livres rares

depuis l'invention de l'imprimerie

Grande Galerie
jusqu'au 26 juillet 1998

Regard noir

gravures-graphiques

Petite Galerie
du 16 juin au 30 août 1998

Site Richelieu

Delacroix

le trait romantique

Galerie Mansart et Macorine
58, rue de Richelieu Paris 2^e

jusqu'au 12 juillet 1998
tous les jours de 10 h à 19 h
fermeture lundi et jours fériés

Pierre Courtin

la gravure tactile

Galerie Colbert
2, rue Vivienne Paris 2^e

jusqu'au 27 juin 1998
tous les jours de 10 h à 18 h
fermeture dimanche et jours fériés

Bibliothèque-Musée de l'Opéra

Etoiles et Divas

photographies de Roger Pic

1957-1970

Palais Garnier
Place de l'Opéra Paris 9^e

du 6 juin au 4 octobre 1998
tous les jours de 10 h à 17 h

The Ve
en son

Le groupe de
Oasis en Angle
dans sa ville d'

WIGAN

Il existe apparemment
sacrement dans le
maque. Quand, en P
voyait remettre la
de l'histoire les
déclaraient de l'été
ou plus exacte ment
le stade de leur exp
têche. Manchester
longs mois de l'été
Verve à raver au M
titre de rock star
grâce à un album
vendu au Royaume
deux millions d'ex
de trois millions d'
monde). Restant à
manche 21 mai, date
tale.

Situé entre Man
verpool, Wigan est
n'avait, jusqu'à
l'acte de musique
d'équipe de football
c'est le rugby à tre
depuis des décenn
du bassin bouillie
économique. Le ball
pas du pour de The
le trop petit stade
taller sur une autre
code à High Hill
l'urbanisme venant
du Lancashire, sur
mms boules de thé
de ciseaux en fier
d'adolescents. Cava
même pré-pente qu
de spectacle. Les p
grands souvent d'éta
nace jouke de puit
actes vivés. Il y a
semaines, les 5000
concert ont été ven
heures.

Inscrit dans ce dév
la scène toute le
domine la ville. Le
groupe de Wigan
petits plaisirs. Le
d'abord, sa voix
bluesman écossais
tate qui, depuis la
60, marie brillam
folk introspectif. Beck
blon genial du rock

Musées f
cont
à l'a

DANS LA NUIT

20 mai, un vol à
Musée Jacquemart
taine-Challis (Oise)
de pièces ont été
une horloge Louis
de large, d'autre
quelques bronzes. L
étaient nombreux.
estime-t-on, ont fract
d'entrée et ont pu aus
un véhicule de l'ancien
ils ont opéré en mo
minutes, de manœ
ont, semble-t-il, pris d
bles. Prévenus par l
gardiens sont arrivés
Ce musée appartie
de France depuis 1912
par Nèlie Jacquemart
son mari, Edouard An
à l'origine du Mus
mart-André de Paris
legne à l'Institut. Elle
dans cet édifice du X
autresfois abbaye royal
lis, un grand nombre
d'art : tableaux, statu
ries, mobilier, services
Les accès du bâtim
ment isolé au milieu
étaient insuffisamment
Ce vol, le dernier
nouve pour les musées
au moment où le Louv
tise par la disparition
de Corot, Le Chemin
survenu le 3 mai, ann
rie de mesures destiné
une meilleure sécurit
du 29 mai.

Une mission d'exp
comité à une société
Elle doit analyser les p
de la protection (humai
nique et électronique)
et formaliser un plan
avant l'automne.

● sous-tirage spécial pour les

الجمهورية الجزائرية

Au Musée Barbier-Mueller, le dialogue spirituel entre Picasso et ses « intercesseurs » africains

Des confrontations saisissantes entre pièces primitives et quelques œuvres du peintre

« L'art nègre ? Connais pas ! », répondit Picasso, agacé, à la question de l'influence des arts primitifs sur *Les Femmes d'Alger* et l'élaboration

du cubisme. Au Musée Barbier-Mueller de Genève, Jean-Paul Barbier rouvre ce débat jamais clos en confrontant quelques œuvres du maître catalan à

des pièces africaines ou américaines. Sans s'en inspirer directement, Picasso entretenait un dialogue, d'ordre spirituel, avec les « primitifs ».

PICASSO L'AFRICAIN, au Musée Barbier-Mueller, 10, rue Jean-Calvin, Genève (Suisse). Tél. : (022) 312-02-70. Tous les jours, de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 15 septembre. 5 francs suisses (20 francs). Catalogue, texte de Pierre Daix, 76 pages.

GENÈVE
de notre envoyé spécial
Depuis un bon demi-siècle, les critiques et les historiens discutent de l'influence des arts dits primitifs sur la naissance de l'art moderne occidental. Ont-ils joué un rôle décisif dans l'élaboration des *Demoiselles d'Avignon*, de Picasso, puis dans celle du cubisme ? Robert Goldwater, Jean-Louis Paudrat et Jean-Louis Paudrat ont publié de savantes études sur la question. Sommés de répondre, Picasso, agacé, s'était assez vite réfugié dans un préemptoire : « L'art nègre ? Connais pas ! ». Le débat n'est pourtant jamais clos.

Jean-Paul Barbier a eu l'idée de confronter certaines de ces pièces « primitives » avec quelques œuvres significatives du peintre catalan. Pour les premières, il n'a eu qu'à puiser dans ses collections. Pour les secondes, il a demandé à Marina Picasso de lui ouvrir le fonds hérité de son grand-père.

On voit donc, au Musée Barbier-Mueller, un petit bonhomme au sexe érigé, élaboré en 1958 à partir de quelques planchettes de bois,

côté d'un personnage zuni (Nouveau-Mexique), tout aussi sommaire, doté d'un ombilic particulièrement saillant. Un couple de statuettes lobis (Burkina-Faso), totalement inédites, sont placées devant une composition cubiste de 1910 - *Femme à la mandoline* - tout aussi méconnue. Une étrange tige imaginée par un habitant des Grandes Plaines (Etats-Unis), incluse dans un cercle de plomb perforé d'étoiles, renvoie à un projet de sculpture de Picasso, à base de demi-cercles et de figures géométriques esquissés à l'encre de Chine.

Ce masque mahongwé (Congo) issu de la collection suisse est-il le cousin germain de celui qui aurait suscité la figure de l'une des *Demoiselles d'Avignon* ? La confrontation la plus saisissante est sans doute cette *Nature morte au crâne de chèvre* (1952), peinte en grisaille, et ce crâne de cheval enroulé dans une résille de vanerie par un artiste igbo (Nigeria).

On sait que le peintre espagnol a découvert l'art africain, dans les années 1906-1907, à travers ses amis Matisse, Derain et Vlaminck. Très vite, il acheta lui-même quelques pièces. Il est aujourd'hui exclu qu'il se soit directement inspiré de telle ou telle statue. Jean-Louis Paudrat a fort bien démontré que les masques du Congo présentés comme des modèles de Picasso pour ses *Demoiselles* ne sont arrivés en Europe que beaucoup plus tard. Sans être aussi précis, d'autres ont vu dans *Les*

Demoiselles d'Avignon la mise en œuvre de procédés issus de la statuaire subsaharienne. Jean-Louis Paudrat trouve toujours, dans la massivité des corps féminins du fameux tableau, un écho des canons esthétiques africains. Les visiteurs du Bateau-Lavoir, où travaillait le peintre, auraient même d'une « période nègre » traversée par le peintre entre 1907 et 1908. Ces dates qui sont effectivement cruciales, nous dit Pierre Daix, sont placées sous le signe de « l'influence conjuguée de la dissymétrie des statuettes ibériques, du déséquilibre des rythmes des volumes célestiens d'une part, ceux de la frontalité et de la stylisation nègres de l'autre ».

« CHOSSES MAGIQUES »
En effet, la découverte de l'art nègre, qui fut un choc pour Picasso (comme pour Derain), est à intégrer dans une réflexion plus vaste. Elle concerne le traitement des volumes, mais surtout le renouvellement des formes de l'art moderne. En 1948, Henry Kahnweiler, dans un numéro de la revue *Présence africaine*, notait justement que c'est « la sculpture nègre qui a permis aux peintres cubistes de voir clair dans des problèmes que l'évolution de l'art européen avaient embrouillés et de trouver une solution qui, en évitant tout illusionnisme, aboutissait à la liberté qu'ils ambitionnaient ».

Le dialogue entre les « primitifs » et Picasso, parfaitement perceptible à Genève, n'est sans

doute ni formel ni structurel. Plutôt d'ordre spirituel. Le peintre a parfaitement expliqué cette relation à André Malraux. L'écrivain la rapporte dans une page de *La Tête d'obsidienne*. Picasso y raconte sa première visite au Musée d'éthnographie du Trocadéro, à l'époque un capharnaüm indéchiffrable : « On parle toujours de l'influence des Nègres sur moi. (...) Leurs formes n'ont pas eu plus d'influence sur moi que sur Matisse. Ou sur Derain. Mais pour eux, les masques étaient des sculptures comme les autres (...) Pour moi les masques n'étaient pas des sculptures comme les autres. Pas du tout, ils étaient des choses magiques. (...) Les Nègres, ils étaient des intercesseurs, je sais le mot en français depuis ce temps-là. Contre tout, contre des esprits inconnus, menaçants. (...) J'ai compris à quoi elle servait, leur sculpture, aux Nègres. Pourquoi sculpter comme ça et pas autrement. (...) Les Demoiselles d'Avignon ont dû arriver ce jour-là, mais pas du tout à cause des formes : parce que c'était ma première toile d'exorcisme ».

Emmanuel Roux
* A voir aussi, chefs-d'œuvre de la statuaire Dogon, à la Galerie der Stadt Stuttgart, 2, Schlossplatz, Stuttgart (RFA). Tél. : (49) 07-11 216-21-88. Jusqu'au 2 août. Beau catalogue franco-allemand, avec des textes de Johann-Karl Schmidt, Kay Heymer et Hélène Lalouf.

Le ténor Ian Bostridge saisi par la nervosité

ROBERT SCHUMANN : Adagio et Allegro pour cor et piano op. 70 - BENJAMIN BRITTEN : Winter Words, Canticle III « Still falls the Rain » - FRANZ SCHUBERT : Lieder et Auf dem Strom, pour ténor, cor et piano. Ian Bostridge (ténor), Stefan Dohr (cor), Julius Drake (piano), Auditorium du Louvre, Paris, le 27 mai.

Programme parfait, subtil et rare ; module intéressant de joint recital où un comiste et un chanteur se donnent la réplique. C'est à l'Auditorium du Louvre, devant une salle comble. C'est donc possible. Dans le même temps, l'Opéra-Bastille fait salle comble, lui aussi, avec le *Salomè* de Philippe Fénelon, grâce à une tarification spéciale. A prix d'ami, c'est donc que le public accepte de prendre un risque, avec un chanteur encore peu connu (mais précédé d'une réputation flatteuse), avec un opéra nouveau. C'est donc, assurément, qu'on peut remplir des salles sans Luciano Pavarotti.

Ian Bostridge nous avait fasciné

lorsque nous l'avions entendu lors de ses premiers récitals en France, au festival de Saintes (*Le Monde* du 13 juillet 1995 et daté 14-15 juillet 1996). A propos de son programme Hugo Wolf, partagé avec la soprano Sophie Daneman et le pianiste Julius Drake, nous écrivions : « Comment parviennent-ils à se confondre avec cette expression, sans superposer d'effets, d'ego, d'intentions ? C'est grâce à l'abandon d'eux-mêmes, à l'oubli de leurs voix magnifiques qu'ils touchent comme on est rarement touché. » Pour ce qui est du ténor britannique Ian Bostridge (aux allures étranges d'adolescent poussé trop vite et devenu vicarien anglican), il semble que notre souvenir soit contredit.

Lors de ce récital parisien, Bostridge est d'une nervosité extrême. Il bouge, fait des mimiques, se presse les doigts, fait dos au public, le nez dans le piano. Cette dramaturgie semble pour partie le fait d'une nature ombrageuse, pusillanime et un rien excentrique, pour partie le résultat d'une insécurité nerveuse. Mais ce sont trop d'intentions, d'attentions, de colora-

tions malignes, que l'on retrouve d'ailleurs dans ses deux derniers disques parus chez EMI, un Schubert au programme très grand public et un Schumann (en importation seulement : *Dichterliebe* et « petit » *Liederkreis*) excessivement maniéré.

Sa voix donne-t-elle quelque souci à Ian Bostridge ? On le voit se moucher - c'est le commun de la vie d'un chanteur - à la fin des magnifiques *Winter Words*, de Britten, qu'il surjoue considérablement. Comme si le personnage de Peter Quint, du *Tour d'écrouture*, était leur interprète. La voix montre des signes de fatigue, l'émission est trop basse (c'était déjà le cas à

Glyndebourne, dans un air de Mozart, lors du gala enregistré par EMI pour son centenaire). Dans la seconde partie, les Schubert et le *Auf dem Strom*, avec cor (réservé mais impeccable Stefan Dohr, cor solo de la Philharmonie de Berlin), ce défaut d'intonation se généralise dans les notes aiguës en nuance *mezzo piano*. Le pianissimo et les *fortes* n'en sont pas affectés. Malgré le piano imaginaire - mais manquant souvent de substance - de Julius Drake, malgré l'ovation de la salle conquise, nous quittons les lieux un peu déçu, plus intéressé qu'ému, cette fois-ci.

Renaud Machart

NOUVEAUX FILMS

ESKIYA, LE BANDIT
■ Depuis la mort de Yilmaz Güney, les nouvelles du cinéma turc se faisaient rares, ou décevantes. En voici enfin de pas trop mauvaises, avec ce film sorti dans son pays voilà deux ans, et qui y a attiré pas moins de trois millions de spectateurs. Davantage que la mise en scène, qui n'est pourtant pas dépourvue ici ou là de trouvailles séduisantes, c'est le côté hybride, impur, de ce *Bandit* qui séduit le plus. Le film tient en effet à la fois du polar traditionnel, du mélo oriental, du conte populaire et du néoréalisme. L'histoire est celle de Baran, un brigand d'honneur arrêté avec ses compagnons voilà trente-cinq ans dans ses montagnes, et qui ressort aujourd'hui seul survivant de ce passé. Retrouvant dans un plan magnifique, son village à moitié englouti par les eaux, y croisant une vieille pythie qui lie son destin à l'armette qu'elle lui confie, Baran va à Istanbul retrouver ceux qui l'ont trahi ainsi que la femme qui lui était promise. Sa trajectoire donne lieu à un portrait documenté des quartiers populaires et de la corruption mafieuse de la capitale turque, en même temps qu'aux retrouvailles avec son destin, celui d'un homme d'un autre temps, dont le code moral n'a plus cours. Sous le signe de la trahison, de la vengeance et de l'amour, l'enseigne d'un Kitanô ou d'un Eastwood (toutes choses étant égales par ailleurs), le personnage de Baran le bandit donnera un ultime coup de balai dans la saleté envahissante avant de disparaître à ja-

mais en un somptueux feu d'artifice.
J. M.
Film turc de Yavuz Turgul, *avec Semir Sen, Ugur Yücel, Sermin Sen, Yesim Salkim* (2 h 01).

FIRELIGHT
■ Ce premier long métrage de William Nicholson s'ouvre sur une très bonne idée de cinéma, qui met en jeu le regard, avec ce que celui-ci recèle de dissimulation, de jouissance et d'asservissement. Un homme, dans quelque chambre sombre et secrète, soigneusement dissimulé dans une sorte de cage, y observe une très belle jeune femme, à laquelle une gouvernante explique les désirs de son maître. Ce dispositif quasi sadien est donc la forme cinématographique d'un marché qui consistera pour la jeune femme, si elle l'accepte, à porter l'enfant de cet homme en échange d'une forte somme d'argent, avant de disparaître à jamais et de renoncer à sa maternité. La suite emprunte des chemins esthétiques plus convenus - le côté « belles demeures » du cinéma anglais - en déclinant une grande histoire romantique dans le cadre d'une riche propriété du XIX^e siècle : la jeune femme (Sophie Marceau) a naturellement rompu le pacte, et se fait embaucher, à l'insu du père, comme gouvernante de leur petite fille. L'amour et la vérité triompheront-ils ? Pour le savoir...
J. M.
Film anglais de William Nicholson. Avec Sophie Marceau, Stephen Dillane, Kevin Anderson, Lia Williams (1 h 42).

SORTIR

PARIS

Semaine de la critique
Comment voir, à tarif réduit, les courts et longs-métrages sélectionnés au Festival international du film de Cannes à la Semaine de la critique ? Il suffit de se rendre au Cinéma des cinéastes à Paris pour y découvrir : les courts *Lodret, Vannetti*, du Norvégien Edvard Overtv, *The Roger's Cable*, de la Canadienne Jennifer Kierans et *Flight*, de l'Américain Sam Sadler ; les longs *La Pluie polonoise*, du Danois Karim Traïda, *Sitcom*, du Français François Ozon (également visible en salles) et *Memory and Desire*, long-métrage du Néo-Zélandais Niki Caro. La Semaine de la critique se poursuit à Lyon, la semaine prochaine, à l'Institut Louis-Lumière : avec mardi 2, à 20 h 30, le long *Torments, El Bravo* de la ley, de Santiago Segura, mercredi 3, à 18 heures, *Christmas in August*, du Sud-Coréen Hur Ji-ho, et à 20 heures la projection du lauréat du 37^e prix Mercedes-Benz de la Semaine de la critique, *Seul contre tous*, du Français Gaspar Noé. Les 4 et 5 juin, la programmation sera la même que celle de Paris le 30 mai, renforcée de *Pastel*, long-métrage du Tchèque Oskar Reif, et de *Der Hausbesorger*, court-métrage de l'Autrichien Stephan Wagner. **Cinéma des cinéastes, 7, avenue de Clichy, Paris 17^e.**
■ *Place-de-Clichy, Le 30 mai, à partir de 18 heures.*
Tél. : 01-53-42-40-20. 37 F. Institut Louis-Lumière, 25, rue du Premier-Film, 69008 Lyon. Du 2 au 5 juin.
Tél. : 04-78-75-18-95. 29 F. Festival Onze
■ *Onze*, comme onze jours de fête dans le 11^e arrondissement. Pluridisciplinaire (musique,

théâtre, spectacles de rue, danse, cinéma, photo...), ce festival organisé par une association de quartier qui ne manque pas d'idées se propose d'être un tremplin pour les jeunes talents. Présenté en différents lieux, les spectacles sont gratuits mais attention, il faut tout de même réserver sa place pour y avoir accès.
Réservations : Kiosque onze, place Léon-Blum (face mairie), M^e Voltaire. Jusqu'au 7 juin. Tél. : 01-53-37-11-47.

Team Cuba
La musique cubaine, ce n'est pas seulement le son et ses fringants pappys. Conçuy Segundo en tête. A côté de ce style musical né avant la révolution, il existe aussi une musique pimpante et moderne, proche de la salsa, la *timba cubana*, clairement en cheur les leaders des groupes les plus en vue de La Havane (Los Van Van, Paulito y su Elite, Isaac Delgado y Orquesta, Adalberto Alvarez y su son, Charanga Habanera, NG La Banda, El Medico). Ceux-ci partent aujourd'hui en croisade, tous ensemble sur la même scène. Un concert « événement ». **La Mutualité, 24, rue Saint-Victor, Paris 5^e. M^e Mouton-Rouzel. Le 30 mai, à 22 heures. Tél. : 01-40-46-15-71. 200 F.**
■ **Sayed Ed Al Dowwi**
Une légende vivante. Né en 1934 à Qds, en Haute-Egypte, Sayed Ed Al Dowwi est le dernier poète-chanteur de la geste illiennienne. Cette odyssée en vers, transmise oralement depuis des siècles, conte, au son de la vieille rabab, l'épopée d'un peuple chassé par la fin de la péninsule yéménite au XI^e siècle.
M^e Jussieu. Le 30 mai, à 20 h 30. Tél. : 01-40-51-38-14. 100 F.

Après Versailles Rive Gauche
Dieu seul me voit
Les femmes aiment bien les mecs très marrants

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Deep Impact
de Mimi Leder (américain, 2 h 01).
Eddy'n le bandit
de Yavuz Turgul (turco-franco-bulgare, 2 h 01).
VO : Espace Saint-Michel, 5^e (01-44-07-20-49).
Firelight
de William Nicholson (britannique, 1 h 42).
Kundun
de Martin Scorsese (américain, 2 h 17).
La Méthode zéro
de Jake Kasdan (américain, 1 h 57).
La Pomme
de Samira Makhmalbat (iranien, 1 h 25).
Sitcom (*)
de François Ozon (français, 1 h 25).
Terminale (*)
de Francis Girod (français, 1 h 40).
Un amour pour cible (*)
d'Antoine Fuqua (américain, 1 h 27).
La Vieille Dame et les Pigeons
de Sylvain Chomet (dessin animé franco-belgo-canadien, 25 min).
* Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

REPRISES

Festival d'Ozón Welles.
Español-suisse-français, 1965, noir et blanc (2 h).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5^e (01-43-54-51-60).
Tant qu'il y aura des hommes de Fred Zinnemann.
Américain, 1953, noir et blanc (1 h 58).
VO : Ruffin Médicis, salle Louis-Jouvet, 5^e (01-43-54-42-34).

ENTRÉES IMMÉDIATES

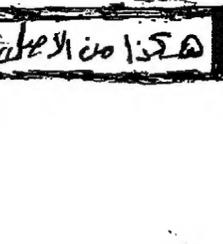
Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (-16 F de commission par place). Places de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. Et ils passeront les menottes aux fleurs de Fernando Arrabal, mise en scène de Guillaume Asie, avec Laurent Bourvet, Caroline Frossard, Philippe Mambon, Valérie Donzelli, Jérôme Châdon, Lucía Gelis et Thibaud Houdinière.

FILMS DU JOUR

13.55 Alphaville
18.00 La Horde sauvage
20.55 Cibo de 5 a 7
21.00 La Chevauchée sauvage
12.05 et 24.55 Kokorites
12.10 et 23.10 Le Monde des hommes
19.00 Philib, un homme, une femme, un monde
9.30 Journal de la création
11.00 D'ont d'ailleurs
12.30 Amélie en images
13.00 Thélème, l'opéra de la nuit
14.00 La Pluie polonoise
14.30 Les Dossiers de l'histoire
16.30 Le Sens de l'histoire
16.50 Sud Inconnu
19.00 et 0.50 Le Gal Sarrasin
19.05 L'été indien
19.05 Le Club
19.30 Mal en. La révolte contre l'Etat
20.00 et 22.45 Le Monde de l'été
20.00 Récit d'été, récits parus
20.45 Les Perses de l'histoire
23.00 Capital, le monde des affaires
23.10 Vivaldi, un génie, un homme

Lieux publics
Centre National de Gestion des Arts de la Rue
Marseille
5, 6 et 7 juin 98
22h30
Atelier de Lieux publics
16 rue Condorcet
16^e
Poèmes à l'infect
1 film & 1 performance théâtrale

www.68 !
Retrouvez
l'aventure du mois de mai 68
sur le site Web du Monde
www.lemonde.fr



SAMEDI 30 MAI

FILMS DE LA SOIRÉE

- 23.00 Épouses et concubines... 23.10 Ludwig van B... 23.15 Les Innocents aux mains sales... 1.25 Antonia et ses filles...

GUIDE TÉLÉVISION

- 14.10 Le Monde des idées... 19.00 T.V. Invités... 19.30 Histoire parallèle... 20.00 Thalassa... 20.45 La Magasine de l'histoire... 21.00 Rait pas rêver... 21.40 Métropolis... 23.40 Du fer dans les épinards... 19.00 Documentaires... 19.40 Gwoka l'âme de la Guadeloupe... 19.40 Le Feu de la Terre... 20.00 La Salsa du bourgeois... 20.35 Glastonbury... 20.35 Aux guerriers du silence... 20.45 L'Aventure humaine...

NOTRE CHOIX

22.45 France 3 « Aux p'tits bonheurs, la France »... « Ramdam, sur terre et mer est l'avant-dernier volet de la réjouissante série de portraits coproduite par France 3 et Interscoop... »

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF1 19.00 Métrouze Place... 20.00 Journal, Allez les bleus... 20.40 Le Baccalauréat des courses... 20.55 La Fureur... 21.00 Hollywood Night... FRANCE 2 19.00 Farce attaque... les fies... 19.45 et 20.55 Tirage du Loto... 20.00 Journal, Le Monde de la Coupe... 20.40 L'Image du jour... 20.45 A cheval... 21.00 Faites la fête... FRANCE 3 18.20 Questions pour un champion... 18.50 et 1.00 Un livre, un jour... 18.55 Le 19-20 de l'information... 20.05 Mister Fowler... 20.35 Tout le sport... 21.00 Les Abscences... CANAL+ 19.00 En clair jusqu'à 20.35... 18.50 et 22.50 Flash infos... 19.00 T.V. +... 20.00 Les Simpson... 20.30 Le Journal du cinéma... 20.35 L'Éclaireur de la vengeance... 22.00 Billard... 22.00 Assassin(s)...

ARTE

- 19.00 Absolutely Fabulous... 19.30 Histoire parallèle... 20.15 Le Dessous des cartes... 20.30 1/2 Journal... 20.45 L'Aventure humaine... 21.00 Métropolis... 21.40 Métropolis... 22.35 L'Hôpital et ses fantômes... 23.25 Music Planet... 0.55 Les Gens d'en face...

RADIO

- FRANCE-CULTURE 20.00 Fiction... 22.35 Opus... 0.05 Le Gal Savoir... FRANCE-MUSIQUE 19.51 Opéra... 20.00 Fictions... 20.30 Le Journal du cinéma... 20.35 L'Éclaireur de la vengeance... RADIO-CLASSIQUE 20.40 La Musique dans l'œuvre de Juan Cris... 22.30 Da Capo...

DIMANCHE 31 MAI

FILMS DU JOUR

- 13.55 Alphaville... 18.00 La Horde sauvage... 20.35 Coup de 5 à 7... 21.00 La Chevauchée sauvage... 22.20 La Grande Bouffe... 22.30 Quelque part dans le temps... 23.00 L'Appareil... 0.00 Le Corrupteur...

GUIDE TÉLÉVISION

- 12.05 et 2.45 Polémiques... 12.10 et 23.10 Le Monde des idées... 19.00 Public... 9.30 Journal de la création... 11.00 Droit d'auteurs... 12.30 Arrêt sur images... 13.00 Thalassa... 14.00 La Planète ronde... 14.00 Fait pas rêver... 14.00 Les Dossiers de l'histoire... 16.30 Le Sommeil de l'histoire... 16.50 Sad... 19.00 et 0.50 Le Gal Savoir... 19.05 Le Club... 19.30 Mai 68... 20.00 et 22.45 Le Monde de TV 5... 20.00 Rive droite, rive gauche... 20.45 Les Dossiers de l'histoire... 20.50 Capitaine... 23.10 V.N.A. au Pacino...

NOTRE CHOIX

9.00 La Cinquième Les peintres et la Provence Pourquoi Vincent a-t-il choisi Arles ?

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF1 13.20 Le Rebelle... 14.15 Les Dessous de Palm Beach... 15.05 Rick Hunter... 16.00 Pacific Blue... 16.50 Comme ça... 18.00 Vidéo Gag... 18.30 30 millions d'amis... 18.58 Euro en poche... 19.00 Public... 20.00 Journal... 20.50 Météo... 20.54 C... comme cinéma... 20.55 Cuisine et déjeunances... 22.40 Cné dimanche... 22.50 Jeux de tumeur... 0.40 Journal la frim... FRANCE 2 13.25 Samson de la liberté... 14.50 Tennis... 14.50 Tennis... 18.50 Stade 2... 19.15 1000 enfants vers l'an 2000... 19.20 Stars'n'Co... 19.55 et 20.50 Météo... 20.00 Journal... 20.40 L'Image du jour... 20.45 A cheval... 21.00 La Chevauchée sauvage... 23.20 Le Club... 0.15 Journal, Météo... FRANCE 3 13.00 Tennis... 14.53 Tennis... 15.00 Les Derniers jours du baccalauréat... 16.00 Tléoc... 16.35 Un meurtre est-il facile ?... 18.15 Va savoir... 18.55 Les hommes de la forêt tropicale... 22.00 Enquête privée... 23.35 Météo... 0.00 Le Corrupteur... CANAL+ 19.00 En clair jusqu'à 14.10... 13.35 La Semaine des Gauguin... 14.10 Dugongs et l'humanité... 15.00 Patrimoine artistique... 16.25 Les Reportages... 17.10 Babylo 5... 17.30 Portraits de Hayao Miyazaki... 18.00 Mon voisin Totoro... 19.25 Supplément attachable... 19.50 et 22.50 Flash infos... 20.00 Tennis... 20.35 Le Baiser du serpent... 22.25 L'Équipe de dimanche... 1.00 Tennis...

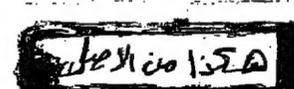
LA CINQUIÈME ARTE

- 13.30 Les Lumières de music-hall... 14.00 La Planète ronde... 15.00 Cheech et Chong... 15.30 Jésus-Christ, star du cinéma... 16.30 Le Serp de l'histoire... 18.00 L'Adieu aux 56... 19.00 Cartoon Factory... 19.30 Maestro... 20.30 1/2 Journal... 20.40 Soirée thématique... 20.45 L'Homme au bras d'or... 20.55 Hot femme... 16.55 Operation Cosmos... 18.55 Demain à la une... 20.05 E = M 4... 20.35 et 1.00 Sport 6... 20.50 Capital... 22.20 Culture plus... 23.20 Un si violent dést... 0.50 Brecht et Moscou... 1.50 Profil... M 6 13.25 Les Routes de la liberté... 16.55 Hot femme... 17.00 Operation Cosmos... 18.55 Demain à la une... 19.54 Le six Minutes, Météo... 20.05 E = M 4... 20.35 et 1.00 Sport 6... 20.50 Capital... 23.20 Culture plus... 23.20 Un si violent dést... RADIO 20.30 Laissez-passer... 21.30 Rock... 22.35 Atelier de création radiophonique... 0.05 Radio archives... FRANCE-MUSIQUE 19.37 L'Atelier du musicien... 20.30 Concert international... 20.50 Concert international... 22.00 Volts... 23.07 Transversales... RADIO-CLASSIQUE 20.00 Soirée lyrique... 23.00 L'Éclaireur de la vengeance... 23.00 L'Éclaireur de la vengeance... Scènes de la violence ordinaire... 2.00 Transversales...

RADIO

- FRANCE-CULTURE 20.30 Laissez-passer... 21.30 Rock... 22.35 Atelier de création radiophonique... 0.05 Radio archives... FRANCE-MUSIQUE 19.37 L'Atelier du musicien... 20.30 Concert international... 20.50 Concert international... 22.00 Volts... 23.07 Transversales... RADIO-CLASSIQUE 20.00 Soirée lyrique... 23.00 L'Éclaireur de la vengeance... 23.00 L'Éclaireur de la vengeance... Scènes de la violence ordinaire... 2.00 Transversales...

Scènes de la violence ordinaire documentaire de Daniel Karlin ce soir 23h15



Paris : des sites et musées fermés suite à une grève des surveillants

LE MUSÉE DE L'HOMME, le Musée national d'histoire naturelle, le Jardin des plantes, le zoo de Vincennes et l'arboretum de Chèvroloup (Yvelines) sont fermés au public jusqu'au mardi 2 juin. Cette décision administrative est motivée par la grève des quatre-vingts surveillants de ces établissements. Engagé le jeudi 21 mai au Musée national d'histoire naturelle et à l'arboretum, ce mouvement, qui a donné lieu à l'occupation des locaux et à la mise en place de piquets de grève, s'est étendu à d'autres sites.

Judi 28 mai, l'assemblée des personnels du Musée de l'Homme, à laquelle assistaient des enseignants-chercheurs, a condamné le maintien de l'ouverture au public des galeries d'exposition. Une telle mesure, a-t-elle estimé, mettrait « la sécurité des visiteurs et du patrimoine en danger ». Pour ne pas le laisser sans surveillance, la direction du Musée national d'histoire naturelle a décidé de fermer tous les sites. « En 1991, explique un membre du comité de grève, nous avons été intégrés dans le statut de formation et recherche de l'éducation nationale, au grade le plus bas, celui d'agent des services techniques de deuxième classe. Nous demandons au ministère de devenir agents techniques et nous réclamons la création de soixante postes de titulaires ».

La direction du Musée national d'histoire naturelle ne refuse pas les revendications des grévistes. Elle est consciente du manque d'effectifs et s'est engagée à défendre leur point de vue. A deux reprises, les 22 et 25 mai, des grévistes ont été reçus au ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Sans résultats concluants.

Les grévistes de la faim de Lyon cessent leur mouvement après les propositions du gouvernement

En lutte contre la « double peine », ils ont obtenu un report de six mois de toute mesure d'éloignement

APRÈS CINQUANTE JOURS d'un mouvement rude qui a miné leur santé, les dix grévistes de la faim algériens et tunisiens en lutte contre la « double peine » à Lyon ont mis fin, samedi 30 mai, à leur jeûne. Ils ont obtenu d'être assignés à résidence avec droit au travail, mesure destinée à leur permettre, à la fois, de se réinsérer et de solliciter le relèvement des mesures d'expulsion ou d'interdiction du territoire qui les frappent. Une ultime réunion nationale, samedi à la préfecture du Rhône, entre la délégation qui les représente et Jean-Michel Galabert, le conseiller d'Etat chargé par le gouvernement d'une mission de médiation, a permis de dissiper des soupçons persistants.

Les négociateurs, parmi lesquels le pasteur Jean Costil, de la Cimade, Djida Tazdait, présidente

des Jeunes Arabes de Lyon et banlieue, des représentants de la CGT, du MRAP et la femme de l'un des grévistes, ont fini par convaincre ces derniers, à bout de nerfs, qu'un minimum de confiance pouvait s'établir avec un représentant de l'Etat. Il s'agissait principalement de confirmer le séjours du suivi des propositions faites, la veille, par M. Galabert avec l'aval de Massignon. Ces propositions sont certes apaisantes dans l'immédiat, mais ne comportent pas la garantie formelle d'une régularisation, sauf pour l'un des grévistes, qui ne faisait plus l'objet d'une mesure d'interdiction du territoire.

CARTE TEMPORAIRE

La première mesure proposée par l'émisaire du gouvernement consiste à surseoir, pendant six mois, à l'exécution de toute me-

sure d'éloignement concernant les dix grévistes, « eu égard notamment aux répercussions de la grève de la faim sur [leur] santé ».

Ce délai doit être mis à profit pour stabiliser la situation des neuf personnes dont la régularisation dépend d'une décision administrative ou judiciaire. Concrètement, leur situation est très comparable : élevés depuis l'enfance en France, ayant pour certains, des enfants et même une compagne française, ils ont purgé une peine de prison pour des délits ou crimes commis parfois voici plus de dix ans. Ils reçoivent de payer une seconde fois par un retour forcé dans le pays de leurs parents, qui leur est étranger.

Mais, juridiquement, leurs dossiers diffèrent. Cinq des grévistes sont visés par un arrêté d'expulsion du ministre de l'Intérieur. Pour eux, l'accord avec M. Galabert pro-

met un titre de séjour d'un an à condition que le ministre abroge son arrêté. La même carte temporaire sera délivrée aux quatre autres, condamnés par un tribunal à une peine d'interdiction du territoire, s'ils obtiennent son relèvement par le juge. S'ils ne troublent plus l'ordre public pendant cette première année de vie légale, une carte de dix ans pourra leur être délivrée, prévoit l'accord.

Ces propositions, faites avec l'aval du gouvernement, prévoient aussi un suivi personnel de l'évolution des dossiers par M. Galabert. Elles confirment aussi la mise en place rapide d'une « commission interministérielle » sur la double peine, chargée de préparer une « directive de politique pénale » aux parquets.

Philippe Bernard

140 lecteurs du « Monde » ont découvert l'Iran en mouvement

UN AN après l'élection surprise de Mohamad Khatami à la présidence de la République islamique d'Iran, la société iranienne se montre toujours impatiente et avide de réformes. Les cent quarante lecteurs du Monde qui ont participé au périple « L'Iran en mouvement », la semaine dernière, ont pu constater la force de cette revendication de libertés nouvelles.

La volonté d'ouverture des Iraniens frappe le visiteur dès son arrivée à Téhéran, mégapole de plus de dix millions d'habitants, qui tranche par sa propre avec nombre de capitales. Pour une large part, le régime en place a visiblement décidé de renoncer aux slogans hostiles à l'étranger. Les autorités parlent volontiers du « dialogue » nécessaire avec leurs voisins et de « détente internationale », comme l'a démontré le vice-ministre des affaires étrangères, M. Khoshroo, lors d'une rencontre avec les lecteurs du Monde. Les Iraniens, que ce soit à Téhéran, Qom, Chiraz ou Isfahan, renouent cette impression en manifestant spontanément leur plaisir de voir des étrangers.

VOLONTÉ DE RÉFORMES

Ainsi s'estompe l'image d'un Iran bouleté, désireux d'exporter la révolution islamique hors de ses frontières, capable de céder aux démons du terrorisme, pour laisser place à une population en quête de changements substantiels.

L'équipe de M. Khatami, qu'a su fédérer il y a un an ces aspirations, continue d'évoquer les réformes à venir. Le jeune chef de cabinet du président, M. Abtahi, nous a réaffirmé les engagements de campagne du président de la République islamique : donner la priorité à la construction d'une société civile, fondée et garantie par un nouvel Etat de droit.

A défaut de réformes spectaculaires, de nouveaux journaux paraissent, qui osent prendre de grandes libertés avec les religieux. Un journal satirique, *Gholam*, a même publié une caricature ridiculisant la loi interdisant aux femmes de se faire soigner par le personnel médical masculin. « Je n'ai pas été confronté à la censure », a observé calmement son directeur lors d'un débat avec plusieurs rédacteurs en chef.

Les contraintes sociales et religieuses restent pourtant immenses. Ainsi le port du foulard par les femmes, qu'elles soient iraniennes ou étrangères, demeure obligatoire. « C'est vous qui considérez qu'il s'agit d'une contrainte », a déclaré la députée Faezeh Hachemi, fille de l'ancien président de la République Rafsanjani, en réponse aux lecteurs du Monde. Le port du voile est lié à notre culture. Pourquoi serions-nous obligées de nous conformer à votre culture ? »

Il reviendra aux 60 millions d'Iraniens - dont près de la moitié n'a pas connu le régime du chah - de répondre. Mais toute une partie de la population, fatiguée des pressions et intimidations du pouvoir religieux tout-puissant, s'efforce de conquérir des espaces de liberté (accès aux télévisions étrangères, Internet). En dépit de la lenteur des réformes et de la priorité maintenue à une économie planifiée dominante, le gouvernement Khatami incarne encore le changement par rapport à une majorité d'ayatollahs conservateurs.

Dans cette République islamique, théocratie adoucie par un zeste de démocratie et la liberté de circuler, le dernier mot reviendra peut-être à cette société civile si souvent invoquée. La visite des lecteurs du Monde - le groupe le plus nombreux autorisé depuis les débuts de la révolution de 1979 - a en tout cas été interprétée par les Iraniens comme un signe d'espoir.

Laurent Greilsamer

Trage du Monde daté samedi 30 mai : 496 672 exemplaires

Genève accueille avec sympathie la « marche des enfants »

GENÈVE

de notre correspondant

Une cérémonie de grande envergure a été prévue pour recevoir à Genève, le 30 mai, les cent cinquante jeunes participants de la Marche mondiale contre le travail des enfants, partie de Manille le 17 janvier. Si ces enfants et adolescents, qui représentent deux cent cinquante millions d'enfants travailleurs - chiffre avancé par le Bureau international du travail (BIT) -, soutenus par quelque mille quatre cents organisations, ont parcouru 80 000 kilomètres pour arriver à Genève, c'est pour sensibiliser davan-

tage encore la communauté internationale et parce que c'est là que se trouve le siège du BIT.

Après deux journées de manifestations diverses et de rencontres avec des jeunes Suisses, les délégués de la Marche se présenteront à l'ouverture de la Conférence internationale annuelle du travail, le 2 juin, tant pour exposer les problèmes posés par l'exploitation inhumaine dont ils sont victimes que pour réclamer son abolition et revendiquer leur droit à l'éducation.

Un ingénieur indien, Kailash Sanyal, qui a réussi, à lui seul, à libérer trente mille enfants esclaves es-

trés dans des locaux sordides et à leur dispenser des soins et une formation, est à l'initiative de cette gigantesque campagne contre l'exploitation de la main-d'œuvre enfantine. On évalue à six millions le nombre de ces enfants esclaves en Inde.

VERS UNE NOUVELLE CONVENTION

Le BIT, qui a déjà fait adopter, en 1973, la convention 138 interdisant le travail des enfants jusqu'à la fin de leur scolarité obligatoire - ratifiée par une cinquantaine de pays seulement et rarement respectée -, prépare une nouvelle convention.

L'adoption et le respect de ce texte devraient aboutir à « l'abolition des formes extrêmes du travail des enfants ». Actuellement, nombre de jeunes travailleurs déclarent être totalement épuisés le soir ; 80 % d'entre eux affirment n'avoir pas un jour de congé ni aucun moment de liberté dans la journée.

Selon les enquêtes menées par le BIT, les enfants encourent des risques graves, surtout dans le domaine de la construction, des mines et carrières et même de l'agriculture. Dans bon nombre de pays du Sud, le quart des enfants âgés de cinq à quatorze ans sont affectés à des travaux réellement pénibles. Parmi eux, jusqu'à 67 % des garçons et 61 % des filles sont exploités dans des secteurs reconnus comme vraiment dangereux. Sur tous les enfants qui travaillent, 61 % sont en Asie, 32 % en Afrique et 7 % en Amérique latine.

Les pays industrialisés ne sont pas exempts de ce fléau. Ainsi, le travail des enfants subsiste en Europe centrale et orientale. Le BIT n'oublie pas, non plus, tous les petits des deux sexes qui, de par le monde, sont prostitués ou exploités pour des publications ou des projections pornographiques.

Tout en étant conscient du lien existant entre le travail des enfants et les problèmes du développement, M. Michel Hansenne, directeur général du BIT, déclare qu'« il y a certaines formes de l'exploitation abusive du travail des enfants pour lesquelles il ne saurait y avoir d'atouts, qu'ils soient économiques ou culturels... Ces formes peuvent et doivent être identifiées, affrontées et éliminées sans délai ». C'est là le minimum que va exiger la délégation représentant deux cent cinquante millions d'enfants travailleurs dans le monde.

Les nouvelles normes du BIT devront être adoptées à la Conférence internationale du travail dès juin 1999.

Isabelle Viciniac

Seize ans de réclusion criminelle pour l'institutrice à la retraite

LA COUR D'ASSISES DU PUY-DE-DÔME a condamné, vendredi 29 mai, Christiane Séguin, soixante-six ans, à seize ans de réclusion criminelle. L'accusée, une institutrice à la retraite, a été reconnue coupable d'avoir apporté un soutien logistique à des mafieux calabrais qui, le 26 novembre 1991, ont assassiné Françoise Ronhalde de cinq balles (*Le Monde* du 29 mai). Le commanditaire du crime n'était autre que le mari de la victime, un stomatologue installé à Aoste, en Italie.

L'avocat général, Jean-Mary Rousseau, avait requis une peine de quinze ans de réclusion. « Avec votre air de bonne paroissienne, il vous a manqué une chose : le sens de la mesure dans le mensonge. Vous en avez trop fait », a dit le représentant du ministère public. « Vous êtes insensible, inaffectée et dure en affaires », a ajouté l'avocat général.

■ FONDATION ARP : le tribunal de grande instance de Paris a suspendu, vendredi 29 mai, la vente de quatre-vingt-deux œuvres du peintre et sculpteur Jean Arp (1886-1966). Le jugement sur le fond a été fixé au 23 septembre. La Fondation allemande Jean-Arp et Sophie-Tauber avait assigné en référé le docteur Claude Gubler, légataire universel, afin d'empêcher cette vente, le 21 juin, à Drouot-Montaigne (*Le Monde* du 30 mai).

■ TERRORISME : quinze personnes, parmi les cinquante-cinq interpellées en France, mardi 26 mai, lors d'une opération visant les réseaux européens du Groupe islamique armé (GIA), doivent être présentées, samedi 30 mai, à trois juges d'instruction parisiens en vue de leur mise en examen.

■ ENVIRONNEMENT : Dominique Vovay, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, a indiqué, vendredi 29 mai à Limoges, à propos des emplois-jeunes dans le secteur de l'environnement, que « le premier bilan est mitigé. Pour l'instant, nous en sommes à sept cents. Il manque une capacité de formation d'emplois-jeunes sur l'ensemble du territoire. C'est une difficulté à laquelle nous essayons de sensibiliser Martine Aubry », a-t-elle ajouté.

A nos lecteurs

A PARTIR DU LUNDI 1^{er} juin (daté mardi), *Le Monde* publiera une série d'articles sur le bilan à mi-mandat des municipalités dans les neuf plus grandes villes de France qui ont changé de maire aux élections de juin 1995. Un article sera également consacré aux arrondissements parisiens passés dans l'opposition municipale en 1995.

- Lundi 1^{er} juin daté 2 : Toulon.
- Mardi 2 daté 3 : Tours.
- Mercredi 3 daté 4 : Nîmes.
- Jeudi 4 daté 5 : Marseille.
- Vendredi 5 daté 6 : Nice.
- Samedi 6 daté 7 : Lyon.
- Dimanche 7 daté 8 : Paris.
- Lundi 8 daté 9 : Grenoble.
- Mardi 9 daté 10 : Le Havre.
- Mercredi 10 daté 11 : Bordeaux.
- Jeudi 11 daté 12 : Le Havre.
- Vendredi 12 daté 13 : Bordeaux.

En raison du week-end de la Pentecôte, le supplément « Le Monde Économie » paraîtra mardi 2 juin (daté mercredi) avec « Le Monde Initiatives ».

ETERNA
SWISS MADE depuis 1884



ETERNA GARANTIT mouvement automatique ou quartz, verre saphir incassable, case en or massif, bracelet jusqu'à 30 mm. Avec bracelet en cuir ou acier. A partir de 7.995.- Fr.

Renseignements & Documentation
TEMPUS 18, Rue Perrée 75003 Paris
Tél: 01.48.87.23.23 Fax: 01.48.87.79.94

RAYMOND WEIL
GENÈVE



PARISAL montre acier ou or et acier, verre saphir incassable, mouvement quartz, bracelet à 50 mètres. A partir de 6.950.- Fr.

Renseignements & Documentation
TEMPUS 16, Rue Perrée 75003 Paris
Tél: 01.48.87.23.23 Fax: 01.48.87.79.94

LE N°1 DE LA PRESSE INFORMATIQUE

SVM
SCIENCE & VIE MICRO

Dans un mois sur vos écrans

Windows 98

> INTERNET
Le grand embouteillage

> ARGENT
Mieux gérer ses comptes grâce à son micro

Sur notre CD-ROM
Découvrez LINUX, l'autre système d'exploitation

SVM, toute la vie de la micro

السنة الأولى